

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Architecture, sciences de
l'homme et sociétés, territoires, urbanisme

Université Grenoble Alpes - UGA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Jenny Grenouilleau, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 23 JUILLET 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Architecture, sciences de l'homme et sociétés, territoires, urbanisme* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Licence Psychologie
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Guide conférencier
- Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
- Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales MIASHS
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sciences sociales
- Master Urbanisme et aménagement

PRÉSENTATION

Le champ *Architecture, sciences de l'homme et sociétés, territoires, urbanisme* est un des six champs proposés par l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Il rassemble cinq mentions de licence (L), trois licences professionnelles (LP) et sept masters (M) :

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Mathématiques et informatique appliquées aux Sciences humaines et sociales (MIASHS)
- Licence Psychologie
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle *Guide conférencier*
- Licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*
- Licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*
- Master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED)
- Master *Mathématiques et informatique appliquées aux Sciences humaines et sociales* (MIASHS)
- Master *Métiers du livre et de l'édition*
- Master *Psychologie*
- Master *Sciences de l'éducation*
- Master *Sciences sociales*
- Master *Urbanisme et aménagement*

Les enseignements sont dispensés :

- au domaine universitaire St Martin d'Hères (licences *Sociologie, Psychologie, MIASHS, Sciences de l'éducation*, Masters *Métiers du livre et de l'édition, Psychologie, Sciences de l'éducation, MIASHS, Sciences sociales*),
- à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie alpine (licence *Géographie et aménagement*, masters *Urbanisme et aménagement et GAED*),
- au CERMOSEM, à Mirabel, (Licences professionnelles *Guide conférencier et Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*),
- à la Faculté d'Economie de Grenoble, FEG (licence et master MIASHS, master *Sciences sociales*), et à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) 2/ département « Carrières sociales » (LP *Intervention sociale*).

Sont impliqués dans le portage des mentions :

- l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences de l'Homme et de la société (SHS) (pour les licences *Sociologie, Psychologie, MIASHS, Sciences de l'éducation*, et les masters MIASHS, *Sciences de l'éducation, Psychologie, Sciences sociales*),
- l'Institut d'Urbanisme et de géographie alpine (licence *Géographie et aménagement*, LP *Guide conférencier, LP Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*, masters *Urbanisme et aménagement et GAED*),
- la Faculté d'Economie de Grenoble (FEG) (licence et master MIASHS)
- l'IUT2 (LP *Intervention sociale*),
- le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble (LP *Intervention sociale*),
- l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole Olivier de Serres d'Aubenas (LP *Guide conférencier, LP Patrimoine*),
- l'UFR Informatique, Mathématiques et Mathématiques appliquées (IM2AG) (master MIASHS),
- l'École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy (master *Urbanisme et aménagement*)

On relève également une co-accréditation avec l'Université Savoie Mont-Blanc pour le parcours « recherche » du master *Psychologie* et avec l'Université de Lyon 2 et l'Université de Toulouse 3 pour le parcours *NeuroPsychologie et neuroSciences cliniques* du master *Psychologie* ; une co-habilitation avec l'ENSAG, Ecole Nationale supérieure d'architecture de Grenoble pour le master *Urbanisme et aménagement*. Enfin, le parcours *GEOgraphie Information interface Durabilité Environnements* (Geoides) du master GAED est proposé conjointement avec l'Université Savoie Mont-Blanc.

AVIS GLOBAL

Il est extrêmement difficile d'établir la cohérence globale du champ *Architecture, sciences de l'homme et sociétés, territoires, urbanisme* de l'UGA, dans la mesure où aucun document de présentation du champ, d'explication ou d'analyse de sa composition, n'a été remis par l'université. Le champ n'est d'ailleurs jamais mentionné dans les dossiers des mentions de licence, licence professionnelle, ou master. Il ne repose sur aucun pilotage commun, et aucune concertation n'a pu être identifiée entre les formations qui y sont réunies. Les dossiers mention évoquent au contraire d'autres formations qui ne figurent pas dans le champ, ce qui brouille encore plus la lisibilité. Ainsi, la LP *Guide conférencier* affiche ses liens avec deux autres LP, *Concepteur de produits touristiques patrimoniaux*, et *Gestionnaire des espaces naturels de loisirs*, sans que l'on comprenne pourquoi ces trois LP ne sont alors pas réunies dans le même champ de formation à l'échelle de l'université. De même, et toujours à titre d'exemple, il n'est pas expliqué pourquoi le master *Métiers du livre et de l'édition* a été placé dans ce champ et non dans le champ *Arts, communication, création, cultures, langage, lettres, sciences humaines*.

Au niveau des formations, le champ *Architecture, Sciences de l'homme et sociétés, territoires, Urbanisme* propose à la fois des mentions généralistes traditionnelles et des mentions à finalités plus professionnalisantes et pluridisciplinaires. Ces formations trouvent leur place, tant à l'échelle locale, régionale ou nationale. Leur positionnement international, en revanche, n'est que rarement clairement établi. La plupart des formations a su nouer des contacts avec les partenaires socio-économiques locaux, et pour certaines valoriser tout particulièrement leur ancrage géographique alpin. Les relations aux laboratoires de recherche, et la formation à la recherche par la recherche, sont souvent fortes, mais trop peu lisibles dans les dossiers. Ici aussi, l'absence de document listant les laboratoires en soutien au champ, ou les écoles doctorales qui y sont rattachées, complique l'évaluation.

L'organisation pédagogique des mentions est en général explicite et cohérente avec les objectifs scientifiques et professionnels affichés. La professionnalisation y est, de façon générale, très satisfaisante. Le numérique est trop souvent limité à l'utilisation classique et peu originale de l'environnement numérique de travail (ENT), y compris pour des formations, comme le master *Métiers du livre et de l'édition*, où il était pourtant attendu. Les cours de langues sont généralisés en licence et master, mais pas en LP. La mobilité internationale reste relativement faible dans l'ensemble des formations. Si certaines équipes pédagogiques affichent une politique incitative en la matière, d'autres ne l'évoquent même pas dans les dossiers, ce qui laisse supposer une certaine indifférence.

Les équipes pédagogiques sont diversifiées et équilibrées, avec une forte implication d'intervenants extérieurs professionnels dans la plupart des formations. En termes de pilotage, on relève en revanche des manquements importants. Beaucoup trop de formations n'ont pas de véritable conseil de perfectionnement (obligatoires depuis l'arrêté du 22/11/2014 au journal officiel). Soit il n'existe pas, soit celui qui est affiché ne correspond pas à la réglementation (conseils organisés au niveau des parcours et non de la mention, ou ne comportant pas de représentants étudiants...). Il en résulte des manquements en matière de suivi des compétences ou de suivi des diplômés, d'autoévaluation des formations, etc.

Le suivi des diplômés et des cohortes est assuré par l'Observatoire de l'université, avec des taux de retour faibles. Toutefois les dossiers révèlent une implication et une appropriation très contrastée des résultats par les équipes pédagogiques. Ils ne sont que très rarement analysés dans les dossiers d'autoévaluation des mentions, et ne permettent donc pas d'établir les diagnostics qui permettraient de dynamiser les formations et le champ.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les finalités des formations sont toutes bien affichées : les connaissances et compétences à acquérir à l'issue de chacune des mentions sont précisément indiquées et rendues publiques, que ce soit dans des brochures distribuées aux étudiants ou sur le site de l'université. Le contenu des formations est cohérent avec les objectifs définis en termes d'acquisition des compétences, tant disciplinaires que méthodologiques ou transversales.

La lisibilité de la structure des formations est pertinente pour la majorité d'entre elles. Elle a même été renforcée pour la licence Sciences de l'éducation (passage d'une licence « suspendue » à une licence complète). Les efforts des équipes pédagogiques de cette licence sont à souligner. Notamment en ce qui concerne la recherche d'équilibre dans le contenu de chaque semestre (contenu, équilibre cours magistral/travaux dirigés CM/TD) et ce, afin de mieux accompagner les étudiants.

Les débouchés en termes de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle correspondent aux niveaux des formations. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont renseignées de manière correcte.

Les licences généralistes affichent souvent des débouchés professionnels de niveau Bac+5, qui supposent une poursuite d'étude, ce qui correspond à ce type de formation. Les licences du champ sont en effet des formations généralistes, tout à fait représentatives de leurs disciplines, et qui visent surtout à des poursuites d'étude en master, que ce soit à l'UGA ou ailleurs. Aucune n'est délocalisée. Certaines licences généralistes, comme la licence Géographie et aménagement, permettent néanmoins une insertion professionnelle directe.

Les LP sont parfaitement définies dans leurs objectifs professionnels, et proposent des enseignements et stages adaptés à une insertion professionnelle rapide. Elles sont ciblées sur des secteurs porteurs en matière d'emploi.

Les masters répondent à des objectifs disciplinaires identifiés, ouvrant sur des poursuites d'étude en doctorats, ou une insertion professionnelle directe. Quelques formations sont pensées et organisées dans des logiques inter- et pluridisciplinaires (licence et master *MIASHS*, masters *Métiers du livre et de l'édition*, *Sciences de l'éducation*, *Urbanisme et aménagement*, *GAED*, *Sciences sociales*...). Leurs visées professionnalisantes se retrouvent dans les parcours et enseignements proposés.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement des formations de l'UGA, tant au niveau local que régional ou national, a fait l'objet d'une réflexion affichée dans l'ensemble des dossiers de mention au niveau des licences. L'offre est de ce fait pertinente, à la fois complémentaire dans le contexte régional et adapté aux besoins du bassin de recrutement. Les LP sont particulièrement bien adaptées aux spécificités culturelles et géographiques locales, et exploitent ce positionnement avec efficacité. La même réflexion a été menée pour certains masters (*Psychologie*, *MIASHS*, *Urbanisme et aménagement*, *GAED*, par exemple), mais demande à être développée pour le master *Métiers du livre et de l'édition*.

L'articulation à la recherche est parfois peu explicite pour les licences généralistes. La licence *Sociologie* et celle de *Sciences de l'éducation* se distinguent à cet égard, en associant leurs étudiants aux séminaires de recherche. Il faut souligner que la LP *Intervention sociale* offre une articulation à la recherche rare pour une LP, et de ce fait d'autant plus remarquable. L'adossement à la recherche est plus généralisé et évident pour les masters. Tous s'appuient sur un grand nombre de laboratoires, même s'il n'est pas toujours simple de savoir si ces laboratoires soutiennent effectivement et directement les mentions, ou ne sont que les laboratoires de rattachement des enseignants de la mention. L'articulation à la recherche est moindre dans le cas du master *Urbanisme aménagement*, mais cela s'explique par le caractère très professionnalisant de la formation.

Les partenariats socio-économiques ou culturels sont très inégaux en fonction des licences : très développés pour la licence *Géographie*, intéressants pour la licence *Psychologie* et *Sciences de l'éducation*, moins présents pour les autres mentions de licence. Ils sont évidemment au cœur des LP, très bien insérées dans leurs environnements socio-économiques et culturels. S'ils sont tout à fait satisfaisants pour la plupart des masters (*Urbanisme et aménagement*, *GAED*, *Psychologie*, notamment), ils apparaissent peu dans le master *Métiers du livre et de l'édition*, qui est pourtant une formation à vocation professionnalisante.

Les coopérations à l'international sont très inégales et souvent mal documentées dans les dossiers des formations : on relève des politiques incitatives aux échanges dans certaines licences (*Géographie*, *Psychologie*, *MIASHS*, notamment...). Elles sont très inégales dans les LP : la mention *Intervention sociale* a noué des partenariats qui permettent de faire venir enseignants invités, par exemple. Mais dans tous les cas, il y a peu ou pas de mobilité internationale en LP, ce qui est néanmoins acceptable étant donné les impératifs de professionnalisation à court terme de ces mentions. Il est beaucoup moins acceptable de ne trouver aucune trace de coopération à l'international dans le master *Métiers du livre et de l'édition*, et très peu dans le master *Sciences de l'éducation*. En revanche, il faut souligner la forte ouverture internationale du master *Psychologie* et les partenariats bien délimités noués par le master *MIASHS* en Russie et Asie centrale (avec trois projets Européens Tempus successifs entre 2006 et 2017).

Organisation pédagogique des formations

Les licences se caractérisent toutes par une bonne progressivité de leurs enseignements. Le modèle est celui d'un tronc commun en première année (L1), puis d'une spécialisation progressive, à la fois par les enseignements et par l'organisation en parcours. La licence *Psychologie* se distingue toutefois par l'existence des parcours dès la L1, sans tronc commun préalable, ce qui questionne les possibilités de passerelles et de réorientations offertes aux étudiants, mal explicitées dans les dossiers. En master, si la progressivité l'emporte aussi en général, on relève néanmoins une répartition en parcours dès la première année pour le master *Métiers du livre et de l'édition*, ainsi que pour le master *Psychologie*. Il existe certes quelques mutualisations, mais cela interroge l'identité globale de ces mentions, et limite de fait les possibilités de réorientation interne des étudiants d'un parcours à l'autre. En revanche, il existe une mutualisation entre les cours de tronc commun du M1 *Urbanisme et aménagement* et du M1 GAED. Dans plusieurs dossiers de master, la réflexion de l'équipe pédagogique s'organise dans une logique de différenciation entre parcours recherche et parcours professionnalisant, logique surprenante et quelque peu anachronique en 2019 (masters *Métiers du livre et de l'édition*, master *Psychologie*), où cette distinction n'est plus supposée exister.

Les liens avec d'autres disciplines sont bien mentionnés, sous des formes diverses : unités d'enseignement (UE) d'ouverture (licence *Psychologie*), enseignements optionnels, interventions d'enseignants-chercheurs d'autres disciplines (*Sciences de l'éducation*), ou pluridisciplinarité affichée (licence et master MIAHS, LP *Intervention sociale*, master *Sciences sociales*, master GAED, master *Urbanisme et aménagement*...). Certains dossiers (licence *Sociologie*, master *Sciences de l'éducation*) révèlent cependant des difficultés de mise en place de ces passerelles ou mutualisations (emplois du temps complexes à gérer, modalités d'enseignement et d'évaluation contrastés, publics hétérogènes, etc.).

Les dispositifs d'adaptation aux publics spécifiques (sportifs de haut niveau, salariés, handicap) sont généralisés et uniformisés à l'échelle de l'UGA. Beaucoup de dossiers mentionnent n'en font toutefois pas état, ce qui pourrait laisser supposer une faible appropriation des dispositifs existants par les équipes pédagogiques.

La majorité des formations a adopté un format d'enseignement en présentiel, à quelques exceptions. Le master *Sciences sociales* propose une formation à distance ou encore le master *Urbanisme et aménagement* propose une formation en alternance. Dans la majorité des cas, la formation peut être suivie en formation initiale ou continue. La LP *Intervention sociale* s'apprête à ouvrir au contrat d'apprentissage.

On relève une attention particulière et globalement très satisfaisante portée à la professionnalisation dans toutes les formations. Cette priorité se manifeste par les efforts des équipes pédagogiques mixtes, où les professionnels ont un véritable rôle. Les licences offrent toutes des UE de pré-professionnalisation : projet personnel ou professionnel de l'étudiant en sociologie et psychologie, ateliers de projet en licence Géographie, par exemple. Le stage reste optionnel dans toutes les licences, avec des modalités semblables d'évaluation (rédaction d'un rapport de stage, soutenance). La professionnalisation est évidemment au cœur de l'organisation pédagogique des LP. Les trois sont ouvertes à la formation initiale comme à la formation continue et aux contrats de professionnalisation. Elles proposent toutes des stages de 12 semaines et des projets tutorés, et s'appuient sur les outils proposés par l'UGA : Carrer center pour la recherche de stage, ainsi que l'application Pstage pour le traitement des conventions de stage. Les deux Instituts Universitaires de technologie (IUT) ont également créé un club des entreprises dont bénéficient les étudiants de la LP *Intervention sociale*. Presque tous les masters comportent un stage obligatoire, au moins en M2, parfois dès le M1 (master *Métiers du livre et de l'édition*). Néanmoins, le master *Sciences sociales* propose à ses étudiants d'effectuer un stage ou de rédiger un mémoire. Or, cette possibilité contrevient à la réglementation dans la mesure où le stage est obligatoire en master.

Le lien à la recherche est surtout établi, en licence, par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs intervenants dans les formations. La licence *Psychologie* et celle de MIAHS se distinguent dans ce domaine par des UE d'initiation à la recherche et des contacts étroits avec les laboratoires. Il en est de même de la licence Géographie et aménagement, qui a noué un partenariat avec l'association APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme). En master, c'est l'initiation à la recherche par la recherche qui domine logiquement, en prenant appui sur les enseignants-chercheurs issus de très nombreux laboratoires.

Le numérique est trop souvent limité en licence à l'utilisation de l'ENT. A cet égard, en raison de leurs particularités disciplinaires, les licences *Géographie* et MIAHS se détachent par l'utilisation de nombreux logiciels. La licence *Sociologie* propose un cours en MOOC sur les problèmes théoriques et méthodologiques d'enquêtes. Au niveau master, on regrette la place réduite du numérique dans le master *Métiers du livre et de l'édition*, dont il devrait pourtant constituer une dominante disciplinaire. Au contraire, et comme attendu, il est bien développé dans les deux masters *Géographie* et MIAHS. Le master *Sciences sociales* est ouvert à la formation à distance pour certains parcours.

Si ponctuellement, apparaissent des volontés de développer de nouvelles pratiques et une innovation pédagogiques (licence MIASHS, master GAED ou *Urbanisme-Aménagement*), cela reste exceptionnel. La LP Intervention sociale se distingue néanmoins avec le projet IUT de demain, qui propose des dispositifs comme le « learning lab » laboratoire expérimental de nouvelles pratiques pédagogiques.

La place de l'international n'est pas toujours bien développée dans les dossiers formation. L'enseignement des langues semble généralisé en licence et master, mais pas en LP. Certains masters associent cours de langue et cours en langue étrangère. En ce qui concerne les licences, le bilan international fluctue grandement : d'un tiers d'étudiants étrangers accueillis (licence *Géographie et aménagement*) à une très faible mobilité aussi bien entrante que sortante (licence *Sociologie, Psychologie*, master *Sciences de l'éducation* et master *Sciences sociales*). Certaines formations se distinguent par des parcours adaptés et ciblés pour l'international (parcours IDS – International Development Studies, du master *Géographie et aménagement*), internationalement reconnues (master MIASHS) ou dont les structures permettent l'accueil ou l'envoi d'étudiants (Erasmus+, assistant de langue, stages à l'étrangers) mais aussi de professeurs. L'ouverture internationale des formations mériterait, globalement, d'être développée.

Pilotage des formations

Les équipes pédagogiques sont à la fois, diversifiées et équilibrées en fonction de leurs caractéristiques propres. Il faut néanmoins souligner le déficit de permanents en mathématiques dans la licence MIASHS, et le peu de professionnels extérieurs intervenants en licence *Sociologie*. Dans cette dernière, des cours magistraux confiés à des contractuels, laisse également supposer un déficit en titulaires. Les équipes pédagogiques des LP comportent une part importante, mais inégale d'intervenants professionnels (47 % en LP *Intervention sociale*, 60 % en LP *Patrimoine* et 75 % en LP *Guide conférencier*). On peut s'étonner que la LP Intervention sociale, la moins bien dotée en la matière, soit celle qui envisage de réduire le nombre de ses intervenants extérieurs. En master, seul le master *Métiers du livre et de l'édition* laisse apparaître un déficit d'intervenants professionnels (ils représentent seulement 24 % des heures de la mention).

Les formations se caractérisent par une clarté et une précision du rôle et de la responsabilité des membres de l'équipe pédagogique (à l'exception des masters *Psychologie, Métiers du livre et de l'édition*, pour lesquels il y a un manque d'information). La licence *Géographie et aménagement* présente une singularité intéressante au travers de son référent « compétences transversales » qui a pour objectif de faire communiquer des organisations parfois trop structurées en sillon. Mais les conseils de perfectionnement sont un point faible de la plupart des formations. Ils ont été mis en place tardivement dans les licences générales (juin 2018 pour la licence *Sciences de l'éducation*, 2017 en *Sociologie*), et encore pas toujours : ils sont annoncés pour 2019 en licences *Psychologie* et de MIASHS. En licence *Géographie*, le dossier ne permet pas de savoir s'il existe. En master, ils existent le plus souvent. Mais le conseil de perfectionnement se réunit tous les deux ans pour le master *Métiers du livre*, ce qui est insuffisant. Il a été mis en place en mars 2019 seulement pour les masters *Urbanisme et aménagement* et GAED. En masters *Psychologie* et MIASHS, le pilotage s'organise par parcours, et non à l'échelle de la mention. En *Psychologie*, un seul des sept parcours a fait l'effort de constituer un conseil de perfectionnement, le parcours *Psychologie du travail et ergonomie*. Quant au « conseil de perfectionnement » du master *Sciences sociales*, dans la mesure où il ne comporte pas de membres étudiants, il n'en est de fait pas un. En revanche, les conseils de perfectionnement fonctionnent très bien dans les LP.

Lorsqu'elles sont explicitées (ce qui est trop rare), en licence, les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont assez classiques. Il en est de même dans les LP, où il faut souligner la mobilisation de l'équipe pédagogique de la LP *Intervention sociale* sur l'expression en compétences des enseignements. À l'exception des masters MIASHS et *Sciences de l'éducation*, l'ensemble des masters ne présente pas les modalités de suivi des compétences à acquérir.

En licence, les dispositifs d'aide à la réussite sont à la fois classiques et nombreux : tutorat, semaine d'accueil des primo-arrivants, parrainages...la licence *Psychologie* propose des ateliers réussite, celle de MIASHS une UE de transition avec le lycée. Les masters ont également mis en place certains dispositifs d'aide à la réussite. Le master MIASHS propose une remise à niveau en programmation web et contrats pédagogiques pour les étudiants en difficulté. Le master *Urbanisme et aménagement* a mis en place un suivi individuel des étudiants.

Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire de l'université, mais les résultats des enquêtes menées sont très inégalement mentionnés dans les dossiers, ce qui interroge sur leur prise en compte par les équipes pédagogiques. L'autoévaluation n'est que très peu mise en avant par les formations (seulement 4 des 15 formations la décrivent). Le master *Métiers du livre et de l'édition* est néanmoins à mentionner, dans la mesure où ce master est le seul à effectuer une autoévaluation et à évoluer en fonction de celle-ci.

Très peu de mentions évoquent le supplément au diplôme et l'évaluation des enseignements par les étudiants. Il y a nécessité de remédier à ces deux points.

Résultats constatés dans les formations

Les effectifs affichés par les formations sont inégaux, mais justifiés dans la plupart des cas par les équipes pédagogiques. La plupart des licences à vocation généraliste comporte d'importants effectifs étudiants. Certaines connaissent une progression en première année, ce qui prouve leur attractivité (MIASHS, Sciences de l'éducation, Sociologie).

Les taux de réussite en première année de licence sont variables. Ils sont très faibles en sociologie (un tiers environ) ; faibles en MIASHS (50 % en 2017-2018), moyens en sciences de l'éducation (58 % en 2017-2018), tout à fait corrects en psychologie (69 % en 2017-2018) et en Géographie et aménagement. Les taux d'abandon sont très élevés en sociologie (60 % en 2017-2018). Les taux de réussite en L2 et L3 sont corrects à bon dans l'ensemble.

Les taux de poursuite d'étude en master sont satisfaisants (en majorité à l'UGA) sauf en psychologie où un tiers seulement de l'effectif de licence se dirige vers un master, sans que l'équipe pédagogique ne questionne les adaptations nécessaires que cela implique au niveau de la licence.

Les trois LP ont fait le choix d'effectifs réduits, justifiés par les nécessités des stages et de suivi individualisé des étudiants.

Les taux de poursuite d'études en master sont anormalement importants pour ce qui concerne les LP *Protection et valorisation du patrimoine* et *Intervention sociale* (entre 25 % et 35 % des répondants aux enquêtes). Les emplois sont en adéquation avec la formation mais les taux d'insertion professionnelle varient et ils restent assez moyens (si l'on considère les besoins en gérontologie par exemple pour la LP *Intervention sociale*).

Les masters sont dans une situation très contrastée : des effectifs nombreux et une belle attractivité pour le master GAED (60 à 80 environ en M1, 130 étudiants environ en M2), pour le master *Urbanisme et aménagement* (55 à 88 en M1, 108-116 selon les années en M2) ; d'autres revendiquent des effectifs à « taille humaine » tel le master MIASHS (50 environ en M1, 70 environ en M2) ; certains en revanche ont des effectifs réduits et en baisse : master *Sciences de l'éducation* (10 environ en M1, 12 en M2 en très forte baisse ces dernières années). Les effectifs du master *Métiers du livre* sont en progression en M1 mais il y a une très forte évaporation entre le M1 et le M2. Les effectifs de M1 du master *Sciences sociales* sont également en hausse mais ceux du M2 accusent une baisse.

Les taux de réussite sont tout aussi contrastés : faibles en master *Sciences de l'éducation*, en master *Sciences sociales*, corrects en master MIASHS, en master *Métiers du livre*, en master *Psychologie* (avec de forts contrastes en fonction des parcours), satisfaisants en GAED et en *Urbanisme et aménagement*.

Les taux d'insertion professionnelle ne sont pas toujours satisfaisants. Ils sont faibles dans le master *Métiers du livre* (- de 50 % à deux ans), peu élevés dans le master *Sciences de l'éducation*, corrects dans le master *Sciences sociales* (mais pas au niveau des qualifications du diplôme). Les taux d'insertion professionnelle ne sont pas toujours fournis avec détails et analysés (master GAED, master *Psychologie*). Les taux de poursuite d'études sont en général assez peu renseignés et ne concernent qu'une proportion réduite d'étudiants, tous masters confondus. Cette faible proportion constitue un problème pour les parcours recherches du master *Psychologie* : un tiers seulement des étudiants en poursuite d'études ; ce qui est faible.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- les formations sont bien positionnées dans leur environnement local, régional et national.
- Les équipes pédagogiques sont diversifiées et équilibrées.
- Le souci de professionnalisation est omniprésent dans les maquettes pédagogiques.

Principaux points faibles :

- Il n'existe aucune lisibilité de la cohérence du champ.
- L'utilisation du numérique est classique et limitée.
- Le positionnement à l'international des formations est peu marqué.
- On relève de nombreux manquements dans le pilotage, et notamment des conseils de perfectionnement inexistant ou non conformes à la réglementation.
- Peu de suivi des cohortes de diplômés.

Recommandations :

Le champ ASHSTU de l'université de Grenoble rassemble des formations de bonnes qualités, mais pour lesquelles une amélioration du pilotage aiderait à remédier à de nombreux points faibles, notamment la mise en place des conseils de perfectionnement encore trop souvent inexistant ou inefficaces. Ces conseils de perfectionnement pourraient se saisir des manquements actuels en terme de suivi des étudiants ou de mobilité internationale, par exemple. De nombreuses innovations pédagogiques, notamment basées sur le numérique, sont également possibles. Elles sont même nécessaires dans certaines formations, comme le master *Métiers du livre*.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Géographie et aménagement* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation généraliste en trois ans qui s'assigne deux objectifs complémentaires : former les étudiants aux disciplines de l'espace et des territoires pour leur permettre la poursuite d'études en master (privilégiée) et permettre aux étudiants l'accès au monde du travail grâce à l'acquisition de compétences professionnelles. Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, cette licence propose une spécialisation progressive avec en 2^{ème} année le choix d'options puis de parcours en 3^{ème} année.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont très clairement explicités et correspondent tout à fait à une licence généraliste en géographie. Les enseignements sont caractérisés par une très bonne progressivité, en particulier grâce à un choix d'option en deuxième année de licence (L2) puis d'un parcours en troisième année (L3), parmi quatre possibles : <i>Aménagement, Environnement, Géographie, espaces, sociétés, Urbanisme</i>. Les objectifs de chaque parcours sont clairement présentés. Cette licence a été principalement structurée pour permettre aux étudiants de poursuivre des études dans plusieurs masters, et son contenu est adapté à une poursuite d'études à l'UGA ou dans d'autre. Même si très peu de diplômés de la licence entrent directement dans le monde du travail, la formation propose des dispositifs notables de pré-professionnalisation, en particulier au travers de la maîtrise des outils de production graphique et cartographique (DAO, CAO, SIG), mais aussi via des stages (facultatifs mais encouragés en L1 et L2, obligatoires en L3) et une familiarisation à la logique du projet au travers de plusieurs ateliers en L2 et L3.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier apporte une analyse juste du positionnement de la formation à l'échelle locale et régionale en s'efforçant de mettre en évidence ses singularités, comme l'accent mis sur la pré-professionnalisation (acquisition de compétences informatiques en particulier, stages, projets) ; la diversité des quatre parcours proposés en L3 ; l'ouverture sur le monde professionnel. Un nombre important de partenariats est tissé avec le monde socio-professionnel et culturel, via les enseignements assurés par des professionnels extérieurs (22 % des heures) et les commandes d'ateliers notamment.</p>

Il est toutefois dommage que le tableau présentant les différents intervenants professionnels ne caractérise pas de manière plus précise les fonctions et grades des intervenants (il se contente de catégories génériques comme « agent public » ou « salarié du « privé », sans préciser quelles fonctions professionnelles occupent ces intervenants). Le partenariat avec l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPOU) et l'Association pour le Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) est à noter. De manière générale, les liens avec le monde socio-professionnel et culturel paraissent étroits, bien plus que dans la plupart des licences *Géographie et Aménagement*, ce qui contribue probablement à une réelle pré-professionnalisation des étudiants, et à bien les préparer aux masters vers lesquels ils vont se diriger. Si le dossier présente diverses formes intéressantes et pertinentes d'articulation avec la recherche apparaissent intéressantes et pertinentes, il ne précise pas à quel(s) laboratoire(s) cela se rattache. Aucune coopération internationale n'est évoquée dans cette partie du dossier.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est expliquée en détail et de manière très claire. La licence *Géographie et aménagement* de l'UGA se caractérise par une spécialisation progressive bien organisée à l'échelle des trois années : une L1 « découverte », une L2 « orientation » avec le choix d'une option parmi quatre, une L3 « spécialisation » avec le choix d'un parcours parmi quatre. La pré-professionnalisation et la mise en situation professionnelle apparaissent très satisfaisantes (cf. rubrique précédente), de même que la place du numérique et de l'innovation pédagogique. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles présente les compétences développées dans le cadre de la licence ainsi que quelques secteurs d'activité potentiels. L'enseignement de l'anglais est présent, mais reste limité à des enseignements de 20 heures de travaux dirigés sur 3 ou 4 semestres selon les parcours, ce qui paraît trop peu. Sur le plan international, un grand nombre d'accords existe avec des universités étrangères, et le volume d'échanges est non négligeable : 11 à 32 entrants selon les années, 9 à 23 sortants selon les années, pour des effectifs compris entre 97 et 165 étudiants. La volonté d'innovation de l'équipe pédagogique semble cependant limitée par des contraintes budgétaires.

Pilotage

La répartition des responsabilités est claire et le rôle de chaque membre de l'équipe de direction de la licence est exposé de manière détaillée dans les annexes. Le responsable de la licence est aussi responsable pédagogique de la L1 ; il est assisté dans ces tâches par quatre responsables de parcours qui s'occupent de la L2 et de la L3 chacun dans leur domaine de spécialité et, à partir de la rentrée 2019, par un référent compétences transversales méthodes et outils. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement. Des commissions d'enseignements se tiennent deux fois par an par niveau avec les délégués pour faire remonter les appréciations, positives comme négatives, des étudiants. Ces commissions semblent tenir lieu de conseil de perfectionnement, mais le dossier ne contient que peu d'informations sur la composition (nombres de professionnels, de personnels BIATSS et d'étudiants), sur le rôle joué par ce conseil et sa capacité d'effectuer des changements (les comptes rendus des commissions d'enseignements ne sont d'ailleurs pas fournis, alors même que leur présence aiderait à mieux juger de l'utilité de cette instance). Les enquêtes menées depuis 2016 par l'Observatoire des formations permettent l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, qui semble être un outil précieux pour le pilotage de la licence. Le dispositif d'évaluation des compétences et des connaissances des étudiants est bien expliqué et tout à fait adapté à la licence. Des dispositifs d'aide à l'orientation et à la réussite nombreux et pertinents existent. Les compétences à acquérir par les étudiants sont bien énoncées. Un portefeuille d'expérience et de compétences existe et est utilisé à un niveau assez satisfaisant (35 %, contre 22 % au niveau national).

Résultats constatés

Cette licence accueille un grand nombre d'étudiants (entre 363 et 406 sur les trois années) et obtient de bons résultats en matière de réussite, même en L1. Une très grande majorité des diplômés poursuit des études en master, pour presque la moitié dans les deux masters proposés par l'UGA (master Géographie, aménagement, environnement et développement et master Urbanisme et aménagement). L'autre moitié des étudiants poursuivent leurs études dans une grande diversité de formations de la France entière, dans les différents domaines auxquels les ont préparés les quatre parcours offerts par la licence. De manière générale, il semble que seulement un très petit nombre d'étudiants entre directement sur le marché du travail ; mais ce n'est pas là l'objectif d'une licence générale.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une spécialisation progressive bien pensée, dans des parcours clairement identifiés et répondant aux besoins d'orientation des étudiants en géographie et aménagement.
- Une pré-professionnalisation marquée (stages, ateliers, terrain, compétences informatiques).
- Une organisation de l'équipe de direction et une répartition des responsabilités claires.
- Une bonne ouverture aux échanges internationaux.

Principaux points faibles :

- Trop peu d'informations sur les commissions d'enseignements.
- Trop peu de place pour l'anglais limité à 3 ou 4 semestres d'apprentissage.
- Des informations lacunaires sur les fonctions et grades précis des intervenants professionnels.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Géographie et aménagement* propose une bonne formation portant sur les fondamentaux de la géographie, tout en proposant une véritable pré-professionnalisation. Elle est bien structurée, progressive et offre en L3 quatre parcours de spécialisation. Le dossier présente très clairement cette formation et son organisation. Il serait néanmoins souhaitable de mieux préciser le rôle des commissions d'enseignements (il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention...), surtout en matière d'action mises en œuvre par l'équipe pédagogique pour prendre en compte les retours des étudiants. Il est évident que l'équipe pédagogique souhaite innover mais semble être freinée par des contraintes budgétaires. On peut espérer qu'à l'avenir des garanties soient apportées en la matière, afin de permettre à l'équipe pédagogique de continuer à innover et à répondre aussi clairement aux besoins de formation des étudiants en géographie et aménagement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation généraliste et a pour objectif principal une poursuite d'études en master. Sa finalité clairement pluridisciplinaire autorise une poursuite d'études très diversifiée. Elle comporte un parcours commun en première année de licence (L1), puis, à partir de la deuxième année de licence (L2), deux parcours (*Mathématiques – Informatique – Sciences cognitives* et *Mathématiques – Informatique – Sciences économiques*). Tous les cours sont assurés en présentiel et la formation propose des projets et des stages facultatifs. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'UGA.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues sont très clairement exposées. La formation permet d'acquérir ces connaissances tant en mathématiques et en informatique (pour les deux parcours) qu'en sciences cognitives ou qu'en sciences économiques (selon le parcours considéré). On apprécie tout particulièrement la finalité pluridisciplinaire de la formation qui donne des parts égales aux trois disciplines de chaque parcours, sans oublier les enseignements transverses, ce qui permet des poursuites d'études dans des masters très diversifiés. Ces poursuites d'études sont très bien renseignées. Les enseignements sont organisés de façon pertinente et cohérente, permettant d'atteindre les objectifs d'intégrité scientifique et de maîtrise des fondamentaux des trois disciplines principales.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au plan national et régional, d'autres universités proposent cette mention de licence. Au niveau régional, la licence MIASHS de l'UGA présente une offre de formation moins développée que celle de l'Université Lumière (Lyon 2) mais plus développée que celle de l'Université Savoie Mont Blanc (l'USMB, Annecy) ou celle de l'Université Clermont Auvergne (l'UCA, Clermont-Ferrand) concernant les sciences sociales.</p> <p>La licence MIASHS s'appuie sur une équipe pédagogique regroupant des enseignants-chercheurs issus différents laboratoires (Centre de Recherche en économie de Grenoble (CREG), Laboratoire d'économie Appliquée de Grenoble (GAEL), Laboratoire Grenoble Images Parole Signal Automatique (GIPSA-lab), Laboratoire</p>

d'Informatique de Grenoble (LIG), Laboratoire Jean Kuntzman (LJK), Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition (LPNC)), ainsi que d'un centre de recherche grenoblois liés à l'informatique, aux mathématiques, aux sciences cognitives et aux sciences économiques, offrant ainsi un environnement de qualité en matière de recherche. Ces laboratoires accueillent des étudiants en stage. De plus, un dispositif « stages d'excellence » permet l'immersion d'un mois et demi de quelques étudiants au sein d'une équipe de recherche.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques est réduite, ce qui n'est pas étonnant du fait du caractère généraliste de la formation et du fait que beaucoup d'étudiants privilégient les stages en laboratoire de recherche. Cependant, quelques étudiants effectuent un stage d'une quinzaine de jours dans des entreprises, associations et collectivités locales. De plus, la formation est engagée dans un projet « investissements d'avenir », programmes d'investissement de l'État français (IDEX) de création d'un réseau Alumni au sein de l'unité de formation et de recherche « Sciences de l'Homme et de la société » (UFR SHS) afin de créer un réseau Alumni pour favoriser le développement de tels stages. Les stages peuvent donner lieu à la validation de trois crédits, ils sont cependant optionnels et le nombre est peu développé.

Un travail de fond est engagé pour favoriser la mobilité des étudiants : la formation fait partie du réseau international d'Universités AURORA, ce qui facilite la mobilité des étudiants dans des universités hors Europe. Cependant, trois ou quatre seulement effectuent tout ou partie de leur troisième année dans une université étrangère (par an).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible. La spécialisation se fait très tôt (au cours de la L1 avec possibilité de revenir sur sa décision jusqu'à la fin de la L1), et les deux parcours débutent dès l'entrée en L2. Cependant, le principe de spécialisation progressive est respecté dans la mesure où les étudiants ont un réel choix de poursuite d'études dans l'une ou plusieurs des trois disciplines fondamentales suivies jusqu'à la fin de la formation. Des passerelles entrantes permettent l'accueil d'étudiants en réorientation en cours de L1, et à l'entrée de L2 et de L3, ainsi que des étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ; les passerelles sortantes vers certaines licences professionnelles existent mais ne sont quasiment pas utilisées. L'entrée directe en L2 ou L3 est cependant difficile à partir de formations monodisciplinaires. Les modalités pédagogiques d'intervention et d'évaluation sont diverses, alliant les méthodes classiques aux nouvelles pratiques pédagogiques innovantes (par exemple par le recours aux cours magistraux par classes inversées, ou l'introduction de jeux éventuellement sérieux dans certaines séances). L'existence de différentes formules de contrat pédagogique permet l'adaptation de la formation aux publics spécifiques. Les étudiants relevant de la formation continue sont intégrés dans la formation initiale, sans dispositions particulières. Le processus de validation des acquis de l'expérience n'est pas décrit.

La licence, généraliste, ne comporte pas en propre d'enseignement de professionnalisation, mais la place de la professionnalisation n'est pas négligeable : plusieurs enseignements apportent des compétences pratiques, les étudiants ont la possibilité de suivre des unités d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation et une à deux UE de projet tuteuré, d'avoir une sensibilisation à la conduite de projet et aux méthodes agiles, ou encore de faire un stage. De plus, des rencontres autour de thématiques ciblées, des rencontres employeurs, et des ateliers de préparation au recrutement sont ouverts à tous les étudiants de l'université. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est bien renseignée. L'évaluation des stages est faite sur la base d'un rapport, d'une soutenance et de l'appréciation de l'organisme d'accueil.

La recherche est également très présente dans la formation avec un enseignement d'initiation à la recherche proposé dans chaque parcours, des stages de L3 effectués au sein de laboratoires de recherche auxquels appartiennent des enseignants-chercheurs de l'équipe, et un dispositif « stages d'excellence » qui permet une immersion d'un mois et demi de quelques étudiants au sein d'une équipe de recherche.

Une place non négligeable est laissée au numérique et aux pratiques pédagogiques innovantes avec de nombreux travaux sur machine, la mise à disposition de salles machine, l'utilisation d'une plateforme d'enseignement, l'existence d'une pédagogie par projet, de classe inversée, de jeux sérieux.

La formation accueille 15 à 20 % d'étudiants étrangers et un travail de fond est engagé pour promouvoir l'envoi d'étudiants à l'étranger. Le faible taux de mobilité sortante est entre autres expliqué par un taux important d'étudiants boursiers. Un enseignement d'anglais est dispensé du semestre 1 au semestre 4. L'équipe pédagogique réfléchit au moyen d'introduire des enseignements dispensés en anglais sans risquer de pénaliser une partie de la promotion, dont le niveau est encore insuffisant.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée mais souffre d'un déficit de permanents en mathématiques relativement aux autres disciplines. Ce déficit est accentué par le fait qu'une part importante de l'équipe est engagée dans des responsabilités universitaires (formation et recherche) entraînant des décharges d'enseignement. Le pilotage est assuré par une commission pédagogique pour la gestion courante et par le conseil de département MIASHS à l'UFR SHS pour les grandes orientations. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, pourtant obligatoire (il doit être mis en place à la rentrée 2019). L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait par le biais de questionnaires semestriels diffusés sur la plateforme d'enquêtes en ligne LimeSurvey. Ils sont diffusés par la commission pédagogique et synthétisés par le directeur du département MIASHS. Des réunions sont organisées avec les représentants élus des étudiants. Un gros travail, incluant un circuit de relecture, a été effectué pour l'autoévaluation, mais on ne sait pas quelles informations ont été tirées pour la formation.

Les règles de délivrance des crédits et du diplôme sont clairement explicitées dans le règlement des études. Les jurys sont présidés par l'un des responsables de la licence ; ils sont constitués des membres de la commission pédagogique et ouverts aux enseignants de l'équipe. Le portefeuille d'expérience et de compétences est l'outil institutionnel de suivi des compétences. Le supplément au diplôme, très bien renseigné, est individualisé, ce qui permet de faire figurer toutes les compétences acquises, qu'elles soient ou non prévues dans le cadrage national des formations.

De nombreux dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place, dont une étape d'intégration des étudiants, une UE de transition avec le lycée, la création de contrats pédagogiques, le suivi individuel des étudiants, les tutorats en L1, des emplois du temps centrés sur l'étudiant.

Résultats constatés

Les effectifs sont ceux d'une mention à taille humaine, avec une augmentation du nombre d'inscrits de 70 % ces deux dernières années, qui peut s'expliquer par les actions de communication à destination des lycées menées par la commission pédagogique d'une part, et par l'effet du babyboom 2000 d'autre part. Les taux de réussite sont clairement identifiés, ils sont satisfaisants en L2 (73,50 % en 2017-18) et en L3 (84,20 % la même année), mais ils restent faibles en L1 (50 % en 2017-2018), même si en nette augmentation par rapport au contrat précédent. La progression par rapport aux années antérieures est expliquée par les nombreux dispositifs d'aide à la réussite mis en place.

L'observatoire des formations assure le suivi du devenir et de l'insertion professionnelle des diplômés à un an. Il ressort que la quasi-totalité des étudiants qui ont réussi leur L3 enchainent en première année de master, ce qui montre que l'objectif de la formation est bien atteint. Une majorité des étudiants poursuivent au sein de l'UGA, mais le type de master intégré n'est pas précisé.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Véritable pluridisciplinarité de la formation.
- Nombreux dispositifs d'aide à la réussite.
- Bonne prise en charge des nouveaux arrivants et interactions entre les trois promotions de licence.
- Très bons taux de réussite en L2 et L3 et d'intégration en master.

Principaux points faibles :

- Difficultés de réorientation et de passerelles en L2 et L3.
- Peu d'ouverture à l'international.
- Faible nombre de stages.
- Taux d'enseignants permanents faible en mathématiques.
- Pas de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence MIASHS de l'UGA est une licence généraliste et pluridisciplinaire, ayant de très bons taux de réussite en L2 et L3 et d'insertion en master. Ses effectifs et taux de réussite en L1 sont en nette progression, témoignant de l'implication de l'équipe enseignante tant pour multiplier les actions de communication à destination des lycées que pour mettre en place les nombreux dispositifs d'aide à la réussite.

Même si la finalité de la formation n'est pas professionnelle, on peut regretter qu'aussi peu d'étudiants effectuent un stage en entreprise, association ou collectivité locale. La mise en place du conseil de perfectionnement ainsi que la création d'un réseau Alumni faciliteraient très certainement l'obtention de stages par les étudiants. Le taux de participation aux enquêtes d'évaluation de la formation par les étudiants pourrait être amélioré en passant par l'Observatoire National de la Vie étudiante.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation généraliste en trois ans, ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master *Psychologie*. Du fait des savoirs et compétences transversales acquis en licence *Psychologie*, cette formation donne également accès à une poursuite d'études dans d'autres disciplines, voire une insertion professionnelle pour ceux ne poursuivant pas leurs études en master. Cette formation de l'UFR *Sciences humaines et sociales* comprend une variété de sous-disciplines constitutives de la psychologie, socle de base (*Psychologie clinique, psychologie de la santé, psychopathologie, psychologie cognitive, neuropsychologie, psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations, psycho-ergonomie, psychologie du développement et de l'éducation*) et des disciplines qui y sont associées, comme les neurosciences, ainsi que des connaissances sur les principes de déontologie de la profession. Un élément structurant de cette licence est que le premier semestre est commun avec les cursus de *Sociologie* et de *Sciences de l'éducation*, même si un parcours *Psychologie* est possible à la marge. Ainsi, cette formation s'appuie sur une approche pluridisciplinaire et sur une démarche et méthode scientifique en psychologie. Délivrée en présentiel et pour les publics de formation initiale, elle prend néanmoins en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie, sous la forme de validation des acquis professionnels (VAPP) et de validation d'études. Les enseignements ont lieu sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères, et sont dispensés sous la forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD), et de travaux pratiques (TP). Le nombre total d'heures de la formation représente 1583 heures réparties de manière équilibrées sur les 6 semestres de licence).

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues mériteraient d'être exposées avec davantage de précisions. Le contenu de la formation semble en accord avec la finalité du diplôme, même si le dossier ne permet pas une évaluation précise, qu'il s'agisse des UE disciplinaires ou des UE méthodologiques. Il manque un descriptif permettant d'apprécier le contenu des UE. Le dossier met en avant la pluridisciplinarité des différents contenus de formation, que ce soit au niveau disciplinaire, ou dans les domaines connexes. Les compétences scientifiques, professionnelles et personnelles visées correspondent bien à l'offre de formation fournie, comme l'est l'objectif de la poursuite en master, avec pour objectif premier la formation de psychologues. Du fait de son approche pluridisciplinaire, le diplôme de licence peut conduire à des emplois variés dans divers secteurs : santé, socio-éducatif, formation et éducation, communication, publicité, justice et travail. Enfin, les compétences visées concernent les trois activités principales attendues au niveau européen pour la formation en licence *Psychologie* : le recueil d'informations sur la personne, la mise en forme et l'analyse quantitative et qualitative des informations recueillies, ainsi que l'interprétation et la restitution pour exploitation de ces informations.

Positionnement dans l'environnement

Sur le plan national, comme sur le plan régional, la licence *Psychologie* de l'UGA se différencie par un accent mis sur la formation en psychologie cognitive et par une centration sur la méthode expérimentale. Ces spécificités sont en partie partagées par d'autres licences de la région Auvergne Rhône-Alpes (Savoie Mont-Blanc et Clermont Auvergne), moins par celle de Lyon. Elle se caractérise aussi par un fort adossement aux laboratoires de recherche qui accueillent les enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique : le Laboratoire Inter-Universitaire de Psychologie (LIP/PC2S) et le Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition (LPNC). La formation implique également des enseignants rattachés à d'autres laboratoires de recherche du site grenoblois et de différents organismes de recherche, ainsi que des praticiens issus d'établissements de santé (médecins, psychologues cliniciens du Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble). Ainsi, la formation met un accent particulier sur l'initiation à la recherche scientifique durant les trois années de licence. En troisième année, une Unité d'Enseignement (UE) spécifique consiste à découvrir, par la pratique, la recherche en psychologie cognitive expérimentale, en psychologie clinique et en psychologie sociale. Tout au long de leur formation, les étudiants sont également amenés à prendre part à des expérimentations menées par les deux laboratoires de recherche. Enfin, un dispositif « stages d'excellence » co-porté et déployé sur l'ensemble des laboratoires de l'UGA est accessible aux étudiants de licence vus comme les meilleurs, sans que l'on dispose d'informations sur les modalités de sélection et le nombre de places.

Le dossier formation a des liens avec les partenaires socio-économiques, principalement par le biais de cours ou de manifestations organisées par l'institution où les professionnels décrivent la réalité du terrain (par exemple, le forum des métiers). L'équipe pédagogique organise également une à deux fois par an une rencontre avec des psychologues praticiens du bassin grenoblois. Ceci permet d'avoir des référents de stages pour les étudiants, et une liste de lieux de stage. Enfin, l'un des partenaires est l'association APPORT (Association pour la Promotion de la Psychologie des organisations et la recherche sur le travail – Grenoble) qui compte des étudiants et des anciens diplômés en psychologie du travail et permet de créer un réseau actif d'anciens étudiants, de professionnels et d'enseignants-chercheurs qui se retrouvent de manière informelle lors de débats et de conférences. Au-delà de ces éléments positifs pour la professionnalisation, les différents types de partenariats restent trop peu décrits et encore peu nombreux. Les liens avec le terrain, institutionnels et dans le cadre de la formation restent donc à développer. C'est d'autant plus important qu'il convient de dépasser la singularité de la licence *Psychologie* de l'UGA en matière de stage, celui-ci n'étant pour le moment qu'optionnel.

Les partenariats internationaux pour la mobilité des étudiants concernent essentiellement les pays de l'Union Européenne par le biais du programme Erasmus (16 universités partenaires) proposé aux étudiants de licence 3 qui sont sélectionnés en amont. Depuis trois ans, une politique incitative pour la mobilité est mise en place avec la création d'une UE Anglais pour la préparation à la mobilité internationale (second semestre de la L2), des réunions d'information, des offres de cours en anglais. Ainsi, les étudiants sont encouragés à partir pour une année dans une université étrangère, principalement pour les étudiants de licence 3 (23 étudiants sortants en moyenne seulement sur les quatre dernières années). De plus, le département de psychologie a constitué un bureau d'aide « relations internationales ». Les étudiants étrangers entrants (8 en 2018-2019) sont accueillis par le Service Accueil International, et un choix de cours disciplinaires de plus en plus important est proposé en anglais. Ils ont également la possibilité de prendre des cours intensifs de français tout au long des deux semestres de la licence 1 (30h par semestre). Il est regrettable que les efforts déployés pour favoriser la mobilité internationale des étudiants de licence portent si peu de fruits. La stratégie consistant à viser plus particulièrement les étudiants de L3 se heurte sans doute aux réticences de ces derniers à prendre le risque de la mobilité l'année précédant la sélection en master. Il serait nécessaire de porter les efforts plutôt sur les étudiants de licence 2.

Organisation pédagogique

Il est difficile d'évaluer l'organisation de cette licence puisque les éléments consignés sont très génériques. Ainsi, chaque semestre (à l'exception du semestre 1 de la L1) comprend au moins 4 UE fondamentales obligatoires, une UE de spécialisation en psychologie, ainsi que des UE d'ouverture permettant aux étudiants de construire leur parcours de manière plus individualisée. Le premier semestre de la L1 est construit un peu différemment des autres semestres puisqu'il permet une ouverture sur le domaine plus large des sciences humaines et sociales avec deux UE obligatoires hors psychologie : une en sciences de l'éducation et une en sociologie. L'intérêt de l'organisation particulière de la première année de licence ne se laisse pas apprécier en termes de facilité de réorientation en sociologie ou en sciences de l'éducation ; le dossier est muet sur ce point.

Concernant la cohérence du cursus offert par la licence *Psychologie* de l'UGA, on est donc obligé de lire le dossier entre les lignes, par manque d'informations précises sur plusieurs aspects structurants. On comprend qu'un accent est mis sur la formation à la recherche en psychologie cognitive et neurosciences, et on ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour considérer que le cursus est équilibré, en particulier concernant les méthodes d'investigation en psychologie (observation, entretien, méthode de l'enquête par questionnaire, méthode expérimentale). Un élément objectif à ce propos réside dans le faible nombre d'UE qualifiées d'outils : quatre seulement sur l'ensemble des 6 semestres du parcours *Psychologie* qui comprend 24 UE en tout, soit

1/6ème de l'ensemble, ce qui laisse peu de place à une diversité de méthodes à aborder dès lors qu'on sait que la méthode expérimentale et les statistiques sont comprises parmi ces quatre UE. La méthode de l'enquête par questionnaire ne semble faire l'objet d'une UE que pour les étudiants qui choisissent un parcours orienté vers la sociologie. C'était pourtant un des points forts de la formation grenobloise en psychologie il y a 20 ans ! La formation à l'entretien, indispensable pour tout cadre, a fortiori pour un psychologue, est absente du cursus. En revanche, l'enseignement de l'anglais tout au long de la licence est un point très positif. On relèvera, néanmoins, que la part de CM est trop importante pour cet enseignement lors des premières années de la licence.

Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont classiques, avec un référent « handicap » pour la composante. Le dispositif de VAPP, privilégié par rapport à celui de la VAE est bien décrit ; des données chiffrées auraient été souhaitables.

La formation propose une UE de professionnalisation (Projet Personnel de Formation), soit au semestre 3, soit au semestre 5, ainsi qu'une UE stage optionnelle au semestre 5. Jusqu'en 2016, le département de psychologie a également organisé un forum des métiers : 12 ateliers avec des professionnels des différents champs de la psychologie. Ce forum va être à nouveau proposé avec un financement issu du projet d'initiative d'excellence (IDEX) déposé par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR). D'autres dispositifs sont proposés (outil Pstage, CAREER CENTER pour des offres de stage, ...). La professionnalisation est donc présente dans la formation (la fiche RNCP 'répertoire national des certifications professionnelles' est bien décrite), mais elle nécessiterait d'être développée, notamment par la mise en place d'un stage obligatoire en Licence 3 avec des ECTS (European Credits Transfer System) associés.

L'utilisation du numérique reste très traditionnelle (environnement numérique de travail pour les étudiants) ; les pédagogies innovantes sont absentes.

La mobilité des étudiants et des personnels de l'université UGA reste très faible. Cependant, au-delà des accords ERASMUS, des accords-cadres ont été signés avec la Tunisie et le Niger, du fait de nombreux étudiants africains accueillis dans les laboratoires de recherche, et en lien avec la première finalité de la formation, qui est d'intégrer un master *Psychologie*. Ces accords touchent néanmoins plus directement les étudiants qui poursuivent en doctorat.

Pilotage

L'équipe pédagogique repose sur 35 enseignants-chercheurs (E-C : 12 professeurs, 23 maîtres de conférences ; 89% en section 16 du Comité National des Universités (CNU) qui comprend la psychologie et l'ergonomie, sans que l'on connaisse leur sous-discipline, les autres émargeant dans les sections 69-Neurosciences, 26-Mathématiques appliquées et 27-informatique), 3 enseignants agrégés de l'enseignement secondaire (PRAG) dont on ne connaît pas la discipline, et des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) pour un volume équivalent à 5,5 plein temps d'E-C. Aucun professionnel ne bénéficie d'un statut de maître de conférences ou de professeur associé (PAST), de manière à favoriser l'articulation formation-terrain, ce qui paraît étonnant pour un Département de psychologie de cette taille. Des professionnels de terrain, psychologues praticiens pour la plupart, interviennent, cependant, pour un volume équivalent à 3 plein temps d'E-C.

Les missions des responsables sont bien coordonnées. Les trois années de licence ont chacune un responsable pédagogique enseignant-chercheur du département, et pour chaque année, est dédié un gestionnaire administratif. La Licence dans sa globalité comprend également un responsable pédagogique ayant pour fonction de coordonner et d'encadrer l'ensemble. Chaque UE est également sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Enfin, une direction administrative adjointe à la responsabilité de la scolarité licence et est assistée par une responsable du pôle scolarité. Le département de psychologie est lui-même sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur titulaire.

Les conseils de perfectionnement ne sont pas encore mis en place ; ils sont annoncés pour l'automne 2019. Des commissions pédagogiques sont, néanmoins, organisées pour définir les enseignements et coordonner la formation. L'évaluation des enseignements n'est ni centralisée, ni systématisée. Seuls certains enseignants proposent un questionnaire personnalisé. Les modalités de contrôle des connaissances votées en Commission de la formation et de la vie universitaire, sont connues des étudiants. Les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme sont décrites dans le règlement des études, et mis à disposition sur le bureau virtuel des étudiants. L'approche par compétence est développée. Il existe également un portefeuille d'expériences et de compétences. Les compositions des jurys et leur fonctionnement sont définis en début d'année et validés par le directeur de l'UFR.

Plusieurs dispositifs d'aide sont mis en place. Concernant les dispositifs informationnels, le principal est la journée des lycéens. Pour les étudiants de licence, un forum de présentation des masters est organisé en milieu d'année pour informer des différents parcours de master (principalement en *Psychologie*). Des interventions ponctuelles de l'institut de formations des travailleurs sociaux (IFTS) sont également organisées pour les étudiants qui veulent se réorienter. Concernant les dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiants primo-entrants, la semaine d'accueil est une période privilégiée permettant aux étudiants de connaître les activités de l'UFR, et les différents services inter-universitaires (Bibliothèque Universitaire, centre de santé inter-universitaire), de faire

des tests obligatoires de positionnement (culture générale, tests de mathématiques, d'anglais). Des étudiants de L2 (parrain/marraine) font découvrir le campus et favorisent le travail de groupe. Des ateliers « réussite » sont également proposés pendant tout le premier semestre de la L1 pour apporter des informations générales ou plus spécifiques aux étudiants. Ces différentes mesures ont montré leurs effets puisque le taux de réussite en L1 est passé de 49 % à 69 %, entre 2016 et 2018, avec un taux restant stable en L2 et L3 (plus de 80 %). En outre, l'absentéisme a chuté de 33 %.

Résultats constatés

Les effectifs sont satisfaisants et stables depuis 2014-2015. En L1, 609 étudiants étaient inscrits en 2017-2018, 549 étudiants en 2018-2019. En licence 2, 287 étudiants étaient inscrits en 2017-2018, 395 étudiants en 2018-2019. En Licence 3, 235 étudiants étaient inscrits en 2017-2018, 237 étudiants en 2018-2019. Ces données révèlent une bonne attractivité de la formation. Les taux de réussite sont faibles en L1 et en L2 – comme dans la plupart des licences *Psychologie* sur le plan national, mais augmentent chaque année depuis trois ans. Ainsi, en licence 1, suite aux dispositifs mis en place par l'UFR, le taux moyen de réussite est de 58 %, avec une forte augmentation en 2017-2018 atteignant 69 %, ce qui est très correct. En licence 2, le taux est de 86 % de réussite et en licence 3 de 82 % de réussite. Un dispositif de suivi du devenir des diplômés est réalisé chaque année par l'observatoire de l'UGA, par une enquête à 6 mois après l'obtention du diplôme. Selon les données transmises dans le dossier, un tiers des étudiants diplômés de licence 3 continue en master soit à l'UGA, pour un master *Psychologie*, ou un master plus transversal, comme le master *Sciences cognitives, de neuropsychologie clinique et neurosciences cognitives, de gérontologie, d'ergonomie, ou des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation* (pour un taux de 40 % qui a baissé suite à la mise en place de la sélection en master 1), soit dans une autre université.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon taux de réussite en licence.
- Formation pointue à et par la recherche expérimentale.
- Formation à l'anglais (notamment pour psychologues) tout au long de la licence.
- UE de préparation à la mobilité internationale.

Principaux points faibles :

- Opacité du dossier concernant des aspects structurants du cursus (objet des enseignements de méthodologie, intérêt du S1 pluridisciplinaire alors que la proportion d'étudiants se réorientant est infime).
- Aucun stage obligatoire sur l'ensemble de la licence.
- Très faible taux d'insertion des diplômés de licence de psychologie en master de psychologie.
- Déséquilibre entre l'enseignement sous-disciplinaire et la formation méthodologique.
- Faible mobilité internationale des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Psychologie* de l'UGA possède de solides atouts en matière de formation à la psychologie cognitive et à la méthode expérimentale. Le dossier permet de relever des progrès notables en matière de réussite, en particulier en L1. En revanche, la plupart des diplômés de licence ne trouve pas d'accueil en master. Cette licence accueille peut-être trop d'étudiants. La capacité d'accueil des masters, voire l'offre de formations en master devraient-elles être renforcées. La création de licences professionnelles permettrait d'offrir un débouché à des étudiants qui ne souhaitent pas intégrer un master. Le travail réalisé en matière de réussite en licence a produit des résultats, mais a aussi mécaniquement augmenté la proportion d'étudiants ne trouvant pas d'insertion en master, compte tenu de la mise en place de la sélection à l'entrée du M1. Les spécificités de la licence *Psychologie* de Grenoble (avec un fort accent mis sur la formation à la psychologie cognitive et à la méthode expérimentale) rendant les étudiants peu adaptés à la plupart des masters organisés dans d'autres universités, il paraît impératif que l'équipe pédagogique réfléchisse de manière globale aux finalités de la formation et à l'articulation licence-master.

Si l'on trouve aujourd'hui d'excellents manuels sur les différentes sous-disciplines de la psychologie, y compris en langue française, l'acquisition des méthodes nécessite une pédagogie en présentiel ; un rééquilibrage doit donc être opéré au profit des méthodes du psychologue, y compris dans une perspective d'intervention sur le terrain. Il est indispensable d'introduire en licence psychologie un enseignement aux techniques d'entretien et à la méthode de l'enquête par questionnaire. L'effort effectué par l'équipe pédagogique en faveur de la méthode expérimentale doit être généralisé à l'ensemble des méthodes d'investigation en psychologie.

On comprend aussi que les retours d'étudiants pointent une faible articulation entre la formation et le terrain. Un élément objectif à ce propos peut être trouvé dans l'absence de stage obligatoire, ce qui représente une singularité de l'UGA sur le plan national. Un stage obligatoire encadré représenterait un progrès notable pour la formation des étudiants dans une discipline dans laquelle l'articulation formation-terrain est essentielle. Cela faciliterait aussi les poursuites d'études dans des masters d'autres universités.

La mobilité internationale des étudiants apparaît également clairement comme un point faible de la formation : 23 étudiants par an, en moyenne, réalisent un semestre ou une année à l'étranger pour plus d'un millier d'étudiants de licence, ce qui est bien inférieur à la (déjà faible) moyenne nationale. Il faut viser un effectif bien plus ambitieux et revoir la stratégie consistant à inciter plus particulièrement les étudiants de L3. Cette stratégie n'est plus adaptée compte tenu de la sélection à l'entrée du master depuis deux ans qui ne favorise pas la prise de risque que représente la mobilité en dernière année de licence. Les étudiants de L2 constituent probablement la bonne cible pour une politique résolument incitative de mobilité internationale.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif la préparation aux métiers de l'enseignement, de l'ingénierie, de la formation et l'accès aux masters dans ces mêmes secteurs d'activité. Organisées en six semestres, elle délivre les 180 crédits ECTS nécessaires à l'obtention du diplôme. Pluridisciplinaire, elle propose des enseignements théoriques liés aux didactiques, aux apprentissages et aux pratiques d'évaluation, ainsi que des enseignements méthodologiques et techniques qui permettent d'acquérir les connaissances et compétences requises dans les métiers visés. Les enseignements ont lieu sur le campus de l'UGA, uniquement en présentiel. Elle est ouverte à la formation continue et à la validation des acquis de l'expérience.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et les compétences attendues sont clairement exposées et la modularité des parcours proposés autorise des choix d'orientation et de définition progressifs du cursus universitaire ultérieur ou de la construction du projet professionnel. Les deux parcours proposés à partir du semestre 4 (S4) – École et Encadrement éducatif ou Formation professionnelle - attestent de cette logique et de l'accès favorisé, soit dans le master <i>Sciences de l'éducation</i> orienté vers l'ingénierie de formation, les métiers du livre et de l'édition ou la recherche en éducation, soit dans les masters <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation</i> et de la formation (MEEF) visant l'enseignement dans le premier degré (professorat des écoles) ou l'encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation). Les emplois visés sont donc principalement de niveau master, dimension intégrée dans la structure et les contenus de cette licence, qui permet cependant également un accès sans poursuite d'études dans certains métiers de l'encadrement scolaire ou du secteur socio-éducatif notamment.
Positionnement dans l'environnement
L'organisation globale de l'offre de formation de cette licence s'apparente aux propositions faites par d'autres universités au niveau national ; ce qui permet potentiellement la poursuite d'études dans d'autres masters du même champ disciplinaire, au-delà de l'Université de Grenoble. Localement, cette licence est clairement positionnée dans l'offre globale de l'université et seule sur le territoire académique. Au niveau de la région deux autres licences <i>Sciences de l'éducation</i> existent à l'Université Lumière (Lyon 2) et à l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne).

La licence est portée par un département adossé au niveau de la recherche au Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte (LaRAC) et, pour l'enseignement supérieur, à l'école doctorale « Sciences de l'Homme, du politique et du territoire ». Elle vise deux objectifs complémentaires : l'enseignement par la recherche et la professionnalisation.

Le caractère pluridisciplinaire de la licence se traduit par l'intervention pédagogique d'enseignants de plusieurs départements de l'unité d'enseignement et de recherche « Sciences de l'Homme et de la société » (UFR SHS) de l'université, des partenariats avec d'autres laboratoires (Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM) ; Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie (LIP) ; Laboratoire de neuropsychologie cognitive (LPNC) ; Institut Fourier) ainsi qu'avec des établissements scolaires, des organismes publics, associatifs ou des entreprises (par exemple : la Chambre de Commerce et d'industrie ; le CFA Compagnonnique d'Echirolles ; les écoles de Santé du CHU de Grenoble). Ces terrains de stages ou ces interventions de professionnels extérieurs concourent à la construction du parcours de formation et du projet professionnel des étudiants.

Les possibilités de coopération à l'international, de mobilité entrante et sortante sont multiples ; elles concernent en moyenne l'accueil de cinq étudiants les trois niveaux de licence confondus (sur des effectifs moyens par an pour les trois dernières années de 270 étudiants en L1, 150 en L2 et 110 en L3). Cependant, les nombres effectifs de personnes engagées en mobilité sortante ne sont pas mentionnés.

Organisation pédagogique

Le passage récent (à partir de 2014) d'une licence « suspendue » ne commençant qu'en 3^{ème} année (L3) à une licence complète depuis la 1^{ère} année de licence (L1), a participé à la mise en cohérence et à l'homogénéisation de l'offre globale de formation, depuis le recrutement à l'entrée à l'université jusqu'à la poursuite d'études en master. Ces trois années de licence sont organisées autour d'une spécialisation progressive, avec une proposition d'enseignements généralistes en L1, l'introduction de parcours de professionnalisation en L2 à partir du S4 et des enseignements de spécialisation en L3. Cette formation allie de la sorte une dimension généraliste et pré-professionnalisante. La dimension pluridisciplinaire ouvre sur des apports théoriques et méthodologiques variés, relatifs aux spécificités des disciplines enseignées (histoire, sociologie, philosophie, économie, psychologie, didactiques des disciplines). Un équilibre est recherché dans lequel chaque semestre est organisé autour de six enseignements fondamentaux et de trois enseignements optionnels à choisir parmi une offre de six enseignements, dont un est obligatoirement l'anglais et dont un peut être choisi dans l'offre des autres UFR du site. Une attention particulière est donnée aux enseignements de méthodologies professionnelles et pour la recherche. L'équilibre entre contrôle continu et terminal est recherché, ainsi qu'entre cours magistraux et travaux dirigés afin d'assurer un bon accompagnement des étudiants.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages en tant qu'option, créditée une seule fois, à effectuer au choix en L2 (à partir du S4) ou L3 (S5 ou S6), dans un lieu correspondant au choix de parcours de l'étudiant, scolaire ou formation professionnelle. Les étudiants ont également la possibilité de faire des stages au cours de l'année, non crédités. Des stages conventionnés (crédités ou non), sont principalement dans des établissements scolaires mais également dans des organismes de formation. Ils ont une durée de 35 heures minimum et ne peuvent excéder 924 heures (équivalent à six mois à temps plein) par année universitaire, et doivent avoir lieu en dehors des heures de cours. Ils participent au développement des compétences professionnelles des étudiants (observations, recueil des données). Outre les réunions annuelles d'information sur ces possibilités de stages, une application numérique de gestion des stages est proposée par l'UGA et permet aux étudiants d'accéder à des offres de stages, de formation par alternance, d'activités bénévoles ou d'emploi qui positionnent l'étudiant en situation professionnelle et concourent à sa professionnalisation. Les lieux de stage sont peu diversifiés au-delà des établissements scolaires. Il est également proposé un dispositif « stages d'excellence » qui permet aux étudiants une connaissance accrue des métiers de la recherche (en 2018 une étudiante a pu en bénéficier).

L'équipe pédagogique s'appuie sur des pratiques pédagogiques variées intégrant l'environnement numérique de l'université. La licence propose des enseignements en présentiel avec supports numériques déposés sur la plateforme pédagogique *moodle*, et recourt au dépôt de documents pour l'évaluation de travaux, quiz en ligne, vidéos... Dès la L1, des travaux dirigés portent sur la maîtrise des outils numériques. Classiquement, le numérique est aussi utilisé pour les travaux méthodologiques d'enquêtes et les travaux statistiques. Il n'est pas fait mention d'intégration aux formations d'une préparation à la certification de type PIX, utile dans la formation des étudiants (notamment pour les prétendants au master MEEF).

Par ailleurs, des mobilités sortantes sont proposées en L3 en Allemagne, Espagne, Pays-Bas et Pologne. Un programme d'échanges d'assistants de langues permet aux étudiants d'enseigner le français à l'étranger. L'UGA est engagée dans le programme ERASMUS+ pour favoriser les mobilités et les formations à l'international, dont les chiffres ne sont cependant pas donnés. Les étudiants en formation continue peuvent suivre la formation

avec les étudiants en formation initiale, ils peuvent entrer directement en L2 ou en L3 en faisant valoir la validation des acquis personnels et professionnels.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très diversifiée (une majorité de 13 enseignants-chercheurs des sciences de l'éducation (3 professeurs des universités et 10 maîtres de conférences) ; deux de l'information et de la communication ; deux de psychologie ; un de mathématiques appliquées ; à cela s'ajoute des intervenants de profils variés en éducation physique et sportive (EPS), éducation spécialisée, langues etc.) l'ensemble étant en accord avec la dimension pluridisciplinaire de la licence en sciences de l'éducation. Les enseignants et responsables d'enseignements sont tous des enseignants-chercheurs et les intervenants extérieurs sont majoritairement engagés dans des projets de recherche. Le travail de coordination pédagogique est réalisé par un responsable par année de licence et par le directeur du département. Au-delà de l'équipe spécifique du département sciences de l'éducation, elle est composée d'enseignants-chercheurs d'autres départements de l'UFR SHS ou d'autres composantes de l'UGA, y compris de l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation), d'attachés temporaires d'étude et de recherche (ATER) et de moniteurs ainsi que de professionnels ayant une activité extérieure au monde universitaire. On notera que la part de ces intervenants extérieurs dans d'autres secteurs que scolaires est faible dans le volume global de ces trois années de licence.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée par la mise à disposition d'un questionnaire d'évaluation sur *moodle* une fois par semestre par la commission pédagogique (composée de trois enseignants-référents (un par année) et du directeur de département). Il n'est pas précisé si l'anonymat des étudiants est respecté. L'autoévaluation se fonde pour sa part sur les ressources produites par l'observatoire des formations et le rapport est mis à disposition par ce même observatoire. L'éventail des outils de pilotage est bien investi et coordonné par les responsables de niveaux qui formalisent et dynamisent les échanges et régulations avec l'ensemble des acteurs engagés dans les différents processus, permettant des ajustements et des évolutions progressives.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences est encadré par l'UGA. L'équipe pédagogique se réunit pour les jurys d'examen et en conseil de département pour aborder les orientations pédagogiques, les contenus et les exigences associées. Un conseil de perfectionnement a été mis en place depuis 2018 pour faire un bilan pédagogique une fois par an avec un ordre du jour très détaillé. Il est composé de trois types de membres : directeur du département ; les responsables de la licence, et tous les enseignants qui participent à la formation ; représentants étudiants de chaque année ; deux membres extérieurs appartenant à des entreprises, institutions, administrations en lien avec les débouchés professionnels potentiels de la licence.

La présence d'enseignants d'autres départements, si elle est par ailleurs bénéfique et cohérente avec l'orientation pluridisciplinaire de cette licence, limite toutefois les possibilités de pérennisation de certains enseignements, plus exposés aux fluctuations d'enseignants.

Résultats constatés

Rappelons que le passage récent en 2014 à une offre de licence complète ne permet pas de comparer certains indicateurs sur plusieurs années. Ceci étant, l'attractivité de la formation est actée (passage de 162 étudiants en L1 en 2014 à 250 en 2018). Les effectifs sont importants rapportés au nombre d'enseignants titulaires du département : 250 étudiants en L1, 163 en L2 et 128 en L3 sur la dernière période renseignée (2018-2019). Les taux de réussite très satisfaisants et leur répartition sur les trois années de la formation indiquent la cohérence de l'offre et son adéquation avec le public concerné (respectivement, pour 2017-2018 : 58,20 % en L1 ; 79,60 % en L2 ; 94,40 % en L3).

L'orientation détaillée en L1 vers les licences *Sociologie* et *Psychologie* n'est pas connue. Le taux de féminisation est très important sur toute la période enregistrée depuis 2014 (moyenne supérieure à 80 %).

Les taux d'insertion professionnelle ne sont pas renseignés, mais les données sur la poursuite d'études indiquent que 83,70 % des étudiants poursuivent des études en master (67,50 % à l'UGA ; 16,20 % hors UGA). Là aussi, le taux de poursuites important souligne l'intérêt accordé à cette formation. Des données plus précises sont absentes : d'une part, sur la ventilation des étudiants dans les différents masters (notamment entre le master MEEF et les autres) et, d'autre part, sur le devenir des étudiants ayant arrêté leurs études ou en césure, même s'ils ne représentent que 11 % de la population concernée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne progressivité de l'offre de formation.
- Pertinence de l'organisation de la formation, à tous niveaux.
- Très bon taux de réussite en L3.
- Très bon taux de poursuite d'études en master.

Principaux points faibles :

- Quelques défauts structurels : part prépondérante des CM au détriment des TD en L1; déficit relatif de la place de la certification numérique dans l'offre de formation, faible volume d'interventions de professionnels.
- Manque d'analyse des données sur la poursuite d'études et la réussite aux concours de l'enseignement.
- Faible nombre d'enseignants titulaires du département.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Université Grenoble Alpes est représentative de ce type d'offre de formation au niveau national. Si la structuration générale sur les trois années de la formation est cohérente dans sa progressivité et son adéquation avec les finalités de ce type de licence, la proportion des enseignements délivrés par des professionnels supposerait un rééquilibrage avec un renforcement de l'équipe pédagogique statutaire. Par ailleurs, si la formation aux outils numériques est présente, une formation progressive visant la certification est à envisager. Enfin, un rééquilibrage de la proportion CM/TD en L1 accroîtrait l'attractivité de la formation et limiterait le taux d'échec relatif ou les réorientations en cours ou en fin de première année. L'analyse du taux de réussite des étudiants en poursuite d'études permettrait de vérifier l'adéquation des contenus des enseignements généraux et de la proportion d'enseignements tournés vers une professionnalisation dans le système scolaire (professorat des écoles et conseiller principal d'éducation).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) vise la compréhension des enjeux sociaux contemporains ainsi que l'apprentissage des outils et techniques de l'enquête sociologique. Outre un solide socle de tronc commun en sociologie, elle offre trois parcours au deuxième semestre de première année de licence (L1) : *Sciences humaines et sociales* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation*. Les lieux d'enseignements sont situés sur le campus de Saint Martin d'Hcères.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairement exposés : celle-ci permet d'acquérir des connaissances en sciences sociales et des compétences en enquête sociologique. Généraliste, elle se focalise clairement sur la pratique de l'enquête. Elle permet d'acquérir des compétences personnelles, disciplinaires et professionnelles permettant une poursuite d'étude adaptée en master. Les métiers et la poursuite d'études sont bien renseignés : chargés d'études, conseiller en développement local, préparation de concours, mais la poursuite d'études reste l'objectif premier.</p> <p>Les enseignements proposés sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels.</p> <p>La construction de la maquette répond à trois registres de compétences bien identifiés et équilibrés. Elle laisse une place importante aux outils. Cependant, les méthodes quantitatives (statistiques, démographie, cartographie...), pourtant prisées sur le marché du travail, ne semblent pas mises en avant dans la présentation des objectifs pédagogiques.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Des Universités proches (Universités Lumière Lyon 2 ; Saint-Etienne ; Clermont-Auvergne ; Savoie Mont Blanc) proposent également une licence Sociologie, mais ces formations sont davantage ouvertes sur les autres disciplines des sciences humaines et sociales (SHS) que celle de l'UGA. Il n'y a donc pas recouvrement total de la formation. La nécessité d'une offre de formation à proximité des néo-bacheliers (la grande majorité des étudiants de sociologie de Grenoble viennent de l'Isère, de la Drôme et des autres départements voisins), et le nombre d'étudiants de la filière (en progression de 145 à 181 en L1) justifie l'existence de plusieurs licences <i>Sociologie</i> dans les différents établissements de la région.</p>

L'articulation avec la recherche est assez marquée, et repose sur un cours de terrain dédiée aux méthodes de la recherche au cours de chaque semestre des trois années. Un stage peut être réalisé en laboratoire (4 cas en 2018-2019). Des stages d'excellence réservés aux meilleurs étudiants sont réalisés en laboratoire de l'UGA (dispositif et financement local). Les étudiants peuvent participer aux séminaires du laboratoire Pacte (unité mixte de recherche 5194), mais les effectifs concernés ne sont pas renseignés.

Le dossier laisse transparaître des relations limitées avec des partenaires socioéconomiques et culturels, justifiées par les objectifs d'une licence généraliste qui ne mène pas directement au marché du travail.

Organisation pédagogique

La formation apparaît équilibrée et la structure est clairement lisible. La L1, proposant trois parcours (SHS, *Psychologie*, et *Sciences de l'éducation*), est fortement mutualisée avec d'autres formations de l'unité de formation et de recherche (UFR) (*Psychologie et sciences de l'éducation*). L'orientation vers d'autres formations de l'UFR est ainsi facilitée. La 2^{ème} et 3^{ème} année de licence (L2 et L3) sont davantage centrées sur la sociologie, même si des enseignements de découverte d'autres disciplines et d'environnement institutionnels sont offerts.

Tous les enseignements sont réalisés en présentiel. La formation est ouverte à la formation continue (effectifs non renseignés). Les admissions sont possibles en L2 et L3 après examen du dossier par une commission qui peut imposer au candidat des cours à suivre dans l'année précédente (L1 ou L2).

L'importance de cours mutualisés conduit à la multiplication de cours d'amphi chargés (sans travaux dirigés) et au recours aux questions à choix multiples peu compatibles avec les objectifs de la formation. Ces problèmes ont été relevés par le conseil de perfectionnement, entraînant une réflexion pour faire évoluer les conditions de ces mutualisations.

Les sportifs de haut niveau, les artistes de haut niveau ou les étudiants engagés peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques (dispense, étalement). Les étudiants en situation de handicap bénéficient également de dispositif adaptés. Pour ces étudiants, un référent du département de sociologie est identifié.

Des dispositifs pertinents d'aide à la réussite ont été mis en place. Ainsi, une semaine d'accueil est organisée (pré rentrée) au cours de laquelle les étudiants participent à un forum SHS constitué de stands permettant de connaître les activités de l'UFR, les services interuniversitaires, la formation détaillée. Un parrainage des étudiants de L1 est mis en place par ceux de L2 et L3 : les rencontres ont lieu deux heures par mois. Il facilite la transition entre le lycée et l'université.

Outre des cours de méthodologie du travail universitaire, des groupes de niveau en anglais sont mis en place.

La place de la professionnalisation est marquée (travail autour du projet professionnel de l'étudiant en L2 et en L3) mais la mise en situation professionnelle est peu visible.

En L2, un stage est possible mais non obligatoire. Il donne lieu à un rapport de stage évalué. Peu d'étudiants le choisissent (effectifs non renseignés). La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est bien renseignée et correspond bien à la formation.

La place du numérique et des innovations pédagogiques est assez présente.

Les étudiants sont formés à l'utilisation d'outils dédiés à l'analyse quantitative. Un cours sur les problèmes théoriques et méthodologiques d'enquêtes est donné via un mooc.

Au cours des trois dernières années, seulement 12 étudiants ont bénéficié d'échanges internationaux même si un module « préparation à la mobilité internationale » été mis en place. La licence accueille annuellement six à huit entrants.

Aucun cours n'est dispensé en anglais.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 12 enseignants-chercheurs (EC) de la section 19 « sociologie, démographie » du conseil national des universités, d'1 EC de la 72^{ème} section « épistémologie, histoire des sciences et des techniques » et d'1 EC de la 20^{ème} section « ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique », ainsi que de 4 PRAG d'anglais. Les responsabilités individuelles sont clairement identifiées et réparties. Un responsable est défini par année. Toutefois, le fait que des cours magistraux d'enseignements fondamentaux soient confiés à des contractuels, doctorants ou docteurs, pourrait être le signe d'un manque d'EC titulaires dans l'équipe.

Le recours aux professionnels extérieurs apparaît relativement faible.

Une seule intervenante relève du secteur public.

L'organisation du pilotage est clairement énoncée. Un conseil de département se réunit une fois par mois et son compte rendu est transmis à l'UFR. Un conseil pédagogique par année se réunit une fois par semestre. Il réunit des étudiants délégués et les intervenants de l'année. Un conseil de perfectionnement est mis en place depuis 2017. Il réunit la direction du département, le porteur de la licence, les responsables d'année, des délégués étudiants et une personnalité extérieure qui intervient dans la formation.

L'évaluation des enseignements est portée par l'observatoire des formations.

Le taux d'étudiants satisfaits de leurs compétences acquises paraît important mais l'ensemble des résultats de l'enquête n'est pas communiqué.

Les modalités de suivi de l'acquisition des compétences de l'étudiant, l'existence ou non d'un portefeuille de compétences ou d'un livret de l'étudiant ne sont pas précisées, posant la question de la prise en compte de l'approche par compétences dans la formation.

Résultats constatés

Les effectifs de la L1 sont à la hausse de 2014-2015 à 2018-2019, et plus fluctuants selon les années en L2 et en L3.

Ils sont passés de 145 à 161, 163, 166 à 181 en L1. En L2, ils fluctuent de 75, à 49-50. Ils sont de 59 en 2018-2019. En L3, la tendance est un peu à la baisse : 57 en 2015-2016 ; 42 en 2018-2019.

Le nombre d'admis est faible : 46 pour 145 inscrits en 2014-2015 ; 70 pour 166 inscrits en 2017-2018. Cependant, le taux de réussite des présents aux examens est bon au cours des trois années de la licence.

Les effectifs par parcours en L1 montrent une forte disproportion.

Les effectifs du parcours *Sciences de l'éducation* sont faibles : 17 ; 22 et 25 étudiants. Le parcours *Psychologie* accueille 38 ; 58 et 45 étudiants depuis 2014. Le parcours SHS accueille le plus d'étudiants : 90 ; 81 ; 93.

Les taux d'abandons apparaissent relativement élevés. En L1 : 60 % en 2015 ; 70 % en 2016-2017 ; 58 % en 2017-2018. Cette baisse récente peut être due à la mise en place de la semaine d'intégration et du parrainage.

La poursuite des études vers le master est relativement importante, que ce soit à l'UGA ou hors UGA. On relève 29 cas de poursuite en master sur 35 situations connues en 2017-2018 (enquêtes menées six mois après l'obtention du diplôme).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une forte cohérence disciplinaire, notamment autour de l'enquête.
- Des innovations pertinentes (comme le parrainage étudiant), favorisant la réussite étudiante.
- Un conseil de perfectionnement efficace, dont les retours sont pris en compte par l'équipe pédagogique.

Principaux points faibles :

- L'absence de stage obligatoire.
- L'approche par compétence non détaillée dans le dossier.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mutualisation de cours de première année facilite les passerelles entre les licences de l'UFR et l'ouverture à d'autres disciplines mais elle impose aux étudiants un rythme de CM sans TD et des évaluations inadaptées aux objectifs de la licence, comme le soulignent les travaux du conseil de perfectionnement. Sur les 3 années et sur les 12 cours que comprend l'UE « Sociologie fondamentale », 9 sont complétés par des TD comme le cours de méthodes d'enquêtes (CM/TD). La focale sur les techniques d'enquêtes donc les outils et méthodes dans la maquette est particulièrement remarquable, et l'approche professionnalisante pourrait être encore renforcée par un stage obligatoire et la mise en place de dispositifs de mise en situation professionnelle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GUIDE CONFÉRENCIER

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Guide conférencier* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) vise à former des professionnels de la médiation du patrimoine, à leur donner accès à la carte professionnelle de guide conférencier des monuments et musées historiques. Elle prend place au sein d'un groupe de trois LP (*Concepteur de produits touristiques patrimoniaux*, *Gestionnaire des espaces naturels de loisirs* et *Guide conférencier*) sur le site délocalisé de Mirabel dans le sud de l'Ardèche, dépendant de l'institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA) de l'UGA. C'est là que déroulent les enseignements.

ANALYSE

Finalité
<p>Les finalités de la LP <i>Guide conférencier</i> de l'UGA sont bien définies. La formation s'adresse à des publics très divers : étudiants en formation initiale, mais aussi salariés en formation continue et en contrats de professionnalisation. Elle vise l'employabilité des diplômés en s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux dans les secteurs du guidage, de la médiation culturelle et de l'animation touristique. Elle propose pour ce faire un parcours d'un an organisé autour d'enseignements théoriques et pratiques fournis par des enseignants, des enseignants-chercheurs (EC) et des acteurs locaux.</p> <p>Les débouchés sont identifiés et analysés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Alors qu'il existe d'autres formations similaires aujourd'hui à l'échelle nationale (Lyon 2 et Universités d'Auvergne, de Nice et de Perpignan), la LP <i>Guide conférencier</i> de l'UGA occupe une place particulière dans l'offre départementale et régionale car elle tire partie d'un environnement patrimonial et naturel très riche qui va de la préhistoire (grotte Chauvet) au monde industriel (site Lafarge) dans un contexte spécifique d'arrière-pays méditerranéen. La LP profite de la proximité scientifique du CERMOSEM, unité détachée et délocalisée de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA), rattaché au laboratoire Pacte, une unité mixte de recherche de l'UGA. L'articulation avec la recherche est faible et l'association aux projets et programmes scientifiques reste superficielle, ce qui n'est pas inhabituel pour une LP.</p> <p>Les partenariats avec les institutions culturelles et collectivités locales sont en revanche bien développés, formalisés au moyen de projets tutorés et de stages. Le positionnement à l'échelle internationale n'est pas mis en valeur, pas plus que les mécanismes d'échanges internationaux qui paraissent inexistantes.</p>

Organisation pédagogique

La formation propose 450 heures d'enseignements théoriques et pratiques. L'organisation pédagogique est très lisible, avec une répartition sur deux semestres. Les cours théoriques sont dispensés au premier semestre, certains enseignements étant mutualisés entre les différentes LP présentes sur le site (politiques publiques en lien avec le patrimoine, médiations, visites de sites, outils numériques, cartographiques et de communication, langue). Le second semestre consiste en une alternance entre deux semaines de cours et de quatre semaines de stage, ce qui permet le retour d'expériences. Les interventions de professionnels sont plutôt concentrées sur ce second semestre. Après le stage de 12 semaines, la rédaction d'un mémoire de stage est obligatoire.

Les enseignements mis en place ne s'ajustent que partiellement aux objectifs de guide conférencier : une seule langue vivante est proposée (50 heures d'anglais) et son enseignement ne semble pas dispensé par un/une universitaire. On déplorera également l'absence d'un enseignement juridique à même de préparer les futurs professionnels à la mise en place d'une activité de guide conférencier indépendant.

La mise en situation professionnelle est importante et des efforts sont faits pour intégrer à la formation l'initiation aux outils numériques dédiés (création de sites web, créations de médias, cartographies).

La recherche de stages bénéficie d'un outil numérique, CAREER CENTER, qui permet aux étudiants d'accéder à différentes offres. L'UGA a par ailleurs généralisé l'utilisation de l'application Pstage pour le traitement des conventions.

Les innovations pédagogiques qui sont proposées au fil du parcours s'organisent autour de la créativité et prennent la forme de stages, de cours ou de projets communs.

La place de l'international dans la formation est très limitée.

Les moyens administratifs et pédagogiques sont partagés avec l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole Olivier de Serres d'Aubenas et son centre de formation pour adulte (CFPPA) : secrétariat, centre de ressources, moyens informatiques, salles de cours, animation sur le site. Ce dernier organisme intervient dans le suivi et l'accompagnement des étudiants en formation continue qui ont représenté 50 % de la promotion 2016.

La validation des acquis de l'expérience est prévue, ainsi qu'un référent handicap dans le cadre d'une politique de certification de l'UGA. Cela s'applique également différents aménagements définis dans le cadre général de l'UGA pour les sportifs de haut niveau, artistes ou étudiants engagés.

Pilotage

L'équipe pédagogique (18 personnes) est composée pour un tiers d'enseignants et d'EC : un professeur des universités, trois maîtres de conférences et deux ingénieurs d'études de l'UGA et pour deux-tiers de professionnels du secteur. Le pilotage est confié à l'ensemble de l'équipe pédagogique, placée sous la direction d'un responsable pédagogique (un EC), assisté d'une animatrice, assurant la logistique matérielle et humaine, d'un secrétariat faisant le lien entre les étudiants et les services centraux de l'IUGA, et d'une ingénieure conseil en formation continue. Les professionnels sont issus des milieux artistiques et culturels locaux, leurs profils sont variés, adaptés aux besoins de la licence.

Un conseil de perfectionnement rassemblant enseignants, professionnels et étudiants (et anciens étudiants) se réunit au moins une fois par an et de façon moins formelle lors des jurys et des sessions de recrutement.

L'évaluation des enseignements est réalisée lors de rencontres semestrielles (deux au moins) entre l'équipe pédagogique et les délégués étudiants, formalisée par un bilan annuel sous forme de questionnaire écrit remis à chaque étudiant. La synthèse en est proposée en présence des étudiants de la promotion.

L'UGA, par ailleurs engagée dans un processus de certification qualité de ses formations via la certification formation continue (FCU), a développé des outils spécifiques en termes d'indicateurs de suivi et d'évaluation des diplômes, auxquels est soumise la LP. Il en va ainsi du processus de suivi de compétences, validé par l'UGA au travers de l'établissement, des modalités de contrôle de connaissance, des crédits ECTS et de l'inscription au répertoire national des certifications professionnelles.

Résultats constatés

On ignore le ratio entre le nombre de candidatures examinées chaque année et le nombre d'admissions mais cette formation récente, ouverte en 2016, a des effectifs stables (10/11/11 étudiants) et connaît un taux de réussite excellent (2016-2017 : 90 % ; 2017-2018 : 100 % ; 2019 non communiqué, le dossier ayant été rendu avant les résultats).

Le taux de poursuite d'études est faible (16 %) et celui d'insertion professionnelle à échéance d'une année est bon (83 % des répondants).

Il reste cependant que seuls 50 % des inscrits ont répondu à cette enquête interne à un an. Les chiffres à 30 mois ne peuvent encore être connus, les premiers diplômés seront interrogés en décembre 2019.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La formation s'appuie sur un environnement privilégié, à fort potentiel touristique, du fait de la diversité des sites historiques et naturels.
- Les liens avec de nombreux partenaires locaux, institutionnels et privés, renforcent sa réponse à une demande croissante et spécifique dans le cadre d'un tourisme culturel vert.
- L'équipe pédagogique a su tirer parti de la présence d'autres LP en mutualisant les compétences et en créant une antenne dynamique.
- Les diplômés trouvent des débouchés professionnels.

Principaux points faibles :

- La faiblesse des effectifs fragilise une formation de qualité et prometteuse. L'attractivité est réduite car on n'observe pas de progression significative des effectifs sur trois ans.
- L'anglais est la seule langue enseignée.
- L'ouverture nationale et internationale est bien trop faible.
- Le nombre d'enseignants universitaire reste modeste.
- Un enseignement juridique préparant à l'installation de guide conférencier indépendant fait défaut.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP est une bonne formation, qui s'inscrit bien dans son environnement. L'ouverture à d'autres formes de tourisme est intéressante, mais l'accroissement des effectifs jusqu'à une vingtaine d'étudiants devrait être une priorité. Il garantirait la pérennité de la formation et justifierait le souhait de l'équipe d'y voir intervenir davantage de collègues de l'UGA.

La création d'outils numériques nouveaux suppose par ailleurs l'évolution des enseignements et justifierait aussi l'insertion de certains collègues des sciences et techniques informatiques.

Dans la mesure où la profession évolue vers l'auto-entrepreneuriat, il serait très utile aux étudiants de bénéficier d'une formation dans ce domaine.

Il faudrait proposer d'autres langues vivantes et s'ouvrir à l'international en favorisant, notamment, les mobilités d'étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Intervention sociale : Accompagnement de publics spécifiques*, parcours *Gérontologie* de l'Université Grenoble Alpes (UGA), proposée par le département « Carrières sociales », est une formation professionnalisante d'une durée classique et réglementaire d'une année. Le recrutement se fait donc à Bac+2. Elle est accessible à une grande diversité de publics, et plus particulièrement à des candidats titulaires de bacs professionnels et techniques et qui proviennent d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières sociales*, ou d'autres formations de l'institut universitaire de technologies (IUT). Elle est dispensée en présentiel uniquement pour les publics en formation initiale et en formation continue (alternance). Elle prépare à divers métiers de la santé et de l'action sociale (responsable de secteur, responsable d'équipe de bénévoles, chargé de mission « vieillissement »,...), et la spécificité du parcours gérontologie se justifie au regard des besoins sociétaux. La formation propose un seul parcours, d'une durée totale de 496 heures d'enseignement sous forme de travaux dirigés complété par un stage obligatoire de 420 heures avec la construction d'un projet tutoré de 120 heures (non comptabilisé dans le total des heures). L'effectif de la formation est en moyenne d'une quinzaine d'étudiants inscrits depuis trois ans. Les enseignements ont lieu à l'IUT2-département « Carrières sociales » de Grenoble.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues et compétences visées sont bien explicitées et déclinées selon quatre catégories : Intervention médico-sociale, élaboration et conduite de projet, coordination d'équipes, organisation de partenariats, management et étude de besoins, diagnostic et méthodologie d'enquêtes. De plus, trois compétences majeures sont mentionnées comme acquises à la fin de la licence : rédiger, proposer une analyse et la diffuser aux intéressés, analyser les organisations et les dynamiques collectives pour mettre en œuvre une synergie, et repérer les partenaires potentiels, les concurrences, et les logiques d'acteurs. Les métiers et les poursuites d'études sont bien renseignés. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme précisent de manière adaptée les connaissances et les compétences acquises en lien avec la finalité de la formation. Si la formation propose une spécialisation dans le domaine de la gérontologie (seules deux unités d'enseignement (UE) sont spécifiques à ce domaine), des enseignements plus transversaux sont également dispensés notamment sur l'intervention sociale, et sur le travail de coordination dans le secteur social. En lien avec ce point, le département de Carrières sociales aimerait adapter le nom du parcours pour mieux spécifier le niveau de cadre intermédiaire gérontologique du diplôme, et proposer également l'ouverture d'un second parcours pour une poursuite d'études au DUT *Animation socio-culturelle*.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'inscrit dans un environnement socio-économique local non-concurrentiel puisque seules 4 autres licences, éloignées géographiquement (Lille, Bretagne et Montpellier) sont orientées vers des publics vieillissants. Des partenariats sont mis en place ou discutés avec des responsables de master en lien avec le vieillissement (Paris Est Créteil) ou avec les responsables de l'Institut transdisciplinaire d'étude du vieillissement de l'École Pratique des Hautes Études. La formation s'articule également avec plusieurs autres formations locales de l'IUT permettant aux étudiants diplômés de l'IUT de se spécialiser en gérontologie. Malgré plusieurs tentatives de rapprochement, les liens avec les responsables des IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) restent à développer.

L'adossement à la recherche est présent bien qu'une licence professionnelle (LP) n'ait pas vocation à amener les étudiants vers la recherche. Au sein du département Carrières sociales, l'approche pluridisciplinaire en Sciences Humaines et Sociales est privilégiée avec une équipe enseignante variée et issue de diverses disciplines (sciences politiques, géographes, droit, économie sociale et solidaire, psychologues,...). La plupart des enseignants sont investis en recherche et font partie de différents laboratoires de recherche (Unité Mixte de Recherche (UMR) 5194 Pacte, CERDAP, UMR LAHRA, LIP, ...). Sur 20 enseignants-chercheurs (EC) du département « Carrières sociales », 10 sont engagés dans la formation, trois enseignants associés (PAST) également et un enseignant-chercheur en contrat à durée déterminée de l'IUT2. De plus, 36 vacataires (professionnels issus de différentes collectivités) sont impliqués dans la formation et l'encadrement des étudiants. Les EC du département interviennent à hauteur de 53 % du volume horaire total. Enfin, le nouveau responsable pédagogique de la licence a pour ambition d'augmenter les rapports entre l'enseignement, les professionnels de terrain, et la recherche. Si l'issue première d'une LP est l'emploi, il existe néanmoins des poursuites d'études – relativement nombreuses – en master notamment vers une année de master *Sciences sociales*, parcours *Vieillesse, sociétés, technologies* de l'UGA, et le responsable de la LP entretient des liens privilégiés avec les responsables de ce master.

La formation est bien articulée avec les partenaires socio-économiques, les branches professionnelles, ainsi que les employeurs, ce qui est un point essentiel. 47 % des vacances sont assurées par des professionnels, dont 80 % sont actifs dans le domaine de la gérontologie. L'approche « gestion de projet » est également importante pour la dimension professionnalisante de la formation : avec un module « innovation » de 30 heures centré sur cette compétence professionnelle, et ce dès les premières semaines de cours. Un module « méthodologie de projet » de 42 heures traduit également cette approche ; il fait l'objet d'un co-encadrement entre une EC et une praticienne, étant elle-même la responsable des stages.

La professionnalisation est également marquée par les tuteurs de stage, tous professionnels, qui participent aux jurys et qui encadrent les étudiants. La diversité des lieux de stage et leur nombre sont un vrai souci pour l'équipe pédagogique. La plupart des stages se situent en région Auvergne-Rhône-Alpes et dans les départements limitrophes. La construction de nouveaux partenariats est une priorité pour le responsable de la formation (entrée en fonction en 2018). Un travail de prospective est engagé pour rencontrer les acteurs-clés du domaine gérontologique et du secteur social (département de l'Isère, ville de Grenoble, conférence des financeurs). La proposition d'un « contrat d'apprentissage » est également prévue pour 2019, et renforce cette volonté de développer de nouveaux partenariats.

L'IUT 2 est une des composantes les plus actives au niveau international, avec 86 partenariats internationaux dont 69 accords ERASMUS. Les échanges enseignants sont également importants, puisque chaque année un support de 12 mois est proposé pour un professeur invité étranger. Plus spécifiquement, dans le cadre de la formation, bien que les étudiants bénéficient de l'accompagnement du service des relations internationales, peu d'entre eux font la démarche de poursuivre leurs études à l'étranger, en raison de leur volonté d'une insertion professionnelle rapide.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est clairement définie et cohérente avec les objectifs de la formation. Elle est également explicitée à plusieurs reprises aux étudiants. Elle assure une intégration progressive des concepts et notions propres à l'intervention sociale et au domaine de la gérontologie, puis propose des enseignements plus en lien avec les enjeux en termes de compétences de coordination et de responsabilité. La formation propose 7 UE, dont une UE stage professionnel de 420 heures (le minimum prévu par les textes) et une UE de projet tutoré de 120 heures (moins que prévu par les textes) qui font toutes deux l'objet d'une organisation et d'un encadrement précis (le principe d'une annexe pédagogique à la convention de stage, retournée au Département 15 jours après le début du stage, de manière à ajuster les objectifs du stage après confrontation au terrain est une idée qui mériterait d'être généralisée à toutes les formations de licence, voire de master).

Les premiers enseignements portent sur les fondements et contexte de l'intervention sociale, l'approche pluridisciplinaire du contexte gérontologique, les bases de politiques publiques et les bases du service public et de décentralisation. Les cours d'éthique sont dispensés plus en aval de l'année permettant aux étudiants d'acquérir une démarche plus réflexive. Enfin, après la période de stage, un enseignement sur l'organisation des établissements et des services gérontologiques est proposé aux étudiants. Le mémoire de stage est réorienté depuis 2018 vers une plus grande réflexion des étudiants, le différenciant d'un mémoire de recherche.

Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont mis en place par l'UGA et adapté à la formation permettant aux étudiants concernés de bénéficier d'aménagements spécifiques. Un référent handicap pour l'UT2 a également pour mission d'accompagner l'étudiant en situation de handicap en lien avec le chargé d'accompagnement du service Accueil et Handicap de la Direction des études et de la vie étudiante. Les dispositifs de VAE et de VAPP sont possibles pour les étudiants et sont bien décrits.

Le caractère professionnalisant est avéré, puisque la formation requiert une période en milieu professionnel. Durant cette période, l'étudiant doit mettre en place un projet personnalisé dit « tutoré ». Deux tuteurs sont en lien avec l'étudiant : un tuteur IUT et un tuteur terrain. Ce projet tutoré est évalué par trois éléments : une note écrite attribuée par le tuteur de terrain (pour l'implication de l'étudiant sur le terrain de stage), une note écrite par le tuteur IUT, sur la base de la remise d'un rapport écrit de l'étudiant, et une note co-attribuée par le tuteur IUT et un responsable de la formation pour la soutenance orale de la présentation du projet. Le nombre de crédits ECTS pour le projet tutoré (7) ainsi que pour le stage professionnel (5) est de 12 crédits ECTS. Le nombre de crédits ECTS, pour ces deux enseignements, s'il confirme l'orientation professionnelle, pourrait être augmenté, au vu de la finalité de la formation. Un suivi de stage est également proposé et porte sur une évaluation tripartite du projet de stage : tuteur IUT, structure d'accueil et étudiant. Il inclut deux visites de stage, ainsi que l'accompagnement et la réalisation du projet tutoré.

La formation sera ouverte à la rentrée 2019 au « contrat d'apprentissage » ce qui renforcera le caractère professionnalisant de la formation et permettra aux étudiants concernés de lier de manière plus explicite la formation théorique à la pratique professionnelle.

D'autres dispositifs sont proposés aux étudiants par la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle de l'UGA. Le programme « ouvrez l'œil » est accessible à tous les étudiants, pour proposer entre autres des ateliers de préparation aux recrutements. L'outil CAREER CENTER est également à disposition des étudiants pour les aider à la recherche de stage. L'UGA a également généralisé l'application Pstage pour le traitement des conventions. Enfin, les deux IUT grenoblois ont créé un club des entreprises, qui proposent des événements pour renforcer le lien entre les entreprises et les étudiants. La professionnalisation est donc présente dans la formation (et la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) présente dans le dossier est bien décrite.

Dans le cadre du projet « IUT de demain », l'innovation pédagogique a été développée et favorisée. Au-delà d'un environnement numérique de travail pour les étudiants (LEO), différents dispositifs innovants et porteurs sont mis en place. Le « Learning lab » : laboratoire expérimental de nouvelles pratiques pédagogiques offre aux enseignants des outils pour diversifier et imaginer de nouvelles pédagogies ; le lancement annuel d'un appel à projet institutionnel d'innovation pédagogique pour lequel chaque enseignant bénéficie d'un accompagnement et, en contrepartie, doit partager son expérience pédagogique. Au sein de l'IUT2, une chargée de mission Innovation pédagogique a mis en place un module de « créativité et innovation ». La création d'un centre des pédagogies, en 2018, permet les discussions et émergences de nouvelles pratiques entre les enseignants de différentes formations inter-départements. De nombreuses salles pédagogiques sont également à disposition (depuis fin 2017) et le lancement à l'échelle des trois IUT de Grenoble d'une plateforme collaborative entre toutes les équipes pédagogiques est prévu. Ces différents dispositifs sont clairement positifs pour la formation, les étudiants et les enseignants.

Aucun enseignement de langue vivante n'est proposé dans la formation, sauf en termes de bonification pour les étudiants, mais ce bonus ne donne pas lieu à des crédits ECTS. De plus, il n'est pas mentionné dans le dossier le recrutement d'étudiants étrangers pour la formation. Cependant, l'IUT2 est habilité, depuis 2013, par le programme européen jeunesse en action pour l'accueil de jeunes volontaires européens, qui ont pour mission d'animer l'Espace international par des activités ludiques en anglais, Malgré l'accueil d'une poignée de ces étudiants, et comme il a été mentionné plus en amont, les étudiants de la formation ont pour objectif premier de s'insérer professionnellement le plus rapidement possible et aucune mobilité n'est effectuée. Ceci semble compréhensible, mais il reste dommageable que la formation n'apporte aucune compétence dans le domaine des langues vivantes, et qu'elle ne favorise pas son recrutement à des étudiants internationaux.

Pilotage

De manière globale, l'évolution de l'offre de formation est discutée chaque année dans le cadre des dialogues de gestion, réunissant la direction, le chef de département, ainsi que les responsables de formation.

Plus spécifiquement, l'équipe pédagogique est diversifiée avec 10 EC de l'IUT, 3 PAST, et 1 CDD LRU. Ils participent pour 53 % du volume horaire de la formation et proviennent de 7 sections CNU différentes, montrant l'importance de la pluridisciplinarité dans la formation. La formation inclut également 36 professionnels recrutés avec les partenaires professionnels de la formation, ces professionnels étant souvent des bénévoles. Ils assurent 47 % des enseignements. Si la présence d'intervenants extérieurs est une force, l'équipe pédagogique s'interroge sur le nombre trop important d'intervenants extérieurs, chacun intervenant en moyenne six ou sept heures seulement, ce qui rend difficile la mise en place de certaines innovations pédagogiques comme les cours en ligne. L'objectif de l'équipe pédagogique est donc de réduire ce nombre en 2019 par des regroupements de certaines interventions qui peuvent être redondantes. L'adéquation entre les profils des vacataires et les contenus de la formation semble très bonne.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui existait déjà depuis 2005 sous le nom de conseil d'orientation et de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement pilote la formation. Il comprend un ensemble de 10 membres : 8 membres enseignants (4 personnels universitaires et 4 intervenants extérieurs dont la responsable des stages), permettant d'assurer une diversité d'acteurs et de respecter la pluridisciplinarité. Il comprend également la directrice du département « Carrières sociales », ainsi qu'un délégué des étudiants de la licence. En fonction des thèmes à traiter, d'autres partenaires plus spécifiques peuvent être conviés. Cette instance se réunit deux fois par an, ce qui représente un bon rythme. De plus, la mise en place de « soirées partenaires » depuis 2018, à hauteur de deux par année également, vient compléter le rôle que joue le conseil de perfectionnement au vu du double objectif de ces soirées : une meilleure connaissance de la licence pour les employeurs potentiels, et mieux prendre en compte les transformations du secteur de la gérontologie. Au-delà de ce conseil de perfectionnement, des réunions de concertation informelles (mensuelles) existent entre le responsable de la formation et le responsable des mises en stage. Enfin, lors des conseils de département Carrières sociales (deux à trois fois par an), conseils qui rassemblent des représentants des personnels enseignant, administratif et les étudiants, un point est également fait sur la formation.

Les étudiants sont intégrés au pilotage de la formation et ce, de plusieurs manières, premièrement, par un représentant étudiant qui est élu en début d'année lors de la première semaine d'enseignement et qui a un siège au conseil de perfectionnement. Il fait le lien avec les autres étudiants et le collectif enseignant. Les étudiants sont également invités aux journées des partenaires et au conseil de département. Ils échangent lors des bilans pédagogiques réalisés dans chaque option. Les étudiants sont enfin sollicités pour les évaluations des enseignements par des questionnaires. Une démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants a été réalisée en 2017-2018 ; ce qui a permis une mise en place systématisée de cette démarche à partir de 2018-2019. Des questionnaires sont renseignés par les étudiants en cours de formation et pour les étudiants diplômés depuis trois ans. En 2018, le département a rédigé une grille d'évaluation des enseignements qui a été révisée par le responsable pédagogique pour évaluer certains enseignements de la formation. Les étudiants sont généralement satisfaits des enseignements dispensés.

L'évaluation de l'IUT2 et du département « Carrières sociales » est organisée en interne (pour la démarche qualité, et les évaluations), et en externe par la commission pédagogique nationale.

L'équipe pédagogique est mobilisée sur la traduction des enseignements sous forme de compétences. Au sein du département carrières sociales, la responsable de la formation a créé une « fiche compétences » en coordination avec la chef du département et en consultant le centre de compétences et des métiers. La fiche RNCP, ainsi que la fiche compétences, sont mises à disposition de tous les étudiants candidats. De plus, l'UGA a mis en place un portefeuille d'expériences et de compétences. Dans le cadre du projet « IUT de demain », l'IUT2 a privilégié le déploiement d'e-portfolio qui sera mis en place prochainement dans le cadre du projet PIA3 Flexi TLV pour la LP. Suite au recrutement des étudiants, un dispositif de suivi individualisé est mis en place depuis 2018. Un binôme EC/professionnel ayant pris part à la sélection effectue un entretien individualisé de 30 minutes avec chaque étudiant le premier jour de la rentrée. Ce binôme EC/professionnel reste disponible au cours de la mise en stage. En fin d'année, un entretien de 30 minutes est à nouveau proposé pour faire un bilan de l'année et des points mentionnés en début d'année.

Résultats constatés

Les effectifs sont en moyenne de 15 sur les trois dernières années : 17 en 2016-2017 ; 15 pour 2018-2019. Ces effectifs sont donc relativement faibles pour la formation, avec une « priorisation assumée » en direction des étudiants en formation continue, les étudiants en formation initiale ne représentant plus qu'un tiers des effectifs. Cette politique de l'IUT apparaît discutable dans la mesure où les licences professionnelles doivent également représenter un débouché pour les étudiants en formation initiale et parce que la quasi-totalité des étudiants en formation continue ne bénéficient pas d'un contrat d'alternance. Les étudiants sont majoritairement des femmes, et viennent de France. Ils sont issus généralement de bacs professionnels et techniques : 56 % en 2016, 46 % en 2017 et 53 % en 2018. Les étudiants avec un BTS *Services à la personne* sont les plus demandeurs de cette formation. Les étudiants des formations plus généralistes, sont moins présents, au vu du manque de leur expérience dans les domaines concernés par cette formation.

S'agissant de l'insertion professionnelle, une enquête a été réalisée par le département « Carrières sociales » en 2017 auprès des promotions 2013 à 2017 et l'enquête témoigne de l'insertion professionnelle des étudiants en accord avec les métiers visés. Une enquête auprès de la promotion 2017-2018 a montré que sur 13 étudiants répondant à l'enquête, 50 % étaient en emploi 6 mois après leur diplôme, 17 % en inactivité et 33 % en poursuite d'études (master de l'UGA). Les taux de mise à l'emploi à 1 an restent faibles (68 %), mais augmentent significativement à deux ans, passant à 82 %. Les tableaux de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études produits en annexe sont réalisés sur les cinq ans jusqu'en 2015-2016. Ils renforcent le fait que la moitié des effectifs environ trouve un emploi à un an (avec une variation selon les années : 2014-2015 : 50 % ; 2015-2016 : 75 % 18,80 % et 2016-2017 : 55,60 %), il indique également une augmentation des étudiants diplômés qui poursuivent en master (2014-2015 : 21,40 % ; 2015-2016 : 18,80 % et 2016-2017 : 33,30 %. Le reste des étudiants est en recherche d'emploi : 2014-2015 : 21,40 % ; 2015-2016 : 6,20 % ; 18,80 % et 2016-2017 : 11,10 %. Il est également précisé qu'il s'agit d'un emploi en adéquation avec le niveau (87,50 % pour 2015-2016) ou la spécialité (pour 100 % en 2015-2016). La proportion d'étudiants qui poursuivent en master apparaît non-négligeable et représente un point critique pour la formation qui a pour objectif principal l'emploi pour les diplômés. Des réflexions sur ce point doivent être engagées pour augmenter le nombre d'insertions professionnelles à la sortie de la licence et diminuer de fait, la poursuite en master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Caractère professionnalisant avéré de la formation.
- Bon pilotage de la formation, avec une équipe pédagogique impliquée, et pluridisciplinaire.
- Nombreux dispositifs innovants.
- Organisation et encadrement précis des stages et projets tutorés.

Principaux points faibles :

- Effectifs étudiants limités et encadrement enseignant pléthorique.
- Faible volume horaire du projet tutoré (en-deçà du quart réglementaire).
- Insertion professionnelle un peu limitée.
- Taux de poursuite d'études en master important.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Intervention sociale : Accompagnement de publics spécifiques* parcours *Gérontologie* de l'UGA est une formation qui bénéficie d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire diversifiée en termes de compétences. Son caractère professionnalisant est avéré. L'accompagnement du projet individuel à travers le projet tutoré et le stage sont des éléments-clés du dispositif de formation, qui devraient sans doute avoir un poids plus important dans l'évaluation des étudiants, les crédits ECTS associés à ces deux UE ne participant qu'à un cinquième des crédits globaux de la formation. Le taux de poursuite d'études en master, relativement important, pose problème au vu de la finalité de la formation. Corrélativement, le taux d'insertion professionnelle apparaît au contraire un peu faible, surtout si l'on considère les besoins considérables dans le domaine de la gérontologie. L'équipe pédagogique propose un changement de mention qui permettrait de proposer deux parcours de LP. S'il apparaît important et opportun pour l'université d'avoir une offre de licences professionnelles conséquente, l'ouverture d'un nouveau parcours au sein de l'IUT2 mériterait une argumentation serrée au regard des trois points de vigilance mentionnés plus haut, pour rappel : le nombre d'inscrits, notamment issus de formation initiale, l'insertion professionnelle, le taux de poursuite d'études en master. L'ouverture de ces deux parcours nécessiterait également d'inclure des enseignements obligatoires de langue.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*, parcours *Concepteur de produits touristiques patrimoniaux*, de l'Université Grenoble Alpes (UGA) vise à former des évaluateurs du patrimoine naturel et culturel d'un territoire afin de définir, de commercialiser et de promouvoir des produits touristiques adaptés aux exigences de l'économie locale et des clients. Elle prend place au sein d'un groupe de trois LP (*Concepteur de produits touristiques patrimoniaux*, *Gestionnaire des espaces naturels de loisirs* et *Guide conférencier*) sur le site délocalisé de Mirabel dans le sud de l'Ardèche, dépendant de l'institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA) de l'UGA. C'est là qu'ont lieu les enseignements.

ANALYSE

Finalité
<p>La LP <i>Concepteur de produits touristiques patrimoniaux</i> de l'UGA a pour objectif de former des professionnels capables de participer au développement et à l'attractivité des espaces ruraux et montagnards. Les objectifs sont clairement identifiés, de même que les compétences attendues pour ce faire.</p> <p>La formation s'adresse aux étudiants en formation initiale, majoritairement issus des brevets de technicien supérieur <i>Tourisme</i>, aux stagiaires de la formation continue (demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle), aux salariés en contrat de professionnalisation, et s'ouvre aux salariés en validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>Les débouchés professionnels locaux identifiés sont variés et la formation est ancrée dans un tissu régional propice.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Créée en 1999, la LP propose une formation singulière, qui se distingue dans l'offre régionale du sud de la France. Elle tire parti de la présence d'une antenne universitaire de l'Institut d'urbanisme et de géographie Alpine (IUGA) et d'un partenariat ancien avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Olivier de Serres d'Aubenas (CFPPA) et son centre de formation pour adulte, qui lui permet de recruter l'essentiel de ses étudiants et qui renforce son positionnement dans le secteur du tourisme rural.</p>

Cette implantation au cœur d'un territoire riche en patrimoine vernaculaire profite aussi d'un tissu associatif et de partenaires socio-économiques avec lesquels des liens ont été tissés. Ce réseau, ainsi que le système d'enseignement par alternance, favorise l'insertion des stagiaires étudiants dans le milieu professionnel.

La LP profite de la proximité scientifique du CERMOSEM, unité détachée et délocalisée de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA), rattaché au laboratoire Pacte, une unité mixte de recherche de l'UGA. L'articulation avec la recherche est assez faible et l'association aux projets et programmes scientifiques reste superficielle, ce qui n'est pas inhabituel pour une LP.

Le positionnement à l'échelle internationale n'est pas mis en valeur, pas plus que les mécanismes d'échanges internationaux signalés (stages réalisés à l'étranger), mais non illustrés.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est bien lisible. Les 450 heures d'enseignement théorique et pratique sont réparties sur deux semestres (21 semaines en présentiel). Les cours théoriques sont dispensés au premier semestre, certains enseignements étant mutualisés entre les différentes LP présentes sur le site (politiques publiques en lien avec le patrimoine, médiations, visites de sites et cas d'études, outils numériques, cartographiques et de communication, langue). Les interventions de professionnels sont davantage concentrées sur le second semestre. L'enseignement se fait alors selon une alternance de deux semaines de cours et de quatre semaines de stage. L'enseignement de langue étrangère est assez réduit (20 heures minimum) et l'accent est mis sur les fondamentaux : diagnostic de territoire, connaissance et médiation des patrimoines, conception de produits touristiques.

La professionnalisation est importante, ne serait-ce que par le biais du stage de 12 semaines et du projet tuteuré qui répond à une commande d'un acteur local. La VAE a depuis l'ouverture de la filière concerné une quinzaine d'étudiants. La recherche de stages bénéficie du réseau de partenaires locaux ainsi que d'un outil numérique, CAREER CENTER, qui permet aux étudiants d'accéder à différentes offres. L'UGA a par ailleurs généralisé l'utilisation de l'application Pstage pour le traitement des conventions.

La place de la recherche dans la formation semble limitée.

Les innovations pédagogiques qui sont proposées au fil du parcours s'organisent autour de la créativité et prennent la forme de stages, de cours ou de projets communs.

Les outils numériques mis en place sont adaptés aux objectifs de la formation, avec un focus particulier sur les systèmes d'information géographiques (cartographie notamment). Les moyens pédagogiques sont partagés avec le centre de formation professionnelle agricole, secrétariat, centre de ressources, moyens informatiques, salles de cours, animation sur le site. Il existe aussi un référent handicap dans le cadre d'une politique de certification de l'UGA. S'appliquent également différents aménagements définis dans le cadre général de l'UGA pour les sportifs de haut niveau, artistes ou étudiants engagés.

Pilotage

L'équipe pédagogique (27 personnes) est composée à 40 % d'enseignants et chercheurs de l'UGA (un professeur des universités, trois maîtres de conférences, quatre doctorants) et 60 % de professionnels du secteur. Le pilotage est confié à l'ensemble de l'équipe pédagogique, placée sous la direction du responsable pédagogique, un enseignant-chercheur (EC), assisté d'un animateur, assurant la logistique matérielle et humaine, d'un secrétariat faisant le lien entre les étudiants et les services centraux de l'IUGA, et d'une ingénieure conseil en formation continue. On observe dans l'équipe enseignante une forte présence des quatre doctorants et une faible représentation des professeurs d'université. Les professionnels font l'objet d'un recrutement diversifié.

Un conseil de perfectionnement rassemblant enseignants, professionnels et étudiants se réunit au moins une fois par an et de façon moins formelle lors des jurys et des sessions de recrutement. S'y ajoute une rencontre pédagogique semestrielle au moins entre l'équipe pédagogique et les délégués étudiants. Cette évaluation est formalisée par un bilan annuel sous forme de questionnaire écrit remis à chaque étudiant.

L'UGA, par ailleurs engagée dans un processus de certification qualité de ses formations via la certification formation continue, a développé des outils spécifiques en termes d'indicateurs de suivi et d'évaluation des diplômes, auxquels est soumise la LP. Il en va ainsi du processus de suivi de compétences, validé par l'UGA au travers de l'établissement des modalités de contrôle de connaissance, des crédits ECTS et de l'inscription au répertoire national des certifications professionnelles.

Résultats constatés

Sur un minimum de 80 candidatures examinées chaque année, le nombre d'admissions varie de 10 à 20. Les effectifs ont chuté dans les quatre dernières années (de 21 à 10 étudiants) ; l'effectif s'est stabilisé depuis deux ans mais il reste faible. Aucune explication n'est fournie sur les raisons de cette chute : est-elle due à l'absence de candidats au profil adapté ?

La formation connaît un taux de réussite excellent (de 95 % en 2015 à 100 % en 2018). Le taux de poursuite d'études en master est important pour une LP (jusqu'à 25 % des répondants).

Le taux d'insertion professionnelle à échéance d'une année est en progression entre 2014 et 2018 (de 55 % à 88 % des répondants qui correspondent à +/- 70 % des diplômés).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La formation s'appuie sur un environnement propice et un important réseau de partenaires locaux.
- La formation accueille une part régulière et non négligeable de stagiaires de formation continue.
- L'équipe pédagogique a su tirer partie de la présence d'autres LP en mutualisant les compétences et en s'appuyant sur une équipe qui permet de renforcer l'identité de la formation.

Principaux points faibles :

- Les effectifs sont en baisse ces dernières années.
- Les poursuites d'études restent trop importantes pour une LP.
- L'ouverture nationale et internationale est limitée.
- L'ouverture aux seuls contrats de professionnalisation exclut l'accès aux collectivités territoriales et établissements publics.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Tout en répondant à ses finalités, la formation pourrait envisager un élargissement de son bassin de recrutement, essentiellement local à ce jour. Le vivier de candidats est trop limité et il faudrait dynamiser la formation par l'arrivée d'étudiants venant d'autres horizons, notamment de licence. Il paraît nécessaire de retrouver des effectifs plus étoffés et de communiquer en ce sens. La constance et le taux élevé des poursuites d'études invitent à s'interroger sur les éventuelles difficultés des diplômés à s'intégrer dans la vie professionnelle, voire sur l'adéquation de la licence professionnelle à ses objectifs.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une mention qui se compose de sept parcours : quatre parcours de master 1 (M1) et master 2 (M2) sigles et trois parcours de M2 centrés sur des segments de formation spécifiques. Ce master s'assigne comme objectif de préparer les étudiants à une insertion professionnelle dans le champ des métiers de la géographie et du territoire, dans leurs dimensions culturelles et politiques, socio-économiques et environnementales pas de citation, reformuler. Il est délivré uniquement en présentiel au sein de l'Institut d'urbanisme et de géographie Alpine (IUGA).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs pédagogiques et professionnels de la formation (à l'échelle de la mention comme à l'échelle des différents parcours qui la composent) sont très clairement énoncés, tout comme les compétences que les étudiants doivent y acquérir. L'organisation de la mention et des différents parcours est lisible, et les mutualisations entre parcours clairement affichées. Pour chacun des sept parcours, les débouchés spécifiques sont bien identifiés. Les enseignements proposés sont adaptés à l'atteinte de ces objectifs. La spécificité de chaque parcours se retrouve bien dans leurs contenus, tout en proposant un tronc commun. Les débouchés sont parfaitement cohérents avec la formation et son contenu.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Géographie, aménagement, environnement, développement* de l'UGA est porté par l'Institut d'IUGA. Quelques-uns de ses enseignements sont mutualisés avec le master *Urbanisme et aménagement* lui aussi porté par l'IUGA, d'autres étant organisés avec des partenaires extérieurs comme l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture de Grenoble (IRSTEA) pour le M2 *GEOIDES*. Le parcours *GEOSPHERES* est proposé de manière conjointe par la mention *GAED* de l'UGA et par la mention *Géographie* de l'Université Savoie Mont Blanc. Le positionnement régional de la mention *GAED* semble donc plutôt caractérisé par une complémentarité que par une concurrence avec Chambéry. Son positionnement national et international est bien analysé.

Le dossier présente précisément les diverses formes d'articulation entre formation et recherche. Celles-ci semblent tout à fait pertinentes. Elles s'appuient sur l'activité de plusieurs laboratoires de recherche, grenoblois (unité mixte de recherche PACTE, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture, laboratoire IGE -Institut des Géosciences de l'Environnement-, laboratoire d'informatique de Grenoble) ou extérieurs (unités mixtes de recherche EDYTEM, ESPACE, environnement ville société, ...). Néanmoins, si ces collaborations avec de multiples laboratoires sont bien présentées, le dossier n'explique pas clairement quels laboratoires « portent » la mention (les laboratoires des universités extérieures sont probablement des partenaires et non des porteurs, mais sans certitude...). Le dossier précise aussi la place plus ou moins importante de la recherche selon les parcours, de manière cohérente, et présente les trois écoles doctorales partenaires.

Les différents parcours de la mention semblent avoir tissé des liens étroits avec les partenaires socio-économiques et culturels du territoire. Sans surprise, les liens avec les collectivités territoriales et les divers acteurs de la gestion et de l'aménagement du territoire sont nombreux, tout comme avec le monde associatif. Ces partenariats sont adaptés et pertinents pour la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique apparaît pertinente et adaptée : spécialisation progressive, enseignements de tronc commun entre tous les parcours et de spécialités propres à chaque parcours, importance des mises en situation professionnelles (stages, en M1 pour deux parcours et en M2 pour l'ensemble des parcours ; ateliers sur commande réelle, avec des exemples précis qui permettent d'apprécier leur diversité et leur intérêt). Les modalités d'évaluation sont classiques.

La formation est dispensée en formation initiale et continue (les reprises d'études sont assez nombreuses en M2), et le parcours *Maitrise d'ouvrage du bâtiment (MOBAT)*, à vocation professionnelle, s'effectue exclusivement en alternance et fait régulièrement l'objet de demandes de validation des acquis de l'expérience. Des dispositifs existent pour aider les étudiants dans leurs recherches de stages et d'emplois. Un suivi individuel est proposé aux étudiants de l'ensemble des parcours (et tout particulièrement pour le parcours IDS dont les étudiants sont étrangers).

Logiquement, le numérique est fortement présent grâce au poids des enseignements en géomatique et leur importance dans le cursus, tout particulièrement dans les parcours *Géographie Information interface Durabilité Environnements (GEOIDES)*, *Géographies, espaces Homme-environnement, ressources (GEOSPHERES)* et *Ingénierie du développement territorial et de la transition (IDT?)*. L'apprentissage par projet et l'apprentissage par problème sont fortement mobilisés dans la formation, ainsi que la pédagogie inversée dans certaines UE. L'internationalisation de la formation passe classiquement par la présence d'étudiants étrangers dans les différents parcours et par des partenariats visant à favoriser la mobilité étudiante, mais la singularité de la mention GAED en la matière réside dans l'existence du parcours *de master IDS (International Development Studies)* fortement internationalisé. En effet, l'essentiel de ses étudiants sont étrangers, et les enseignements y sont dispensés en anglais (en partie par des enseignants étrangers). Certains étudiants effectuent leur stage à l'étranger. Des enseignements de langue anglaise sont par ailleurs dispensés dans tous les parcours.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est équilibrée, les enseignements étant assurés conjointement par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'UGA (qui assurent les deux tiers des heures d'enseignement), des professionnels (deux professeurs associés à temps partiel de l'établissement et des intervenants extérieurs) ainsi que par des chercheurs, attachés temporaires d'enseignement et de recherche et doctorants. Les interventions des professionnels sont bien ciblées et contribuent de manière pertinente à la professionnalisation de la formation. L'équipe de direction est adaptée à la gestion du master et les responsabilités sont clairement réparties. Néanmoins il semblerait qu'une trop forte rotation des personnels ces dernières années ait nuit à la stabilité et donc à la qualité du pilotage de la formation. Un conseil de perfectionnement associant de manière formalisée enseignants-chercheurs, représentants des professionnels et représentants étudiants a été créé en 2018 et s'est apparemment réuni pour la première fois début 2019. Le dossier ne précise pas à quelle fréquence est envisagée la tenue de ce conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention *GAED* sont conséquents (entre 68 et 80 en M1, entre 127 et 138 en M2,) et relativement stables, hormis en 2018-2019 pour deux parcours (apparemment pour des raisons de gestion des candidatures). Les taux de réussite se situent à un niveau élevé, ce qui n'est pas anormal en master. Des enquêtes d'évaluation des enseignements sont menées par la Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle de l'UGA auprès des étudiants, qui font apparaître un bon niveau de satisfaction dans l'ensemble. Un certain nombre d'axes d'amélioration émergent de ces enquêtes, identifiés par l'équipe pédagogique et clairement formulés dans le dossier. Mais celui-ci ne dit en revanche pas si des réponses concrètes ont ou vont être apportées à ces demandes formulées par les étudiants. Un portefeuille d'expérience et de compétences existe et est utilisé à un niveau assez satisfaisant (35 %, contre 22 % au niveau national).

L'insertion professionnelle des diplômés n'est pas analysée en tant que telle dans le dossier, bien que les informations fournies montrent que l'insertion professionnelle à un ou deux ans se situe à un niveau correct. L'adéquation de l'insertion professionnelle des diplômés avec les objectifs de la formation est satisfaisante dans l'ensemble.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des parcours variés dans le champ de la géographie.
- Coexistence de parcours à vocation professionnalisante et d'autres parcours plus marqués recherche.
- Des liens étroits avec l'environnement socio-économique et culturel local.
- Des retours largement positifs des étudiants sur la formation.

Principaux points faibles :

- Un parcours (*MOBAT*) largement déconnecté des autres, induisant un fonctionnement à part.
- Une rotation-trop importante des responsables de la mention et des parcours nuisant au pilotage.
- Des informations lacunaires sur les fonctions et grades précis des intervenants professionnels.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Comme l'évoque le dossier, il semble important de parvenir à stabiliser les responsabilités de la mention et des parcours, en les inscrivant sur plusieurs années. Cela permettrait d'améliorer le pilotage de la formation. Dans ce même objectif, le dossier évoque le souhait de mieux évaluer régulièrement la formation, via un outil numérique commun. Le-conseil de perfectionnement (qui commence juste à fonctionner dans le master *GAED*) pourrait être l'outil adéquat pour faire remonter à l'équipe pédagogique les retours des étudiants et des professionnels partenaires de façon régulière (deux fois par an).

Une telle modalité d'évaluation des enseignements par les étudiants et de discussion avec l'équipe pédagogique s'avère en effet riche d'enseignements, et peut permettre à l'équipe pédagogique d'apporter des réponses concrètes en cours de quinquennat.

Il pourrait être pertinent de généraliser les stages obligatoires dans l'ensemble des parcours de M1, et d'ouvrir certains parcours à l'alternance, ce qui permettrait d'amplifier les efforts de professionnalisation.

Il pourrait être logique, comme l'envisage le dossier, de faire « migrer » le parcours *MOBAT* vers la mention *Urbanisme et aménagement*. La cohérence de la mention *GAED* s'en trouverait renforcée et améliorée autour de parcours centrés sur la *géographie*. Et probablement le parcours *MOBAT* trouverait-il davantage sa place au sein d'une mention *Urbanisme et aménagement*, remédiant à son isolement actuel.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23JUILLET 2019

MASTER MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation fortement interdisciplinaire, dont l'objectif est de former des spécialistes en *Informatique, statistique, traitement de données, et analyse économique*. Le master se décline en quatre parcours professionnels différenciés dès la première année (M1) : *Chargé d'études économiques et statistiques (C2ES)* ; *Web, informatique et connaissance (WIC)* ; Double Compétence : *Informatique et sciences sociales (DCISS)* ; *Statistique et sciences des données (SSD)*. En outre, les deux parcours *WIC* et *DCISS* proposent une deuxième année (M2) en régime spécial, du fait de modalités spécifiques offrant des variantes du régime standard (panaché de contenus, formation par alternance, permettant un accès direct en M2). Le master est ouvert à la formation initiale et à la formation continue. Tous les cours sont assurés en présentiel et la formation propose des projets et des stages. Le master est porté par trois Unités de Formation et de Recherche (UFR) de l'UGA : l'UFR Faculté d'économie, l'UFR *Sciences de l'homme et de la société (SHS)*, et l'UFR *Informatique, mathématiques et mathématiques appliquées* de Grenoble (*IM²AG*). Les enseignements ont lieu sur le campus de l'Université Grenoble-Alpes.

ANALYSE

Finalité
La formation expose clairement, pour chaque parcours, les connaissances et les compétences attendues. Les enseignements sont organisés de façon pertinente et cohérente, permettant d'atteindre les objectifs scientifiques et professionnels affichés. Le master propose des parcours professionnels et les stages et projets y jouent un rôle important. Les métiers visés par la formation sont très bien renseignés. Les liens qui existent avec les entreprises du secteur, ainsi que l'insertion professionnelle des diplômés à l'issue de ce master attestent de la cohérence de la formation avec ses objectifs. Une poursuite d'études en thèse est également possible.
Positionnement dans l'environnement
Au niveau national, il n'existe que sept masters MIASHS. Les quatre parcours du master MIASHS de l'UGA ont leurs spécificités : le parcours C2ES est l'un des rares à appartenir aux deux domaines <i>Droit, économie, gestion et Science politique</i> et <i>Sciences humaines et sociales</i> ; seulement cinq formations sont similaires au parcours DCISS ; le parcours SSD offre une composante informatique plus importante que beaucoup de masters en <i>statistique, et WIC</i> est l'unique parcours qui combine développement web et ouverture vers les sciences cognitives.

La première année de master (M1) du parcours C2ES comporte de nombreux enseignements mutualisés avec la mention *Energie* et le M2 partage un séminaire en commun avec la formation technique Science et décision de l'institut d'études politiques (IEP). La finalité du parcours *DCISS* est proche de celle du parcours *CCI* du master *Informatique* de l'UGA, organisé par l'UFR IM²AG, mais les deux formations diffèrent dans leur organisation et le public visé. Le parcours *SSD* est complémentaire du *Track Data Science* du parcours MSIAM (mention de master Mathématiques et applications), puisque les finalités de ces deux parcours diffèrent. Le parcours *WIC* permet, à l'issue du M1, d'intégrer le master *Sciences cognitives* de Grenoble INP (Institut polytechnique) tandis que le parcours *WIC RS* offre une poursuite d'études aux étudiants de la licence professionnelle *Métiers de l'informatique* de l'institut universitaire de technologie (IUT).

La mention s'appuie sur le tissu de laboratoires en *Mathématiques, sciences sociales, et informatique* de Grenoble (plus particulièrement le Laboratoire d'Informatique de Grenoble (LIG), le laboratoire Techniques de l'Ingénierie Médicale et de la Complexité, Informatique, Mathématiques et Applications, Grenoble (TIMC-IMAG), le Laboratoire de Psychologie et Neuro-Cognition (LPNC), le Laboratoire Jean Kuntzmann (LJK), le Grenoble images parole signal automatique (Gipsa-Lab) et le Laboratoire d'Économie Appliqué de Grenoble (GAEL) et sur les Écoles doctorales Ingénierie pour la Santé, la Cognition et l'Environnement (EDISCE) et Mathématiques, Sciences et technologies de l'information, Informatique (MSTII) et Sciences Économiques, garantissant ainsi un environnement de qualité en matière de recherche. De nombreux enseignements du master sont assurés par des membres de ces laboratoires, qui, de surcroît, encadrent des projets et des stages.

De très nombreux professionnels participent aux enseignements du master, venant d'établissements variés tels que Asterop (éditeur de logiciels en géomarketing), le PRAO (Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation), Schneider Electric, le barreau de Grenoble, des PME grenobloises, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) Grenoble, Atos. Le master bénéficie également de la présence d'un professeur des universités associé (PAST) de Biomérieux qui réalise la totalité de son service dans le parcours *SSD*. Enfin les étudiants sont accueillis en stage dans de nombreuses entreprises et organismes d'études.

Des conventions à l'international ont été mises en place par le parcours C2ES : avec l'université RANEPА (Académie russe de l'économie nationale et du service public auprès du Président de la Fédération de Russie) et avec l'université des finances de Moscou. Une convention avec l'université Lobachevsky de Nijni Novgorod est en cours d'élaboration. Les trois projets européens « Tempus » (*Trans European Mobility Program for University Studies*) successifs (KEMISS, ERAMIS et PROMIS) réalisés entre 2006 et 2017 ont permis la création de formations similaires au parcours *DCISS* dans seize universités de Russie et d'Asie Centrale.

Organisation pédagogique

La mention MIASHS s'articule autour de deux disciplines communes à tous les parcours, *l'informatique et les statistiques*, avec des crédits ECTS qui varient selon les parcours. De nombreuses unités d'enseignement (UE) sont mutualisées entre deux ou trois parcours, mais la spécialisation par parcours intervient dès le M1. Dans chaque parcours, la spécialisation est progressive. Les M2 en régimes spéciaux des parcours *DCISS* et *RS*, ouverts à un public spécifique (par exemple aux artistes ou sportifs de haut niveau) sont fortement mutualisés avec les parcours correspondants en régime normal. Le parcours *DCISS* accueille un nombre non négligeable d'étudiants en formation continue, tandis que le M2 *WIC* en régime spécial est ouvert exclusivement à la formation continue (contrats de professionnalisation ou financement par l'entreprise). Des aménagements spécifiques sont proposés aux étudiants ayant des contraintes particulières. Le processus de validation des acquis de l'expérience n'est pas décrit.

De nombreux professionnels interviennent en tant que chargés de cours. Des interventions spécifiques sur l'intégration professionnelle sont également proposées. Enfin, chaque parcours intègre de nombreux projets ainsi qu'un stage obligatoire de 2 à 6 mois selon le niveau et le parcours, à l'exception du M2 *WIC* en régime spécial qui, lui, est ouvert exclusivement en alternance. Par ailleurs, des rencontres autour de thématiques ciblées, des rencontres employeurs, et des ateliers de préparation au recrutement sont ouverts à tous les étudiants de l'université. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien renseignée. De plus, l'UGA est membre de la « *Master Chain* » pour la création des fiches RNCP nationales de masters. Les stages sont évalués par une soutenance finale et un mémoire.

De nombreux enseignements et projets du master sont assurés par des membres des laboratoires de mathématiques, de sciences sociales, et d'informatique de Grenoble. De plus, un nombre conséquent de stages de M1 et de M2 sont effectués en laboratoire de recherche et certains étudiants poursuivent en thèse.

La formation, axée par nature sur l'informatique et les statistiques, accorde une place importante à l'outil numérique ; la majorité des cours utilisent l'outil informatique pour mettre en pratique les savoirs acquis, l'enseignement par projet est largement pratiqué et certaines UE proposent des data challenge. Deux salles informatiques et des serveurs sont dédiés aux enseignements du master MIASHS.

L'ouverture à l'international est importante avec les conventions avec l'Université RANEP, avec celle des finances de Moscou, et avec les trois projets Européens Tempus successifs, mais l'éventuel envoi d'étudiants à l'étranger n'est pas mentionné dans le dossier. Environ un tiers des étudiants de M1 sont de nationalité étrangère, le pourcentage est un peu plus élevé en M2 ; quelques étudiants étrangers bénéficient d'un financement (Erasmus+ ou bourse d'excellence dans le cadre des projets « *investissements d'avenir* », programmes d'investissement de l'État français (IDEX).

Les cours de langue sont obligatoires. Des UE d'anglais sont ouvertes en M1 et/ou M2 pour tous les étudiants du master. Une partie des cours sont donnés en anglais (5 % ou 20 % du volume global selon le parcours), les textes de recherche sur lesquels travaillent les étudiants sont en anglais et les soutenances de projets tutorés ont lieu en anglais.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très diversifiée et bien équilibrée entre les différentes composantes. Le nombre d'intervenants extérieurs est conséquent et le volume horaire qui leur est attribué chaque année bien étudiée et ajusté au mieux aux contraintes de gestion entre d'une part les parcours de la mention et les trois UFR, et d'autre part l'évolution du contexte socio-économique des métiers visés (faisant émerger des besoins d'enseignements de matières spécifiques).

Le master est piloté par le porteur de la mention et les responsables de parcours qui se réunissent une à deux fois par an. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, ce qui est regrettable et contraire aux attendus d'une formation ; chaque parcours a été libre de mettre en place son propre conseil, soit déjà en place, soit en cours de constitution. L'évaluation des enseignements n'est pas systématique, mais la petite taille des promotions facilite la communication de sorte que les retours informels sur la formation sont privilégiés, ce qui constitue néanmoins un biais par rapports à la nature des retours recueillis. Par ailleurs, l'Observatoire des formations organise l'évaluation de la formation par les diplômés. Un gros travail, incluant un circuit de relecture, a été effectué pour l'autoévaluation, mais on ne sait pas quelles informations en ont été tirées pour la formation.

Les règles de délivrance des crédits et du diplôme sont explicitées dans le règlement des études, qui précise également les compétences que doit acquérir l'étudiant. La composition des jurys n'est pas précisée. Un tableau des modalités de contrôle de connaissances existe pour les deux sessions. L'évaluation en contrôle continu est privilégiée et comporte en particulier de nombreux projets et rapports. Les stages sont évalués par une soutenance finale et un mémoire. Le portefeuille d'expérience et de compétences est l'outil institutionnel de suivi des compétences. Le supplément au diplôme, très bien renseigné, peut être individualisé, ce qui permet de faire figurer toutes les compétences acquises, qu'elles soient ou non prévues dans le cadrage national des formations.

Les modalités de recrutement ne sont pas précisées. Des heures de soutien sont proposées aux étudiants du parcours *DCISS*, une remise à niveau en programmation web est organisée en M1 *WIC* et des contrats pédagogiques spécifiques sont mis en place pour des étudiants en difficulté avec une possibilité de réorientation au sein du master. De plus, il est possible d'intégrer le M2 *MSIAM* de l'UFR *IM2AG* à l'issue du M1 *SSD*, ainsi que le M2 *Sciences Cognitives* de l'Université Grenoble Alpes – Grenoble INP depuis la création du parcours *WIC*. Enfin, une passerelle a été mise en place en 2013 entre la LP *Métiers de l'informatique* de l'IUT2 et le master *MIASHS*, permettant aux étudiants qui ont deux ans ou trois ans minimum d'expérience professionnelle d'intégrer le M2 *WIC RS* via une validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

Résultats constatés

Les effectifs sont ceux d'une mention à taille humaine, un peu plus d'une cinquantaine en M1, aux alentours des 70 en M2 (tous parcours confondus : la répartition des effectifs entre les parcours n'est pas équilibrée, allant de 12 à 27 inscrits pour l'année 2018-19). Les taux de réussite sont aux alentours de 70 % en M1 comme en M2. Environ 60 % des inscrits en M1 proviennent de l'UGA, mais la provenance des 40 % restants n'est pas précisée ; la quasi-totalité des diplômés de M1 poursuivent en deuxième année. Le suivi de l'insertion professionnelle est effectué un an après l'obtention du diplôme de master par l'observatoire des formations, puis deux ans après l'obtention du diplôme dans le cadre du dispositif national annuel d'enquête coordonné par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il en ressort que le taux d'insertion professionnelle est très bon, la formation permettant d'obtenir très rapidement un emploi en adéquation avec la spécialité du master et le niveau de formation. Deux à trois étudiants en moyenne par an poursuivent leurs études, dont certains en thèse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pluridisciplinarité de la formation grâce à la contribution de trois UFR et intervention de nombreux professionnels.
- Véritable effort sur les langues et les enseignements en anglais.
- Très bons suivi et acquisition de compétences.
- Très bon taux d'insertion professionnelle.
- Diversité des publics étudiants.

Principaux points faibles :

- Faible mobilité des étudiants à l'étranger.
- Évaluation des enseignements par les étudiants limitée.
- Absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Difficultés de gestion (cours mutualisés, répartition des types d'enseignements en fonction des attentes du contexte socio-économique, fort taux de renouvellement des intervenants extérieurs).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MIASHS de l'Université Grenoble Alpes est une formation fortement interdisciplinaire, permettant une très bonne insertion professionnelle des diplômés. L'organisation pédagogique basée sur une présence importante de projets et de stages permet de répondre à une hétérogénéité importante des publics et de profils professionnels. Il serait important de diminuer la part de mutualisation des UE afin de mieux répondre à – et bénéficier de – la richesse de l'hétérogénéité des public. L'attention accordée aux besoins d'évolution du programme de formation pour répondre au mieux aux évolutions des compétences professionnelles et des métiers visés est bien présente et gagnerait à être davantage développé. Le pilotage au niveau de de la mention et la gestion de la formation gagneraient à être clarifiés entre les trois UFR et dans la répartition des enseignements ainsi que l'intervention des chargés de cours. Enfin, il pourrait être intéressant de soutenir les efforts d'ouverture vers la formation continue, que ce soit en développant la formation en direction d'un public spécifique, la formation à distance ou encore la formation en alternance.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers du livre et de l'édition* de l'Université Grenoble Alpes (UGA), dispensé en présentiel seulement, se divise en trois parcours :

- *Métiers de l'édition*, lui-même divisé en deux spécialités : *Processus éditoriaux et ingénierie du document* et *Visualisation cognitive*, cette dernière spécialisation étant plus spécifiquement tournée vers l'ergonomie cognitive des supports textuels et graphiques.
- *Métiers de l'information et de la documentation*.
- *Métiers des bibliothèques*.

ANALYSE

Finalité

Ce master vise à former les étudiants aux métiers du livre et de l'édition (production, diffusion, commercialisation, médiation) en adéquation avec les attentes actuelles de ce secteur d'activités, tout en assurant une formation scientifique à l'analyse des phénomènes culturels et sociétaux.

Il vise également à répondre à de nouveaux besoins de compétences pour des métiers émergents. Les débouchés mentionnés dans le dossier et dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles sont nombreux et cohérents avec l'offre de formation. On regrettera toutefois que l'objectif annoncé « d'ancrer la formation dans des niches éditoriales variées et innovantes que l'on trouve dans la région grenobloise » ne soit pas précisé.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier mentionne clairement les autres formations accréditées au niveau master *Métiers du livre et de l'édition* (MDLE) au niveau national sans spécifier son positionnement ou d'autres éléments de différenciation si ce n'est l'absence de l'une de ces formations au niveau régional. À noter que le parcours *Information et Documentation* présente des proximités avec une formation à Lyon et une autre à Grenoble. Le parcours *Métiers des bibliothèques* n'est pas concurrencé à échelle régionale. Le dossier ne développe pas de réflexion sur la ou les spécificités des formations de l'UGA en termes pédagogiques, professionnels ou encore scientifiques. Le dossier ne mentionne pas l'existence d'une licence professionnelle *Métiers du livre* au sein de l'UGA.

Le dossier n'apporte aucune précision sur le positionnement au sein de l'UGA ni sur d'éventuelles ouvertures internationales. Le dispositif Erasmus existe mais il n'est pas illustré par des chiffres. L'on peut donc s'interroger sur les départs des étudiants et la mobilité entrante dans ce master.

La nature des liens avec le milieu socio-professionnel du secteur d'activité n'est pas explicitée : il est simplement fait mention de visites d'établissements par les étudiants. Le dossier évoque « le partenariat » avec des professionnels (associations, bibliothèques spécialisées) sans préciser la nature de ce partenariat ni les institutions qui seraient concernées - sauf pour le parcours *Métiers des bibliothèques*.

Organisation pédagogique

La spécialisation entre trois parcours est effective dès la première année de master (M1). Les étudiants peuvent changer de parcours en cours d'étude. Ce changement reste, selon le dossier, encore marginal.

À l'issue de la première année, les étudiants déterminent un choix d'orientation professionnelle (P) ou recherche (R) qui se traduit par des choix d'options spécifiques au semestre 3 et un semestre 4 différencié, prédisposant à l'insertion professionnelle (stage long) ou à la poursuite d'un projet de recherche (séminaire et mémoire).

Les trois parcours partagent un tronc commun qui représente plus de la moitié des cours (entre 60 et 80 % de la formation suivant les parcours). Ce tronc commun se compose de cinq blocs (Enjeux culturels et sociétaux ; Connaissance des organisations et des métiers ; Représentation et traitement de l'information et des données ; Méthodologies ; Ouverture). Les contenus pédagogiques de spécialisation reposent sur des cours magistraux et sur la conduite de projets. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas présentées.

Un stage est obligatoire en M1 (3 mois) et en M2 (d'une durée variable selon les parcours : 5 à 9 mois). Parallèlement, il est demandé un rapport de stage problématisé en M1 et un mémoire en M2 (les modalités de suivi et de soutenance ne sont pas précisées).

La formation s'adosse à plusieurs laboratoires de disciplines différentes : en information communication, le Groupe de recherche Sur les Enjeux de la Communication (GRESEC) ; en histoire, le laboratoire de Recherche Historique Rhône Alpes (LARHRA), le laboratoire Universitaire Histoire Cultures Italie Europe (LUHCIE) ; en littérature, Litt & Arts, auxquels s'ajoutent le laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte (LaRAC) et le laboratoire Politiques publiques, Action politique, Territoires (Pacte). La jonction de ces composantes avec la formation se réalise par la participation des étudiants à des journées d'études, des colloques (deux ont été organisés par les responsables du parcours *Métiers des bibliothèques*, en 2017 et 2018) et des séminaires faisant l'objet d'un compte-rendu. Si le dossier n'évoque pas la poursuite en doctorat, le tableau de l'insertion professionnelle en annexe indique qu'en moyenne un étudiant/an choisit la poursuite d'études en troisième cycle.

Deux des parcours (Édition et Documentation) ont accueilli des étudiants en formation continue (en progression).

L'enseignement de l'anglais est présent et l'unité d'enseignement (Cognitive Ergonomics of Document Design) des parcours Editions et Information et Documentation, est dispensée en anglais.

Rien n'est précisé sur les méthodes pédagogiques innovantes, rien n'est annoncé. La place du numérique est encore réduite, malgré un projet de mise en place d'un environnement d'expérimentation sur la collecte et la fouille de données du web. Ce retard, dans ce type de formation, interroge.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée des responsables du diplôme et des parcours. La répartition des responsabilités est bien lisible. Toutefois, rien n'est précisé quant à ses modalités de fonctionnement (réunions, coordinations, etc.). Le décompte du volume horaire montre que les professionnels n'assurent que 24 % des heures équivalent TD (HETD) de la formation. En contrepartie quelques universitaires concentrent un volume horaire conséquent : un attaché temporaire d'enseignement et de recherches assure 110 HETD et un maître de conférences en sciences de l'information et de la communication totalise un volume de 262 HETD. Le porteur de la mention est le seul professeur des universités impliqué.

Le dossier montre une préoccupation de l'équipe pour l'évaluation de la formation par les étudiants avec des bilans organisés en fin de premier et de second semestre en M1 et en M2. Des délégués des parcours sont invités au conseil de département pour exprimer leurs remarques sur le semestre passé, les points forts et les points faibles de la formation.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dont les orientations sont prises en compte. On soulignera qu'il se réunit seulement tous les deux ans.

En revanche, le dossier ne mentionne aucun dispositif de suivi des étudiants après leur diplôme, ce qui fait particulièrement défaut pour une formation professionnalisante.

Résultats constatés

En l'absence d'indication du nombre de candidatures à l'entrée du M1, il s'avère difficile d'évaluer l'attractivité de la formation.

L'évolution des effectifs tend à montrer une augmentation globale depuis 2017. On constate une forte disparité entre les parcours. Le parcours *Métiers de l'information et de la documentation* stagne les deux dernières années à cinq/six étudiants en M2.

Si le taux de réussite global est satisfaisant, on constate également une baisse systématique du nombre des M2 par rapport à l'effectif des M1 de l'année précédente. Cette évaporation croissante d'étudiants entre les deux années (20 % en 2017-2018 et 26 % en 2018-2019) n'est pas analysée.

Les taux de réussite aux concours préparés par le parcours *Métiers des bibliothèques* (conservateur d'État, conservateur territorial, bibliothécaire d'État, bibliothécaire territorial, et plus largement à tous les concours de catégorie A de la fonction publique) ne sont pas précisés.

L'enquête réalisée par l'observatoire des formations de l'établissement deux ans après l'obtention du diplôme révèle un taux d'insertion professionnelle assez faible puisqu'à l'exception des diplômés de l'année 2012-2013, le taux d'étudiants en situation d'emploi (par rapport au nombre de diplômés) est régulièrement inférieur à 50 %, chutant à 37 % pour la promotion 2014-2015. Le niveau des emplois occupés reste proportionnellement trop peu en rapport avec le niveau master, oscillant entre 45 et 61% (à l'exception de la promotion 2014-2015 : 83 %). La situation et les conditions de l'insertion professionnelle ne sont pas suffisamment prises en compte dans la réflexion.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Mise en situation pratique des étudiants (projets, stage long).
- Attention portée à l'adaptation, aux avis des professionnels comme des étudiants.

Principaux points faibles :

- Trop faible implication de professionnels dans la formation (seulement 1/4 du volume horaire) - ce qui peut expliquer les lacunes du dossier sur ces points.
- Insertion professionnelle insuffisante.
- Manque de suivi des étudiants après le diplôme.
- Manque d'informations sur les modalités de recrutement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au regard de l'insertion professionnelle des étudiants, il serait souhaitable de mener une réflexion sur les moyens permettant de mieux mettre en adéquation la formation avec l'évolution du marché du travail dans ce secteur d'activité - en réfléchissant notamment aux nouveaux champs ouverts par le numérique.

En ce sens, il serait certainement profitable de mener une politique de partenariat et de rapprochement avec le monde professionnel plus ambitieuse. Il serait tout aussi nécessaire de rééquilibrer la répartition des enseignements entre les universitaires et d'ouvrir plus largement à des intervenants professionnels.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) offre sept parcours disciplinaires fléchés, depuis deux ans, dès la première année de master (M1). Cinq d'entre eux sont à visée professionnelle, deux à visée recherche. Ces parcours constituent une offre de formation relativement complète au regard de la taille du département de psychologie de cette université. Le parcours de *Psychologie du travail et ergonomie* est classique. Trois parcours concernent la psychologie clinique et ont chacun une spécificité, et même une certaine originalité : *Psychologie de la santé*, *Pratiques psychothérapeutiques*, *Psycho-criminologie*. Un parcours apparaît moins classique, celui de *Neuropsychologie de l'enfant*.

Enfin, deux parcours sont orientés recherche, chacun reposant sur un des deux laboratoires de psychologie de l'Université Grenoble Alpes : *Recherche en psychologie*, et *Neuropsychologie et neurosciences cliniques*. Le parcours recherche en psychologie est co-accrédité avec l'Université Savoie Mont Blanc (USMB), et le parcours *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* est co-accrédité avec les Universités Lyon 2 et Toulouse 3. L'orientation scientifique générale de l'ensemble des parcours est la démarche quantitative, avec un souci de la preuve expérimentale.

Les objectifs de cette formation visent l'acquisition des savoirs fondamentaux (théories et modèles), les techniques expérimentales et celles relatives au traitement de données, ceci pour appréhender le comportement humain en situation normale et pathologique, compétences nécessaires à l'exercice du métier de psychologue. Les enseignements ont lieu sur le campus de Grenoble.

ANALYSE

Finalité

Le master *Psychologie* de l'Université Grenoble Alpes a pour finalité principale de former, suite à la licence de *Psychologie*, des psychologues qui doivent obtenir, pour bénéficier du titre protégé de psychologue, une licence et un master *Psychologie*, ainsi qu'avoir réalisé un stage professionnalisant de 500 heures au cours du master. Deux parmi ces sept parcours sont à visée recherche avec comme objectif principal une poursuite en doctorat : les parcours *Recherche en psychologie*, et *Neuropsychologie et neurosciences cliniques*. Cependant, les étudiants qui ont un cursus en psychologie ont aussi la possibilité d'obtenir le titre de psychologue. Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences sont clairement définis en lien avec les spécificités des sept parcours de spécialisation disciplinaire. Ils sont connus des étudiants et en adéquation avec les emplois visés. La complémentarité des parcours permet des taux d'insertion présentés comme bons, mais qui peuvent également dépendre du parcours choisi.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master *Psychologie* de l'UGA se situe en complément de plusieurs autres formations, que ce soit au niveau local (avec la deuxième année de master - M2 - *Sciences cognitives* de l'UGA), ou au niveau régional avec les masters de l'USMB, de l'Université Lyon 2, et de l'Université Clermont-Auvergne. L'offre de formation apparaît plus complète à Grenoble qu'à Chambéry ou à Clermont-Ferrand, ce qui s'explique par la taille du bassin de recrutement des étudiants. Elle apparaît bien distincte de celle de Lyon, avec une approche résolument quantitative, notamment pour les masters de psychologie clinique ou celui de psychologie sociale et du travail, qu'on ne trouve pas à Lyon pour ces disciplines.

La mention *Psychologie* et plus particulièrement les sept parcours sont adossés à deux laboratoires de Psychologie du site : le laboratoire de psychologie et neurocognition (LPNC) et le laboratoire interuniversitaire de psychologie personnalité, cognition, changement social (LIP/PC2S). Seul un parcours est adossé aux deux laboratoires : le parcours *Recherche en psychologie*. L'articulation entre la formation et la recherche est donc forte et permet un bon encadrement des TER (travaux d'enseignement et de recherche) et des stages.

On notera, pour chacun des parcours, des relations privilégiées avec des entreprises, associations, hôpitaux (centre hospitalier universitaire de Grenoble), des services de soins et de réadaptation, ou de laboratoires universitaires, en fonction de la finalité du parcours choisi. Les membres de ces institutions participent à l'accompagnement des étudiants, et proposent souvent aux étudiants diplômés une première expérience professionnelle. Pour les parcours à finalité professionnelle, la soutenance des mémoires et des rapports de stage en M2 implique, en effet, les psychologues référents et les directeurs de stage dans l'organisation d'accueil.

Les coopérations à l'international sont également fonction des différents parcours. Ainsi, les parcours *Psychologie de la santé* et *Pratiques psychothérapeutiques* accueillent de nombreux étudiants étrangers, et le parcours *Psycho-criminologie* permet des échanges réguliers avec le Canada, principalement l'Université de Montréal.

Le parcours *Psychologie du travail et ergonomie* se distingue quant à lui de celui proposé à l'Université Lyon 2 dans le sens où le master de l'UGA est d'orientation plus expérimentale et plus quantitative. Il accueille de nombreux étudiants étrangers dans le cadre du programme ERASMUS-SOCRATE. De plus, ce parcours a servi de modèle pour la création de sept masters en Algérie, en Tunisie et au Maroc, dans le cadre du grand projet international européen *Trans European Mobility Program for University Studies* (TEMPUS) MTPUM. Les membres de l'équipe pédagogique de ce parcours sont d'ailleurs très impliqués dans des réseaux et associations nationales et internationales.

Les trois parcours de *Psychologie clinique* présentent une certaine originalité sur le plan national : les parcours de *Psychologie criminologique* sont rares, de même que ceux de *Psychologie de la santé*. La centration exclusivement clinique du parcours de *Psychologie criminologique* en fait une singularité, mais c'est au détriment d'une approche pluridisciplinaire qui pourrait impliquer la *Psychologie scientifique judiciaire*, bien représentée en France, qui repose plutôt sur la *Psychologie sociale* et la *Psychologie cognitive*. Les parcours de *Psychologie* centrés sur les psychothérapies sont plus courants, mais plus rarement avec une orientation sur les thérapies cognitivo-comportementales.

Le parcours *Recherche en psychologie* dispense de nombreux enseignements en anglais et les étudiants assistent aux séminaires proposés par les deux laboratoires qui y sont rattachés.

Le parcours *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* prévoit des supports de cours en anglais, pour faciliter l'accueil des étudiants étrangers. Enfin, le parcours *Neuropsychologie de l'enfant*, discipline récente, permet une forte spécialisation centrée sur l'enfant, ce qui le distingue de la formation à l'USMB, et lui donne une forte attractivité nationale et internationale. Ce parcours reçoit de plus en plus d'étudiants venant d'Amérique du Sud, du Maghreb et de l'Europe de l'Est.

Organisation pédagogique

L'organisation générale de la mention est habile et relativement ouverte. Elle repose sur le croisement entre parcours et unités d'enseignement (UE), permettant de limiter le coût d'une offre de formation diversifiée tout en offrant la possibilité aux étudiants de tous les parcours de bénéficier de nombreux choix. Certains enseignements sont obligatoires et mutualisés pour les sept parcours : enseignements transversaux tels que l'anglais, le traitement de données, les TER et les stages, d'autres sont communs à plusieurs parcours, mais pas à tous. D'autres, encore, sont spécifiques à un parcours particulier. Il faut, cependant, mentionner que la description des enseignements est globalement insuffisante pour mener une évaluation précise de la pertinence du cursus, en particulier pour le M2.

Dans chacun des sept parcours, une spécialisation progressive est mise en place pour la mutualisation de moyens dans des sous-disciplines connexes (*Psychologie du travail et Psychologie sociale*, par exemple) pour faciliter la réorientation des étudiants en M2. Cependant, il n'est pas évident de comprendre la manière dont les étudiants pourraient se réorienter en M2, vu que les spécialisations débutent dès le M1, ce que l'équipe pédagogique souhaite d'ailleurs renforcer. Des précisions devraient donc être fournies pour clarifier l'organisation pédagogique de la formation, qui reste trop floue.

Dans tous les parcours, les étudiants doivent effectuer en M2 un stage (de professionnalisation, ou de recherche) et un mémoire de recherche ou un rapport de stage. En M1, les étudiants de tous les parcours sont évalués par des contrôles continus et deux examens écrits. Ils ont également un stage à réaliser sauf pour les deux parcours à finalité recherche. Le dossier mentionne qu'une UE d'accompagnement des stages de 28 heures est dispensée aux étudiants pour les trois parcours de psychologie clinique (*Psychologie de la santé, Psycho criminologie et Pratiques thérapeutiques*). On peut se demander pourquoi seuls ces trois parcours disposent de cette UE. De plus, il n'est pas évident dans le dossier de comprendre si ces UE sont dispensées durant les deux années de master, ou pour une année seulement. Un appui technique de la Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle permet d'accompagner les étudiants : les programmes « ouvrir l'œil » et « CARRER CENTER » sont mis à la disposition des étudiants pour la recherche de stages ou la participation à des ateliers de préparation au recrutement. Enfin, tous les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et éthique, par des UE différentes, en fonction des spécificités des parcours (épistémologie, professionnalité et déontologie, ...).

La formation dispose d'une fiche du répertoire national des certifications professionnelles et d'un supplément au diplôme. L'UGA a mis en place un dispositif spécifique pour les étudiants qui auraient des contraintes particulières (sportifs de haut niveau, artistes, ...), et un référent « handicap » est présent au niveau de l'unité de formation et de recherche.

Le lien avec la recherche repose principalement sur le dynamisme des équipes pédagogiques qui pour la plupart font partie des deux laboratoires de recherche : LPNC et LIP/PC2S. Ce lien est mis en évidence au travers des enseignements, ou des séminaires que les étudiants doivent suivre, mais également par l'encadrement des TER et des stages de recherche. Ce lien est d'autant plus fort pour les parcours *Recherche en psychologie et Neuropsychologie et neurosciences cliniques*.

L'utilisation du numérique est encore classique et reste à développer. Il existe un environnement numérique de travail pour les étudiants (l'Intranet étudiant LEO) qui permet à chaque étudiant d'accéder à l'ensemble des ressources. De nombreux outils statistiques sont également mis à la disposition des étudiants. De plus, plusieurs enseignements sont appuyés par des supports numériques (MOOC). Cependant, le sous-encadrement de l'équipe ne permet pas encore de prendre des initiatives pour mettre en place des pédagogies innovantes. On ne peut donc qu'encourager les équipes à continuer ce travail.

La formation méthodologique n'est pas suffisamment axée sur les outils de base du psychologue, quel que soit son domaine d'intervention. Certains outils semblent inexistant dans le cursus de formation, ou arrivent très tardivement. La formation à l'entretien, par exemple, n'apparaît qu'en M2, et seulement pour les trois parcours de *Psychologie clinique*, alors qu'aucun enseignement de ce type n'existe en licence. On ne relève aucun enseignement à la méthode de l'enquête, déjà inexistante en licence. Il y a clairement des manques dans la formation méthodologique des étudiants de *Psychologie* de Grenoble. Le principe revendiqué d'un accent mis sur la méthode expérimentale ne doit pas dispenser d'une formation aux techniques d'entretien et à la méthode de l'enquête par questionnaire. Tous les étudiants profiteront d'un accent mis sur les différentes méthodes d'investigation en psychologie, y compris ceux qui se destinent à un doctorat de *Psychologie cognitive* ou de *neurosciences*.

Pilotage

Le choix d'une unique mention *Psychologie* pour sept parcours qui présentent naturellement une grande diversité rend le pilotage de la mention périlleux. Le responsable de la mention a clairement fait le travail nécessaire en termes de production des documents de synthèse pour dresser un bilan du quinquennal écoulé et de présentation de quelques projets d'ajustement, mais cela n'en laisse pas moins apparaître que chaque parcours possède un pilotage propre. En d'autres termes, ce n'est pas au niveau de la mention que se situe le pilotage. L'évaluation des enseignements laissée à la libre appréciation de chaque responsable de parcours et l'absence de conseil de perfectionnement (à l'exception du parcours *Psychologie du travail et ergonomie* qui l'a mis en place en 2016 conformément aux textes en vigueur) constituent ainsi des marqueurs de l'inadéquation entre mention et parcours. Clairement, le recours à une certaine étendue de mentions permise par les textes permettrait de résoudre en partie ce problème (en partie seulement parce que la mention Psychologie constituera toujours le recours à des parcours qui ne se retrouvent pas sous des appellations de mention plus spécifiques, mais au moins la Psychologie sociale et du travail, d'une part, la Psychologie clinique, d'autre part, gagneront en visibilité et en cohérence à recourir aux mentions qui ont été prévues pour les accueillir).

Si les équipes pédagogiques qui se réunissent par parcours semblent compétentes pour la finalité de chaque parcours, on peine à comprendre, à la lecture du dossier, la part des enseignements faits par les professionnels, et celle faite par les enseignants-chercheurs, et cela au niveau de chaque parcours professionnel. On est d'ailleurs surpris au regard du nombre de parcours professionnels proposés, qu'il n'y ait aucun poste de PAST (maître de conférences ou professeur associé) recruté par le département de Psychologie comme c'est le cas dans la plupart des universités qui proposent un cursus de psychologie.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des compétences sont classiques, avec des contrôles continus et des examens écrits sur table. Des soutenances de mémoire et de rapports de stages sont également proposées (pour tous les parcours). Les jurys sont également mis en place de manière réglementaire. Outre cette organisation générale au master, chaque parcours propose des modalités d'évaluations spécifiques des étudiants et des enseignements, certains parcours étant plus exigeants que d'autres, par exemple dans le nombre de contrôles continus et finaux. Les perspectives de l'équipe pédagogique semblent être de mettre en place de nouveaux parcours, pour répondre aux attentes des étudiants et du monde socioéconomique. Au-delà de cette volonté louable de développer de nouvelles opportunités pour les étudiants, l'organisation actuelle en parcours n'est pas suffisamment lisible. Par exemple, les trois parcours à orientation clinique, pourraient être intégrés dans une mention *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*.

Résultats constatés

Premier niveau d'analyse des résultats : le recrutement. Il apparaît que le volume d'étudiants recrutés et inscrits dans les différents parcours de la mention *Psychologie* concorde avec les attendus.

Deuxième niveau d'analyse des résultats : la réussite au diplôme. Les chiffres dont on dispose sont déjà anciens (2011 à 2012). Sur la base de ces chiffres, on relève que la plupart des parcours ont des taux de réussite corrects (entre 79 et 87 % de réussite au niveau de la mention), à l'exception du M2R de *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* qui, en moyenne sur les deux années considérées, n'a qu'un taux de réussite dépassant à peine les 50 %, ce qui interroge sur le recrutement des étudiants, quand le M2R *Psychologie du travail* présente un taux de réussite de 84 % et celui de *Psychologie clinique* un taux de réussite de 94 %.

Troisième niveau d'analyse des résultats : l'insertion. Les données sont imprécises, incomplètes, souvent contradictoires. Les données correspondant à un recueil systématique d'informations sur l'insertion à 30 mois (2 ans et demi) pour les promotions 2012 à 2015 indiquent, au niveau de la mention, un taux d'insertion de 53 % si l'on ne comptabilise pas les poursuites d'étude comme de l'insertion. Parmi ces poursuites, certaines sont attendues puisque la mention comprend deux parcours recherche amenant naturellement vers un doctorat qui durera au moins trois ans. Si l'on intègre les poursuites d'études dans le taux d'insertion, on obtient un taux de 67 %. Cependant, toutes les poursuites d'études ne concernent pas le doctorat ; certaines soulignent alors les limites de la formation pour accéder à l'emploi. Même si l'on raisonne sur le taux le plus favorable (67 %), alors il faut relever que l'insertion est faible au regard de ce qu'on peut observer sur le plan national à l'issue d'un master *Psychologie* (plus de 80 % d'insertion à 6 mois).

Le responsable de la mention, de son côté, présente des chiffres largement supérieurs, mais qui reposent également sur des données incomplètes. Il y a un gros travail à réaliser, qui doit impliquer les responsables de parcours (les plus à même à assurer un suivi de leurs anciens étudiants), pour obtenir des données exhaustives. Il faut aussi mentionner, en termes de résultats, la poursuite en doctorat pour les parcours recherche. Seul un tiers des effectifs du M2R *Recherches en psychologie*, et à peine plus d'un quart des effectifs pour le M2R *Neuropsychologie et neurosciences cliniques* poursuivent leurs études en doctorat, ce qui est peu. Ce dernier parcours fait l'objet d'une organisation complexe reposant sur trois universités situées sur des sites différents, et visant des profils d'étudiants très hétérogènes, notamment des médecins ; c'est aussi le parcours qui présente le plus faible taux de réussite.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des spécialités disciplinaires souvent originales au niveau régional et national.
- La visibilité nationale et internationale.
- Une organisation habile et relativement ouverte du croisement entre parcours et UE.
- Une formation qui repose sur le principe d'administration de la preuve scientifique.
- L'enseignement de l'anglais obligatoire en M1.

Principaux points faibles :

- Une seule mention pour sept parcours différenciés qui ont chacun leur propre spécificité, et qui orientent vers des métiers souvent distincts.
- Le pilotage par parcours et non pour la mention (évaluation des enseignements et conseil de perfectionnement, par exemple).
- Des enseignements sur l'entretien qui n'apparaissent qu'en M2 et seulement pour les parcours de *Psychologie clinique* ; pas d'enseignement à la méthode de l'enquête, déjà inexistante en licence.
- L'absence de conseil de perfectionnement.
- Des données chiffrées incomplètes et imprécises concernant les indicateurs de réussite des étudiants (taux de réussite, insertion).
- La fragilité du M2R *Neuropsychologie et neurosciences cliniques*.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'offre de formation en master *Psychologie* à l'Université Grenoble Alpes est diversifiée et souvent originale, mais gagnerait à une organisation plus lisible. Il serait sans doute judicieux d'organiser ces parcours à partir d'une diversité de mentions qui ont été prévues par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour faciliter la cohérence des formations et leur visibilité. Cela facilitera également le pilotage des masters, notamment au niveau de l'évaluation des enseignements et de l'organisation des conseils de perfectionnement, deux points pour lesquels le département de psychologie de l'UGA a pris du retard. Cela permettrait aussi de renforcer le sentiment de responsabilité des porteurs des différents masters concernant le suivi des diplômés. On a besoin de chiffres plus complets et plus précis de l'insertion à six mois et à un an.

Par ailleurs, la formation méthodologique n'est pas suffisamment axée sur les outils de base du psychologue, quel que soit son domaine d'intervention. Certains outils semblent inexistants dans le cursus de formation, ou arrivent très tardivement. Tout psychologue praticien ou chercheur en psychologie doit savoir mener un entretien. Un expérimentaliste qui interagit avec un participant est dans une situation d'entretien. Or, seuls les étudiants inscrits en master *Psychologie clinique* bénéficient d'un enseignement sur l'entretien qui n'arrive d'ailleurs qu'en M2. La formation à l'entretien devrait commencer en licence et être poursuivie en master de manière adaptée à chaque orientation. Il en est de même pour la formation à l'enquête par questionnaire qui semble inexistante dans le cursus en licence comme en master. Un psychologue doit être mesure de concevoir des interventions et évaluations au sein de son institution (c'est d'ailleurs un objectif affiché par les promoteurs de la mention) ; une formation à l'enquête par questionnaire est, à cette fin, indispensable. C'est à cette occasion qu'on apprend à formuler des questions - en fonction d'hypothèses - qui induiront le moins possible les réponses des participants. C'est indispensable pour n'importe quel psychologue ou chercheur en psychologie. Non seulement la formation à ces outils n'irait pas à l'encontre d'une « orientation résolument scientifique » de la formation revendiquée par l'équipe pédagogique, mais elle renforcerait la rigueur de cette orientation tout en offrant aux étudiants des bases méthodologiques incontournables pour exercer correctement les métiers auxquels ils se destinent. La solution ne passe pas par moins d'enseignements à la méthode expérimentale et au traitement des données, mais par moins d'enseignements théoriques qu'on trouve aujourd'hui pour la plupart dans de bons manuels.

Par ailleurs, un point de vigilance doit être mentionné concernant les parcours recherche. En effet, la poursuite d'études en doctorat ne dépasse pas un tiers des effectifs pour le M2R *Recherches en psychologie*, et à peine plus d'un quart des effectifs pour le M2R *Neuropsychologie et neurosciences cliniques*, ce dernier faisant l'objet d'une organisation complexe reposant sur trois universités situées sur des sites différents, et visant des profils d'étudiants très hétérogènes ; c'est aussi le parcours qui présente le plus faible taux de réussite.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de l'éducation*, parcours *Ingénierie de la formation professionnelle* (IFOP) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) vise une expertise dans les domaines de la formation et du travail. Il porte sur les champs de l'ingénierie de la formation et la conception de dispositifs dans différents champs professionnels, en partant de l'analyse du travail. Les deux années de formation comprennent un total de 631 heures d'enseignements (361 en première année de master (M1), 270 heures en deuxième année (M2), dont deux-tiers en cours magistraux (CM) et un tiers en travaux dirigés (TD), et un stage volontaire en M1 et obligatoire en M2. Les enseignements sont dispensés sur le domaine universitaire de Grenoble, en présentiel.

ANALYSE

Finalité

Les contenus des enseignements sont bien détaillés et les modalités de la formation sont clairement exposées. Le master met en œuvre une démarche intégrative des diverses disciplines généralement enseignées en sciences de l'éducation (*didactique, économie, histoire, philosophie, psychologie, sociologie, démographie, etc.*) en abordant la formation par des questions et des thématiques dépassant les approches disciplinaires (étude des politiques sociales et économiques, la formation et ses dispositifs). L'ensemble de la proposition de formation est cohérent en regard de ses objectifs et de ses finalités aussi bien professionnelles que pour la recherche. Spécialisé dans les domaines de la formation et du travail, ce master délimite son périmètre et spécifie ses orientations théoriques et méthodologiques adaptées à la pratique de l'ingénierie pédagogique et de formation et à la recherche. Il permet de ce fait d'envisager une poursuite d'études en doctorat. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à la formation, dans la perspective de l'insertion ou de la réorientation professionnelle attendue par les étudiants, dans les secteurs d'activités ou les types d'emplois indiqués : ceux de la formation professionnelle, de l'ingénierie de formation et des dispositifs, d'analyse du travail et de la gestion des compétences.

Positionnement dans l'environnement

Le master IFOP porté par les sciences de l'éducation est articulé à deux autres mentions de masters proposés par d'autres filières à l'UGA, permettant de la sorte la mutualisation de certains enseignements : le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Pratique et ingénierie de la formation* (MEEF-PIF) rattaché à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Grenoble ; le master *Métiers du livre et de l'édition*, rattaché à l'unité de formation et de recherche « Sciences de l'homme et de la société » (UFR SHS) de l'UGA. Les mutualisations offrent des options aux étudiants et permettent des réorientations entre les trois masters.

Depuis l'ouverture de la première et deuxième année de la licence *Sciences de l'éducation*, les liens licence-master se renforcent, avec des poursuites d'études qui sont passées de 12,50 % des effectifs du M1 en 2016-2017 à 60 % en 2018-2019.

L'adossement au laboratoire de recherche sur les apprentissages en contexte (LaRAC, EA 602) participe de l'identité spécifique et de l'identification du master au sein de l'offre de formation de l'UGA. Les enseignants du département sciences de l'éducation intervenant dans ce master sont tous rattachés au LaRAC, ce qui favorise la formation des étudiants à la recherche et assoit la légitimité scientifique des contenus d'enseignement - la formation de ce master s'inscrit en effet dans la droite ligne des recherches réalisées au sein du LaRAC, dont l'ambition est de progresser rapidement dans les classements internationaux dans le champ de la recherche en éducation. Les enseignements sont dans l'ensemble fortement orientés vers la recherche et les étudiants sont encouragés à participer aux recherches du LaRAC.

Plusieurs partenaires socio-économiques publiques et privés sont mentionnés (exemple : Centre d'Enseignement par Simulation de Savoie (CEnSIM, CH Chambéry), Mission à l'Inclusion et à la Persévérance Scolaire (MIPES), Chambre des Commerces et de l'Industrie (CCI, Grenoble), Centre Hospitalier Universitaire (CHU de Grenoble), Centre Hospitalier (CH de Chambéry), RENAULT SAS (Guyancourt, VEDECOM (Paris), GENERA : gestion et transfert de savoir-faire (Grenoble), Institut de Formation des Travailleurs Sociaux (Grenoble)). Ce sont des lieux de stages ou de visites en rapport direct avec les contenus de la formation et les secteurs d'activité recherchés. L'absence de données plus précises ne permet cependant pas d'évaluer le niveau d'intérêt ou d'importance de ces partenariats.

Des stages à l'international sont possibles et encouragés, mais peu développés (un en moyenne par an). La dimension internationale est introduite par la rencontre de chercheurs internationaux au sein du LaRAC. Il n'est cependant pas fait état de coopération internationale qui pourtant présente un intérêt majeur à ce niveau de formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique repose sur un parcours unique dont certains enseignements sont mutualisés ce qui provoque des difficultés de niveaux du fait de l'hétérogénéité des publics. Les deux années du master diffèrent, la première est plus généraliste et la seconde plus spécialisée. On remarque un certain déséquilibre dans le nombre d'heures d'enseignements entre les semestres 1 et 2 du M1, mais surtout un semestre 1 de M2 très chargé, justifié à la fois par un semestre 2 consacré uniquement au stage et au mémoire et par un choix de spécialisation progressive. Le stage obligatoire en M2 est un élément de professionnalisation important, son organisation et son suivi sont bien structurés. La prise en compte des démarches de validation des acquis de l'expérience n'est pas précisée.

La professionnalisation aux métiers de la formation et du travail est favorisée grâce aux partenaires socio-économiques pour les visites en liens avec les contenus enseignés ainsi que pour les stages. Une attention particulière est accordée au stage de quatre mois (ou 560 heures) obligatoire et conventionné de M2, tant dans sa préparation au semestre 1 (stage non crédité) que dans son suivi au semestre 2 (10 crédits ECTS). Cette dimension, à laquelle s'ajoutent des contacts avec le tissu économique, culturel et institutionnel dès le M1, indique une bonne prise en compte de la place de la professionnalisation dans la formation. Les étudiants doivent choisir le plus tôt possible s'ils s'orientent vers un parcours recherche ou un parcours professionnel, ils peuvent cependant se réorienter jusqu'au semestre 4. Dans les deux cas, l'enseignement des démarches de recherche sont privilégié, basées sur des pratiques fondées sur des preuves. Le master IFOP bénéficie de son adossement au LaRAC auquel sont rattachés les enseignants du département, ainsi que par l'intervention d'autres chercheurs au laboratoire. L'innovation est ici justifiée par un travail approfondi autour de la pédagogie de projet et l'articulation entre travail individuel et travail collectif. Si les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail, il n'est pas fait état d'une démarche pédagogique spécifique liée au numérique. L'innovation pédagogique se trouve dans la mise en place de dispositifs d'apprentissage coopératifs. Le master participe au dispositif prévu par l'UGA d'aménagements spécifiques pour les sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau ou étudiants engagés. Enfin, l'organisation pédagogique accorde peu de place à l'ouverture internationale.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée, entre les enseignants du département (majoritairement du département des sciences de l'éducation avec trois professeurs des universités et sept maîtres de conférences, et pour une moindre partie de psychologie), les chercheurs du LaRAC et ceux d'autres composantes de l'UGA.

S'il est possible d'apprécier l'apport des interventions réalisées par des professionnels extérieurs au monde universitaire, experts dans les domaines abordés dans la formation, le volume (actuellement près de 80 heures sur l'ensemble du master) de ces interventions reste faible.

Un conseil de perfectionnement est organisé tous les ans, dans lequel sont conviés les étudiants, les intervenants extérieurs et les enseignants. Il pointe un déséquilibre entre les deux années du master, dû aux difficultés de passage d'un M1 très généraliste et théorique à un M2 très spécialisé et pratique.

Les évaluations des enseignements par les étudiants sont réalisées via l'observatoire des formations, le dossier n'en propose cependant pas d'analyse.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences ne sont pas explicitées.

Résultats constatés

Les effectifs étudiants du master IFOP sont réduits (pour les trois dernières années en M1 on compte 8, 14 et 10 inscrits, et en M2 on en compte 17, 10 et 12, alors qu'en 2014 à 2016 il y avait 35 étudiants inscrits en M2). L'écart provenant d'étudiants entrant directement en M2, ce qui n'apparaît plus dans la période plus récente. D'autre part, le taux de réussite est stable sur les quatre années renseignées mais relativement peu élevé (pour les trois dernières années connues depuis 2015-2016, on compte 4, 3 et 4 étudiants qui réussissent en M1 (représentant 44,40 %, 37,50 % et 28,60 %). En M2 pour la même période, on compte 21, 8 et 6 étudiants admis (représentant 60 %, 47 % et 60 %). Le nombre d'étudiants diplômés poursuivant les études en doctorat est réduit (un ou deux en moyenne par un pour ceux pour qui s'agit de leur activité principale à la date de l'enquête).

La formation débouche sur une insertion dans des emplois qualifiés de cadre ou de professions intermédiaires. On note que pour un taux de participation à l'enquête de moins de 50 %, sur la période de 2013 à 2016, que le taux d'emploi est de 91,70 %, 80 %, 83,30 % et 100 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation de master organisée autour d'une équipe experte et qui bénéficie de l'appui scientifique du LaRAC.
- La possibilité offerte aux étudiants de s'orienter tardivement vers la recherche ou l'axe professionnel.
- Des modalités pédagogiques (articulation travail individuel et collectif, stages) orientées vers les processus de professionnalisation.
- Une bonne insertion dans le monde du travail.

Principaux points faibles :

- L'absence d'ouverture à l'international, autre que celle proposée au travers du LaRAC.
- Le volume relativement faible des interventions de professionnels dans un master spécialisé.
- La faible place accordée au numérique pédagogique dans les contenus de la formation.
- Le manque d'analyse du faible taux de réussite.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les échanges avec le tissu économique, culturel et institutionnel sont un atout pour ce master, cependant l'approfondissement d'un travail conjoint autour de temps de rencontres et de dialogue conforterait l'objectif recherché d'appropriation d'une ingénierie éducative, d'intervention et de formation basée sur des pratiques fondées sur des preuves. Il serait opportun de mettre en place, au-delà du projet de contrats pédagogiques, des modalités pédagogiques et organisationnelles adaptées pour les étudiants salariés afin de faciliter leur parcours de formation et de favoriser leur réussite. Enfin, il paraît important également d'accorder une attention particulière au développement des usages du numérique pédagogique, voire au développement de la formation à distance pour ouvrir le master à un plus large public, et renforcer son attractivité.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les objectifs scientifiques et professionnels du master *Sciences sociales* visent la compréhension des dynamiques socioéconomiques des sociétés contemporaines et celle des transformations sociales, politiques et organisationnelles. Le master est structuré autour de trois parcours : *Évaluation et management des politiques sociales* (EMPS), *Vieillesse, sociétés, technologies* (VST) et *Sociologie de l'innovation et recompositions sociales* (SIRS). La formation initiale et continue est réalisée en présentiel ou à distance selon le parcours. Les lieux d'enseignements sont situés sur le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation apparaissent clairement exposés.</p> <p>Le parcours EMPS est organisé autour d'unités d'enseignement (UE) sur les enjeux des politiques économiques et sociales, sur l'évaluation des politiques publiques et des projets tutorés-stages. L'objectif est de former des responsables des politiques sociales. Les cibles professionnelles sont bien identifiées comme les compétences visées.</p> <p>Le parcours VST vise à former des professionnels de l'action gérontologique à divers échelons, mais aussi de préparer à l'entrée en doctorat.</p> <p>Le parcours SIRS vise à former des chargés de recherche ou d'études. Il est particulièrement ouvert sur la recherche et le doctorat. Des mutualisations existent à travers des cours communs aux trois parcours ou à deux d'entre eux. Des contraintes budgétaires ont conduit à resserrer l'offre de formation et à renforcer la mutualisation. La formation permet d'acquérir les connaissances attendues dans le domaine car la spécialisation est précoce dès la première année de master (M1) (module spécifique par parcours). Les métiers et la poursuite d'études sont bien renseignés pour les trois parcours, notamment sur les fiches de présentation sur le site de l'université.</p> <p>Les enseignements proposés paraissent pertinents et cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement du master <i>Sciences sociales</i> n'est pas unique en France, mais il reste original, notamment par l'articulation d'apports émanant à la fois, de sociologues et d'économistes.</p> <p>Il existe des formations pluridisciplinaires voisines, mais bien distinctes à Paris, à Toulouse, à Lyon, ainsi qu'à Lausanne. Ainsi, le master <i>Sciences sociales</i> de l'Université Paris Sciences et Lettres articule sociologie,</p>

anthropologie et histoire. Celui de Toulouse est fortement axé sur l'alimentation et la restauration. Celui de Lyon présente une forte centration sur les pratiques scientifiques des sciences sociales. Celui de Lausanne, en fin, repose sur un dialogue direct entre la recherche et le monde professionnel.

Les trois mentions du master *Sciences sociales* de Grenoble recoupent peu des formations déjà existantes :

- parcours EMPS : généraliste autour des politiques sociales ;
- parcours VST : se distingue par le fait que la plupart des formations de sciences humaines et sociales (SHS) à propos du vieillissement sont centrées sur la Psychologie. Le parcours VST s'inscrit clairement dans une perspective plus globale de travail social ;
- parcours SIRS : rare formation dédiée à l'innovation.

Le recrutement des étudiants est large : essentiellement à l'UGA, mais il dépasse la seule unité de formation et de recherche (UFR) de SHS. Par exemple, une proportion significative des étudiants sont issus d'une licence professionnelle organisée par un des Instituts Universitaires de Technologie de l'UGA.

L'articulation avec la recherche est marquée.

Le master est adossé à deux laboratoires grenoblois (l'Unité Mixte de Recherche PACTE en sociologie, et l'équipe d'accueil CREG en économie) et à deux structures fédératives de recherche (SFR) sur l'innovation et la santé (les SFR INNOVACS et Santé-Société). Des journées d'études ou de restitution d'enquêtes sont organisées dans les parcours. L'adossement aux laboratoires offre des lieux de stage. Il permet l'organisation de séminaires de recherche. Des enseignements de méthodologie de l'enquête de terrain sont proposés. Une UE socialisation à la recherche est proposée en M1.

Pourtant, la poursuite en doctorat est rare.

L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels est bien marquée également.

En deuxième année de master (M2), dans le parcours SIRS, 21 % seulement des heures d'enseignements sont réalisées par des professionnels extérieurs, mais ce taux s'élève à 53 % dans le parcours VST et à 58 % dans le parcours EMPS. Une convention avec l'UDCCAS bénéficie aux trois parcours. Les liens locaux sont importants pour les trois parcours qui permettent des offres de stage, des enquêtes commandées.

La coopération à l'international n'est pas renseignée en-dehors d'une convention avec une université brésilienne.

Organisation pédagogique

La structure est assez lisible. Le M1 est plus généraliste, mais comprend des UE spécifiques au parcours. Le M2 est centré sur le stage ou le mémoire.

Le M1 permet, pour les trois parcours, l'acquisition de compétences transversales.

En M2, le parcours EMPS spécialise dans l'évaluation des politiques sociales grâce à l'apprentissage de méthodes qualitatives et quantitatives. Il est ouvert à la formation continue et offre aussi une formation à distance.

En M2, le parcours VST aborde les problématiques spécifiques du vieillissement et les méthodologies d'intervention professionnelle (présentation d'outils). Un stage ou mémoire sont possibles.

En M2, le parcours SIRS aborde de manière avancée la méthodologie de la recherche. Un stage ou mémoire sont possibles.

Le public spécifique bénéficie d'aménagements

Les sportifs et artistes de haut niveau, les étudiants engagés peuvent bénéficier de dispense ou d'étalement de leur cursus. De même que les étudiants en situation de handicap qui sont accompagnés d'un référent dans la composante.

Les passerelles sont mal renseignées. Les dispositifs spécifiques d'aide à la réussite ne sont pas renseignés.

L'admission en M1 et M2 se fait sur lettre de motivation et après entretien pour SIRS et VST pour des étudiants provenant d'autres universités. Il n'y a pas d'uniformité dans le recrutement. Des passerelles sont possibles d'un parcours à l'autre, mais leurs modalités pratiques ne sont pas renseignées.

Les trois parcours sont ouverts à la formation continue.

Seuls les parcours EMPS et VST bénéficient d'étudiants en formation continue (EMPS : 4-5 étudiants annuels en présentiel ou à distance ; VST : 3-5 étudiants en M2, 1-3 étudiants en M1).

Les contacts noués avec le milieu socioprofessionnel sont importants à travers les intervenants, mais aussi les projets réalisés par les étudiants dans le cadre de leur formation, et ce dans les trois parcours, mais surtout pour EMPS et VST. Les intervenants professionnels contribuent à l'élaboration du projet professionnel.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est celle d'un master de l'Université Toulouse Jean Jaurès.

La place du numérique et autres innovations pédagogiques, est marquée pour les trois parcours.

- Parcours EMPS : recours à la plateforme *moodle* pour mise à disposition de documents, vidéo et tests en ligne. Formation en lien avec l'IDEX TENDENS pour le développement de la formation à distance.

- Parcours VST : organisation d'un festival de court métrage VIES R'AGES en partenariat avec la SFR Creation. Innovation pédagogique particulièrement remarquable.

- Parcours SIRS : MOOC sur l'analyse des données en SHS ; initiation aux nouvelles techniques de recueil et de traitement des données, enseignements de logiciels gratuits...

La place de l'international varie selon les parcours, mais reste faible.

- Parcours EMPS : convention avec l'Université de Sao Paulo. Échanges d'étudiants, mais effectifs non renseignés. Apport non argumenté.

- Parcours VST : participation à une commission plénière de l'Organisation des Nations Unies sur le vieillissement (M1 et M2), séminaire à distance avec l'Université de Laval.

- Parcours SIRS : projet de collaboration internationale.

La mobilité à l'étranger n'est pas renseignée.

Pilotage

A l'évidence, le pilotage du master est situé au niveau du parcours, bien plus qu'à celui de la mention. La composition de l'équipe pourrait être plus équilibrée.

La mention est portée par deux enseignants-chercheurs (EC). Une part de l'équipe pédagogique est commune aux trois parcours. Chaque parcours est porté par un EC. Rencontre de l'équipe au cours des jurys et lors de la réunion du conseil de perfectionnement.

La mention est inscrite dans deux domaines : Droit, économie, gestion (DEG) et SHS et soutenues par les deux UFR qui portent chacune l'un de ces deux domaines.

On note la présence de maîtres de conférences dans les trois parcours, mais seul le parcours SIRS bénéficie de l'intervention de professeurs des universités. Dans les trois parcours, on relève des interventions de personnalités extérieures en lien net avec la formation, contribuant ainsi à la professionnalisation.

Les effectifs sont globalement à la hausse pour le M1, mais à la baisse pour le M2.

En M1, on est passé de 19 inscrits en 2014-2015 à 47 en 2018-2019.

Le nombre d'admis est assez faible au regard des inscrits et la faible réussite des étudiants posent question.

Un tiers des inscrits est en formation initiale.

Le nombre d'intervenants extérieurs est notable dans chaque parcours et leurs responsabilités professionnelles en lien avec la formation.

Le pilotage des stages n'est pas clairement informé. Stages ou mémoires sont obligatoires en M1 et en M2.

Un conseil de perfectionnement fait largement place aux professionnels extérieurs, mais pas aux étudiants ; il n'est donc pas conforme à la réglementation.

La place des professionnels de l'action sociale est importante dans ce conseil. Il contribue à définir les orientations générales de la formation. La fréquence de ses rencontres n'est pas précisée.

L'évaluation des enseignements est distincte selon le parcours.

- Parcours EMPS : évaluation par les étudiants en présentiel basée sur 10 questions évaluatives qui servent de support aux deux réunions pédagogiques annuelles.

- Parcours VST : discussion avec les étudiants et questionnaire anonyme.

- Parcours SIRS : réunion avec les délégués de la formation

L'évaluation proposée par le parcours EMPS devrait être étendue aux autres parcours pour analyser l'ensemble de la formation selon les mêmes critères.

Les modalités de suivi des compétences de l'étudiant valorisent la synthèse et l'oral.

- Parcours EMPS : privilégie l'oral et la note de synthèse.

- Parcours VST : devoirs sur table, oral, dossier.

- Parcours SIRS : dossier, oral.

Évaluation dans l'ensemble qui vise à favoriser l'esprit de synthèse et l'oral et qui correspond au référentiel de l'emploi type de chargé d'études commun aux trois parcours.

Le supplément au diplôme est clair.

Il détaille les UE, au moins en M1, ce qui permet une lecture éclairée de leur contenu. Il pourrait être inclusif en ce qui concerne au moins les cibles professionnelles. Idem des fiches de présentation sur le site de l'UGA.

Résultats constatés

Les trois parcours sont équilibrés du point de vue des effectifs.

- Le parcours EMPS : en M1 la formation est réalisée en présentiel ; en M2 en présentiel (moyenne de 15-20 étudiants) et à distance (moyenne de 13 inscrits annuels). 3-4 étudiants en formation continue. La formation en M2 comporte un projet tutoré d'évaluation d'une politique sociale.

- Le parcours VST : en M1 autour de 15 étudiants en moyenne ; 13 en M2. La formation est ouverte à la formation continue.

- Le parcours SIRS : fluctue autour de 15 étudiants en moyenne.

Les effectifs des trois parcours sont tous systématiquement en-dessous de leur capacité d'accueil. Il existe, à l'évidence, un problème de recrutement dans ce master. Plusieurs facteurs participent à ce qu'une faible proportion d'étudiants issus des cursus de sciences sociales réalisés à l'UGA s'inscrive dans l'un des trois parcours. Le premier est à chercher dès la première année de licence. L'UFR SHS a pris le parti d'organiser un premier semestre pluridisciplinaire incluant des enseignements de sociologie, de sciences de l'éducation et de psychologie. Cette décision entraîne la gestion de cohortes auxquelles les sociologues n'ont pas l'habitude de faire face et une difficulté de nombreux étudiants qui choisissent la sociologie à trouver un intérêt et à s'adapter à ce parcours pluridisciplinaire au sein duquel les exigences peuvent être de nature différente. Ainsi, la tradition de sélection des étudiants à l'issue de la première année en psychologie a des conséquences sur le taux de réussite des étudiants de sociologie. Le volume d'étudiants en sociologie sortant de la licence est donc faible (moins d'une quarantaine). Parmi ceux-là, une proportion importante passe des concours ou s'orientent vers d'autres masters en fonction de leur centre d'intérêt. Le master Sciences sociales de l'UGA dépend donc d'un recrutement extérieur, notamment d'étudiants étrangers qui représentent plus d'un quart des effectifs ou d'étudiants en formation continue, plus nombreux que les étudiants en formation initiale.

Des taux de réussite assez faibles.

Sur l'ensemble de la mention, les éléments fournis par le dossier d'évaluation (l'annexe est manquante pour disposer d'éléments précis) indiquent que le taux de réussite est faible, dû en partie au fait que certains étudiants réalisent leur mémoire sur deux ans et/ou ont une activité salariée, et dû à un taux d'abandon.

- Parcours EMPS : 80 % de réussite en M1 et en M2 pour les étudiants en présentiel, moins pour les étudiants en formation à distance.

- Parcours VST : 65 % de réussite en M1 ; M2 60 %.

- Parcours SIRS : le taux de réussite est de 60 % en M1 et de 66 % en M2, avec d'importantes variations selon les années, en particulier en M1.

L'insertion professionnelle des diplômés est (tout juste) correcte, mais pas au niveau de qualification correspondant au diplôme.

L'insertion à un an est en moyenne, pour les promotions 2015 à 2017, de 66 % (72 % en incluant la poursuite d'études en doctorat). A deux ans, 83 % des diplômés ont un emploi qualifié, mais 48,50 % seulement un emploi de cadre. Ces données doivent être prises avec précaution car seulement 60 % des personnes interrogées ont répondu à l'enquête. A noter également qu'une très grande majorité des diplômés s'insère dans la région.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La professionnalisation avec un adossement au milieu local fort.
- L'adossement à la recherche marqué.

Principaux points faibles :

- Des taux de réussite faibles.
- Des taux d'insertion à un an modérés, corrects à deux ans, mais moins de la moitié des emplois correspond à des postes de cadre.
- Un recrutement insuffisant d'étudiants, en particulier en formation initiale.
- Un conseil de perfectionnement non conforme à la réglementation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les objectifs de la formation sont clairement affichés. Les débouchés sont bien identifiés. Le contenu de la formation sur les deux années semble répondre aux attentes des métiers ciblés. Cependant, la formation, très fortement ancrée au niveau local (projets, intervenants ...), peine à recruter (des effectifs attendus jamais atteints). Elle peine aussi à diplômer (un taux d'échec trop important). Elle peine enfin à insérer professionnellement ses diplômés à un niveau d'emploi de cadre (ce que l'on attend d'un master). L'articulation avec la licence *Sociologie* de l'UGA devrait être renforcée. C'est un élément important pour la pérennisation de ce master qui repose, pour le moment, essentiellement sur le recrutement d'étudiants en formation continue et d'étudiants étrangers. La synergie entre sociologie et économie, présentée comme un atout, devrait certainement aussi être renforcée ; c'est une voie susceptible d'attirer les étudiants provenant d'un cursus d'économie-gestion pour l'instant très peu présents dans ce master.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Urbanisme et aménagement* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une mention cohabilitée avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG). Il vise à former à la fois, aux métiers de l'urbanisme et de la recherche en urbanisme, et en aménagement. La mention se compose de quatre parcours (dont un en anglais et deux ouverts à l'alternance en deuxième année de master - M2). Il est délivré en présentiel et en alternance au sein de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs pédagogiques et professionnels de la formation (à l'échelle de la mention comme à l'échelle des différents parcours qui la composent) sont très clairement énoncés, tout comme les compétences que les étudiants doivent y acquérir. L'organisation de la mention et des différents parcours est lisible, et les mutualisations entre parcours clairement affichées. Les enseignements proposés sont adaptés à l'atteinte de ces objectifs. La spécificité de chaque parcours se retrouve bien dans leurs contenus, tout en proposant un tronc commun. Les débouchés généraux évoqués dans le dossier d'autoévaluation fournis par l'UGA sont tout à fait en phase avec la formation et son contenu. Les résultats des enquêtes d'insertion présentent un taux satisfaisant d'adéquation perçue par les anciens entre poste occupé et contenu de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Urbanisme et aménagement* de l'UGA est porté par l'IUGA et co-habilité avec l'ENSAG. Quelques-uns de ses enseignements (deux unités d'enseignement - UE - de tronc commun en première année de master - M1) sont mutualisés avec le master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED) lui aussi porté par l'IUGA. Le positionnement régional et national de la mention Urbanisme et aménagement est clairement caractérisé. Son importance à l'échelle nationale (par les effectifs d'étudiants comme de l'équipe pédagogique relevant de la section 24 « Aménagement de l'espace, urbanisme » du conseil national des universités - CNU) et sa participation aux réseaux de l'urbanisme et de l'aménagement (AESOP et APERAU, gages de qualité et de professionnalisation de la formation) en font une formation importante dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme à l'échelle nationale.

Le dossier présente les diverses formes d'articulation entre formation et recherche. Celles-ci semblent relativement modestes. Elles s'appuient essentiellement sur l'activité de l'unité mixte de recherche PACTE (équipes « Villes et territoires », et « Justice sociale ») et sur quelques enseignements d'initiation à la recherche et à ses méthodes. Cela est probablement dû au fait que les différents parcours de la mention sont essentiellement à vocation professionnalisante et très appliquée, ce qui se retrouve du reste dans le très faible nombre d'étudiants poursuivant en doctorat.

Cette place de la recherche relativement limitée montre que, des deux objectifs que s'assigne la mention (former à la fois, aux métiers de l'urbanisme, et aux métiers de la recherche en urbanisme et en aménagement), c'est le premier qui est privilégié. Cela semble logique au vu du secteur de formation, du contenu de la formation, de ses fortes ambitions professionnalisantes et de l'insertion professionnelle des diplômés dans les métiers de l'urbanisme à Bac+5.

Les différents parcours de la mention ont tissé des liens étroits et pérennes avec les partenaires socio-économiques du territoire. Les liens avec les collectivités territoriales et divers acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme en particulier sont nombreux. Ces partenariats sont adaptés et pertinents pour la formation. Ils se nouent notamment autour des nombreux ateliers projet sur commandes réelles que proposent les différents parcours de la mention, qui contribuent de manière précieuse à la formation des étudiants et à leur professionnalisation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est pertinente et adaptée : spécialisation progressive, enseignements de tronc commun entre tous les parcours et de spécialités propres à chaque parcours, importance des mises en situation professionnelles (alternance pour deux parcours ; ateliers sur commande réelle, avec des exemples précis qui permettent d'apprécier leur diversité et leur intérêt). Pour les étudiants qui ne sont pas en alternance, un stage long est évoqué au deuxième semestre. Mais le dossier ne donne guère de précisions sur la durée minimale, sur les semestres où sont possibles/réalisés les stages. Les modalités d'évaluation sont classiques.

Des dispositifs existent pour aider les étudiants dans leurs recherches de stages et d'emplois. Un suivi individuel est proposé aux étudiants de l'ensemble des parcours (et tout particulièrement pour le parcours *International cooperation in urban planning* (ICUP) dont les étudiants sont majoritairement étrangers). Le numérique est présent via les enseignements en géomatique incontournables dans les métiers de l'urbanisme. Ceux-ci sont organisés en groupes de niveaux. L'internationalisation de la formation passe classiquement par la présence d'étudiants étrangers dans les différents parcours et par des partenariats visant à favoriser la mobilité étudiante, mais la singularité de la mention *Urbanisme et aménagement* en la matière réside dans l'existence du parcours ICUP, fortement internationalisé. En effet, l'essentiel de ses étudiants sont étrangers, et les enseignements y sont dispensés en anglais (en partie par des enseignants étrangers). Certains étudiants effectuent leur stage à l'étranger. Par ailleurs, des enseignements de langue anglaise sont dispensés dans tous les parcours.

Pilotage

La mention bénéficie d'une équipe pédagogique à dominante d'enseignants-chercheurs appartenant à la section 24 du CNU. Ils sont épaulés par des professionnels (un professeur associé à temps partiel de l'établissement et des intervenants extérieurs) ainsi que par un attaché temporaire d'enseignement et de recherche. Le dossier ne précise pas quelle est la part des enseignant-chercheurs de l'UGA et des intervenants extérieurs dans les enseignements, mais la constitution de l'équipe pédagogique permet d'appréhender la participation des praticiens à la formation. L'organisation de l'équipe de direction est claire, bien explicitée et semble adaptée à la gestion efficace du master. Un conseil de perfectionnement associant de manière formalisée enseignants-chercheurs, personnels administratifs, représentants des professionnels et représentants étudiants a été mis en place tardivement (mars 2019). Cependant, la présence étudiante y est très modeste (1 seul représentant étudiant pour l'ensemble des parcours, au milieu de 17 personnels...), et pourrait s'y trouver renforcée pour permettre un travail efficace et porteur du conseil de perfectionnement. En outre, le dossier ne précise pas à quelle fréquence est envisagée la tenue de ce conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention *Urbanisme et aménagement* sont conséquents (entre 172 et 198 au total selon les années, et entre 56 et 88 en M1, entre 108 et 116 en M2,) et relativement stables, hormis une petite baisse en M1 en 2016-2017 (apparemment pour des raisons de gestion des candidatures). En M1 comme en M2, un parcours concentre les effectifs les plus importants : le parcours *Urbanisme et projet urbain*. Le dossier souligne que ces effectifs importants ne vont pas sans poser problème pour le bon fonctionnement pédagogique de la formation. Les taux de réussite se situent à un niveau élevé, ce qui n'est pas anormal en master.

Un portefeuille d'expérience et de compétences existe et est utilisé à un niveau assez satisfaisant (35 %, contre 22 % au niveau national). L'insertion professionnelle se situe à un bon niveau, ce qui tend à démontrer la pertinence des efforts de professionnalisation de la formation (notamment grâce aux ateliers sur commandes réelles et à l'alternance qui concerne une part assez conséquente des étudiants, en particulier dans le parcours UPU). L'adéquation de l'insertion professionnelle des diplômés avec les objectifs de la formation apparaît satisfaisante au regard des résultats des enquêtes d'insertion. Mais cela ne peut être vérifié, dans la mesure où le dossier ne fournit pas de liste précise des emplois occupés par les diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des parcours variés et complémentaires qui bénéficient d'une cohabilitation avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.
- Une formation très professionnalisante (via notamment l'alternance pour deux parcours et les ateliers projet pour tous).
- Des liens étroits avec l'environnement socio-économique local (et national dans le cadre de l'alternance).
- Un parcours de M2 entièrement dispensé en anglais et très ouvert à l'international (ICUP).

Principaux points faibles :

- Un conseil de perfectionnement dans lequel les étudiants ne sont pas assez représentés.
- Le manque d'éléments sur les postes précis occupés par les diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il semble logique, comme l'envisage le dossier, d'accueillir le parcours *Maitrise d'ouvrage du bâtiment* (MOBAT) dans la mention *Urbanisme et aménagement*. Ce parcours MOBAT y trouverait davantage sa place que dans d'une mention GAED, au sein de laquelle il est aujourd'hui trop isolé. Mais une telle reconfiguration ne va pas sans soulever de multiples difficultés d'équilibre de l'offre de formation en M1 et de fonctionnement pédagogique. Ces difficultés doivent être anticipées et leurs conséquences soupesées afin de ne pas déstabiliser l'existant qui fonctionne bien.

La composition du conseil de perfectionnement reformulée au conditionnel est à revoir afin de faire plus de place aux représentants étudiants. Son rythme de tenue aurait dû être précisément défini.

Le dossier envisage d'alléger la charge de cours magistraux (CM) en M1, mais n'explique pas pour quelles raisons. A aucun moment le dossier n'a évoqué un problème de surcharge de CM en M1. Est-ce un problème identifié par l'équipe pédagogique ? Par les étudiants ? Une contrainte budgétaire qui pousserait à cela ? Dans une logique de progressivité de la formation, ne serait-il pas plus pertinent de maintenir un volume de CM important en M1, pour éventuellement l'alléger un peu en M2 et accorder une place plus importante aux diverses formes de mises en situation professionnelles ?

En ce qui concerne les problèmes de fonctionnement quotidien posés par les effectifs étudiants, parfois trop importants, une sélectivité accrue lors du recrutement des étudiants devrait être envisagée par l'équipe pédagogique, afin de ne pas détériorer les conditions d'accueil et d'enseignement.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

DGD Formation
Bâtiment Pierre Mendès France
CS 40700 - 38058 Grenoble cedex 9 - France

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75014 Paris

Chrono : DGDFORM-040320-1
Affaire suivie par : Jean-François Redon
+33 (0)4 76 82 83 01
jean-françois.redon@univ-grenoble-alpes.fr

Objet : Observations relatives à l'évaluation des champs formation par le HCERES

Monsieur le Directeur,

L'université Grenoble Alpes et l'ensemble des équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports d'évaluation externe du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et tient à remercier les évaluateurs pour le travail conséquent réalisé. L'établissement est pleinement engagé dans le processus de construction de sa future offre de formation et dans ce cadre nous tiendrons compte des recommandations formulées dans ces rapports.

Les comités ont globalement pointé des difficultés connues, telles que le défaut de généralisation des conseils de perfectionnement, un manque de politique globale dans l'évaluation par l'étudiant et plus largement une politique qualité des formations qu'il convient de porter encore afin qu'elle se répercute dans l'ensemble des diplômes. Le comité s'est également interrogé sur le rôle de l>IDEX dans le cadre de l'innovation pédagogique et de l'usage du numérique. L'établissement exprime son désaccord avec cette analyse en regard du volume et de la qualité des projets engagés.

De même la lisibilité des champs utilisés pendant la période sous revue est un questionnement légitime dans le cadre de la construction de l'établissement public expérimental (EPE).

Nous nous permettons d'apporter quelques éléments de précisions et de réponses sur les principaux points d'amélioration évoqués tout au long des rapports puisqu'un certain nombre de dispositifs n'ont pu être décrits au niveau de chaque mention. (Mais largement détaillés dans le RAE établissement)

Rappels des éléments de gouvernance :

Une carte de formation 2016-2020 construite dans le cadre de 6 établissements

Une carte de formation évaluée dans le cadre de 4 établissements

Une carte de formation 2021-2025 en construction dans le cadre d'un établissement expérimental

Une équipe politique renouvelée en janvier 2020

Sur la lisibilité des champs :

Les champs de formation proposés au HCERES en 2015 par les trois universités constitutives de l'Université Grenoble Alpes ne correspondaient pas encore à une vision coordonnée.

Ces champs de formation ont été principalement utilisés pour afficher l'offre de formation au niveau de notre site académique et l'Université Grenoble Alpes. En effet, la période 2016-2020 qui correspond pour Grenoble à la période probatoire de l>IDEX, a été marquée en janvier 2016 par la fusion des universités Joseph Fourier, Pierre Mendès France et Stendhal, puis par la construction d'une université dite « intégrée » créée en janvier 2020 dans le cadre d'un EPE. Un regroupement des composantes de formation en composantes académiques, élément de structuration important de l'université intégrée, a en particulier été au cœur des préoccupations de notre université ces deux dernières années. A noter que ces regroupements sont sur des périmètres très différents de ces 6 champs de formation. Dans ce contexte et étant donné le rôle important que joueront à l'avenir les composantes académiques au sein de notre université, l'animation des 6 champs de formation n'a pas été mise en place. Il conviendra de repenser la structuration de l'offre de formation pour en assurer un pilotage en lien avec la gouvernance de l'établissement en composantes académiques.

Sur la démarche d'amélioration continue et le pilotage de l'offre de formation :

L'établissement s'est doté en 2016 d'une direction des moyens et du pilotage (DMAP) des formations afin de travailler sur les axes de production de données consolidées (post fusion des 3 universités), de mise à disposition et d'appropriation de celles-ci. Dans ce cadre un chantier de grande ampleur a été mené durant 3 ans afin de mettre à disposition les données des formations dans un outil performant (biboard). Ce chantier a conduit à la rédaction d'un référentiel établissement (guide de l'auto-évaluation). De nombreuses formations se sont déroulées sur la période afin de faciliter l'appropriation de la démarche par les équipes pédagogiques. Cette étape correspond à la construction d'un socle de culture partagée pour pérenniser une démarche d'amélioration continue des formations. Cette démarche sera amplifiée sur la période qui s'ouvre avec notamment un portage de la commission formation et vie universitaire (CFVU) qui travaillera sur les perspectives d'améliorations afin d'intégrer cette démarche dans la politique qualité de l'établissement qui sera présentée chaque année (prospectives et bilan) au conseil d'administration. Les principaux axes de travail seront les suivants :

- Mise en conformité et animation des CP, notamment sur la place des étudiants dans ces instances
- Cahier des charges de l'observatoire des formations (les données et leur utilisation)
- L'évaluation par l'étudiant

Ces axes, non figés à ce jour, conduiront à un schéma directeur de l'amélioration continue des formations qui devra être opérationnel pour le début de la nouvelle offre en 2021 et s'intégrer dans les contrats d'objectifs et de moyens (COM) des composantes académiques de l'EPE.

Sur la production des données du secteur formation :

L'établissement a pu constater à la lecture des rapports quelques incompréhensions sur cette thématique. Nous souhaitons préciser que l'observatoire des formations conduit systématiquement des enquêtes de devenir à 1 an et à 30 mois pour l'ensemble des diplômés. Le taux de situations connues est très satisfaisant puisque de 76% pour les masters et de 85% pour les licences. Les données issues de ces enquêtes sont travaillées sous des aspects qualitatifs (répertoire des emplois, salaires, type de contrats...). Nous poursuivons l'accompagnement des équipes pédagogiques dans l'appropriation et l'usage de ces informations au sein des conseils de perfectionnement, qui est encore très inégal.

L'évaluation des formations par les étudiants est elle aussi réalisée par l'observatoire des formations et concerne tous les diplômés de l'UGA avec un taux de réponse supérieur à 66%.

Sur la pédagogie innovante :

Les moyens mobilisés pour la transformation pédagogique reposent essentiellement sur du financement par projets (Idefi Promising, Idex, COMESUP). Pour renforcer l'accompagnement de ces projets de transformation pédagogique, différents outils ont été mis en place par l'UGA et par l'Idex :

- un catalogue de formations est proposé chaque semestre par la DAPI sur les thèmes « Pédagogies actives » et « Numérique, audiovisuel » (38 sessions de formation suivies par 331 personnels depuis 2017). Sur la thématique de la créativité en pédagogie, l'Idefi Promising (UGA) propose aussi un catalogue de 10 formations (100 enseignants environ ont suivi en moyenne 4 formations). Une formation des enseignants nouvellement recrutés est mise en place depuis la rentrée 2018 ;
- des appels à projet. L'un, dénommé « Coup de Pouce » (45 k€ par an, 28 projets depuis 2016) depuis 2016 pour aider les enseignants et enseignants-chercheurs à mettre en œuvre un module interdisciplinaire, de l'apprentissage expérientiel. Un autre, « Transformation pédagogiques et Plateformes Learning-by-doing » (8 M€ sur 4 ans) porté par la Comex Formation et le CNP de l'Idex, est engagé chaque année depuis 2016 pour aider les composantes et les équipes pédagogiques à mettre en œuvre des transformations plus profondes dans leurs formations, et consolider ou développer leurs plateformes pédagogiques (97 projets auxquels participe l'UGA sur les 114 soutenus par l'Idex, souvent en partenariat avec les autres établissements du site) ;

Sur la réussite, l'inclusion et l'insertion professionnelle :

L'UGA a étendu l'accompagnement des Sportifs de Haut Niveau (SHN) aux 3 statuts particuliers supplémentaires reconnus par la loi (Artistes de Haut Niveau, étudiants engagés, personnes en situation de handicap). Un Service des Publics à Besoins Spécifiques (SPBS) est dédié à l'accompagnement de ces étudiants (456 ESHN, 77 EAHN, 174 étudiants engagés, 1 110 étudiants en situation de handicap en 2018-2019). Ce service vise à répondre à un triple enjeu :

- Garantir les mêmes droits pédagogiques aux étudiants de l'UGA, quel que soit leur statut (harmonisation et équité) ;
- Harmoniser les procédures administratives et les référentiels ;
- Faciliter la gestion administrative entre les statuts particuliers et entre les composantes et le service central au niveau de l'UGA.

Les mises en œuvre de la loi ORE et de l'arrêté licence ont permis de (re)structurer et de renforcer les dispositifs de suivis des parcours d'étude et de professionnalisation des étudiants.

Les dispositifs « OUI SI » sont de trois types : du renforcement disciplinaire et du tutorat/soutien (dans 44 parcours), une L1 en 2 ans (dans 6 parcours), une année propédeutique (à Grenoble et Valence pour les Licences ST). Tous les dispositifs mis en place sont jalonnés par un accompagnement de l'étudiant dans son projet personnel de formation et professionnel. En 2018, 777 étudiants inscrits dans 33 parcours de L1 ont bénéficié de ces dispositifs, soit 20,7 % des effectifs des parcours concernés. En 2019, 44 parcours de L1 non sélectifs les proposent, soit 85 % des parcours de L1 non sélectifs concernés. En 2018-2019, le budget était d'environ 1 M€ financé par le Ministère avec un soutien de l'Idex (700 k€ sur 4 ans). L'évaluation de ces dispositifs, leurs impacts sur l'orientation des étudiants et leur réussite en L1 puis en L2, doit encore être mise en place dans une logique d'amélioration continue.

La contractualisation avec les étudiants est renforcée dès la rentrée 2019 avec la mise en place du contrat pédagogique de réussite et de son suivi auprès de tous les étudiants et de l'installation systématique d'une direction des études en composante.

Concernant les poursuites d'études des étudiants de licence professionnelle, l'établissement réaffirme son engagement à ne pas favoriser ces poursuites. Les IUTs construisent avec leurs partenaires une stratégie de sécurisation des parcours pour ces étudiants (accès au master après une période d'activité professionnelle) dans le respect du cadre réglementaire et des attentes des étudiants.

Pour autant, les recrutements directs dans des masters d'autres établissements et la poursuite d'études sous la modalité de l'alternance relativisent ce point faible identifié par les experts.

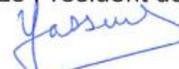
Observations sur les rapports mention :

L'établissement sera vigilant sur les mentions identifiées en points d'attention par les experts. Vous trouverez les premiers éléments de réponse et d'analyses dans les observations des équipes pédagogiques ci-après.

Par ailleurs nous avons constaté qu'une partie des points faibles et recommandations résultait de la non prise en compte des annexes dans l'évaluation externe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président de l'UGA



Yassine Lakhnech



Observations relatives à l'évaluation des formations par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Champ de formation : Architecture, sciences de l'homme et de la société, territoires, urbanisme

Table des matières

Licence Géographie et aménagement.....	6
Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)..	7
Licence Psychologie.....	8
Licence Sciences de l'éducation	9
Licence Sociologie	10
Licence professionnelle Guide conférencier	11
Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques.....	12
Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	14
Master Géographie, aménagement, environnement et développement.....	15
Master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS).	17
Master Métiers du livre et de l'édition.....	18
Master Psychologie	20
Master Sciences de l'éducation	23
Master Sciences sociales	26
Master Urbanisme et aménagement	29

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'évaluation externe est claire et juste. Elle souligne précisément les points forts et les points faibles de la licence.

Discussion des points faibles et des analyses de perspectives de l'évaluation externe :

Le terme d'innovation pédagogique est peut-être un peu court. Il ne s'agit pas seulement de mettre en place des pratiques innovantes mais plutôt de permettre le maintien de pratiques pédagogiques originales et ayant déjà montré leur efficacité dans les processus d'apprentissage des étudiant-es. Par exemple, la possibilité de faire « du terrain » et des « ateliers » *in situ* est efficace pédagogiquement mais nécessite de maintenir ou de ré-attribuer des financements constants pour ce type d'activités.

L'équipe pédagogique est d'accord avec les remarques sur les commissions d'enseignement. Leur suivi ces dernières années a été faite en dent de scie. L'équipe pédagogique en a conscience et a remis en place le dispositif pour cette année 2019-2020 avec des réunions en janvier 2020 et avril 2020.

La discussion sur la mise en place d'un conseil de perfectionnement sera discutée lors d'une réunion d'UFR prévue sur la licence toute la journée du 11 février.

La question de l'anglais soulève celle des moyens alloués à l'UFR en particulier et à l'enseignement des langues en général. Dans la situation actuelle, avec un seul poste de titulaire, augmenter les cours en anglais au sein de la licence relève de la gageure. Les difficultés récurrentes de recrutement de vacataires rendent l'idée inapplicable et cela même si l'équipe pédagogique de la licence est en accord avec le diagnostic.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'établissement n'a pas d'observations sur ce dossier.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Les responsables de mention et des trois années de Licence remercient les experts pour cette évaluation constructive de leur formation, surtout en l'absence d'éléments d'information malencontreusement manquants. Les remarques que nous apportons s'y rapportent.

Avant toute chose, nous souhaiterions faire notre *mea culpa* auprès des experts ayant évalué le document d'auto-évaluation. En effet, ils ne disposaient d'aucun descriptif du contenu de la formation car les livrets des études L1, L2 et L3 n'ont pas été fournis lors de la remise du document d'auto-évaluation.

Les experts, n'ayant donc pas eu connaissance de la diversité des méthodes d'investigation en psychologie enseignée lors des trois années de Licence, pointent un cursus déséquilibré à ce sujet (*fin p.2 et début p.3, § Organisation pédagogique, et p.5, 1er paragraphe*). Nous certifions que la formation de Grenoble comprend bien diverses UE dans lesquelles la pluralité méthodologique en psychologie est dispensée. Elles ne sont pas qualifiées d'UE Outils à proprement parler car leur contenu est à la fois méthodologique et théorique (la présentation des paradigmes en psychologie étant aussi l'occasion d'initier les étudiants aux méthodes). Il s'agit des UE suivantes.

- L2S4UE1 « Psychologie clinique 3 » qui comprend d'une part un enseignement théorique d'introduction à la clinique de la santé et d'autre part un enseignement consacré aux méthodes cliniques (12h de CM et 12h de TD).
- L2S3UE3 « UE3 Psychologie cognitive 2 et développement 1 » dont les 12h de TD sont constituées d'expériences réalisées en groupe et de l'analyse des résultats.
- L3S5UE2 « Psychologie sociale 4 et travail 2 » dont la partie consacrée à la méthodologie et aux techniques d'enquête (20h de CM et 20h de TD).
- L3S6UE1 « Psychologie clinique 5 » dont une partie porte sur la présentation et la mise en pratique des différentes techniques d'entretien (18h de CM et 6h de TD).
- L3S5UE3 « UE3 Psychologie cognitive 3 et neuropsychologie 1 » qui offre une formation à la pratique des tests et outils du neuropsychologue (12h de TP).
- L3S6UE3 « UE3 Psychologie cognitive 4 et neuropsychologie 2 » dans laquelle 12h de TP sont dédiés à la pratique des tests cognitifs et neuropsychologiques.

Ces précisions permettront assurément de juger que les enseignements méthodologiques dispensés au cours de la Licence constituent bien des éléments structurants du contenu des savoirs et savoir-faire de la formation, de même qu'un équilibre dans la formation des enseignements de psychologie clinique, sociale et cognitive en est également un élément structurant.

En tout état de cause, nous sommes en accord avec les experts de l'HCERES sur l'interprétation des éléments que nous avons fournis et sur l'analyse qui en est faite. Les pistes d'améliorations qu'ils suggèrent sont pertinentes et leur mise en œuvre sera étudiée en concertation avec les responsables d'années de Licence et en lien les responsables du Master de Psychologie dans le cadre de la nouvelle accréditation.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous remercions les experts pour cette évaluation constructive de la mention Sciences de l'Education. Certains points complémentaires soulignent des pistes d'améliorations pertinentes.

Concernant, la part prépondérante des CM au détriment des TD en L1, nous sommes d'accord avec les experts. Ce phénomène étant lié au fort taux de sous-encadrement des filières attractives dont font partie les sciences de l'éducation. Tous les enseignants statutaires du département sont néanmoins présents dans la formation. Ce défaut structurel relève d'un manque de ressources pour assurer les volumes horaires et ce malgré la mobilisation d'ATER et de vacataires venant renforcer l'équipe pour assurer les enseignements en TD.

La place de la certification numérique dans l'offre de formation est un point important au sein de la réflexion actuellement conduite dans la cadre de la refonte des maquettes inscrite dans le processus d'accréditation. Nous avons obtenu un poste pour le recrutement d'un collègue MCF avec un profil « numérique » pour intégrer davantage cette dimension au travers éventuellement d'enseignements préparatoires à une certification des compétences numériques de nos étudiants.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous remercions le comité pour cette synthèse à laquelle nous n'avons rien à ajouter. Bien entendu, nous veillerons à prendre en compte les points d'améliorations soulignés dans le rapport à l'occasion de l'élaboration de la prochaine maquette.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'avis intègre les réponses qui avaient été proposées et prend en compte les spécificités de la formation : implantation en milieu rural, adaptation aux caractéristiques du patrimoine rural, intégration de nouvelles formes de médiation...

Plusieurs précisions peuvent être apportées :

- a) Sur le nombre de candidatures examinées chaque année (page 3, paragraphe 1) les candidats à la formation sont relativement nombreux, ils ont évolué comme suit :
 - i) 16 dossiers en 2017-2018
 - ii) 24 dossiers en 2018-2019
 - iii) 40 dossiers en 2019-2020
- b) Le taux de réussite en 2019 (page 3, paragraphe 1) est de 100%
- c) S'agissant d'une formation récente, les effectifs ont été limités pour permettre de développer les contenus pédagogiques de qualité, et de mettre les effectifs en adéquation avec la demande perçue.
- d) La progression des effectifs se fait aussi par le développement de la VAE :
 - i) 1 validation en 2019
 - ii) 4 candidat.e.s en cours de suivi

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

- **Choix de l'effectif et du public de formation** : le ciblage sur un effectif de 15 étudiants correspond à un choix stratégique : celui d'avoir un public en formation continue et en alternance inscrit dans une logique de formation, de certification et qualification spécifiques. En effet, les étudiants recrutés en formation, ont majoritairement acquis une formation à bac +2 en Sciences Humaines et Sociales, dont le cœur de métiers, celui de l'action sociale, repose sur des compétences transversales. Le choix de notre formation leur donne la possibilité de se former à un secteur d'activité et d'acquérir des **compétences spécifiques** dans le domaine l'accompagnement des personnes vieillissantes et dépendantes. Ce public de formation s'inscrit directement avec les **besoins des employeurs** dans le secteur d'activités ciblées aux niveaux local et régional **favorisant l'insertion professionnelle immédiate**. Ainsi, il s'agit de renforcer leurs compétences transversales dans les métiers du social et d'acquérir les compétences spécifiques liées au secteur gériatologique et par la même développer leur **portefeuille de compétences**. Par ailleurs, le nombre d'étudiants retenus est en adéquation avec la **capacité d'encadrement** possible au niveau département pour pouvoir assurer un suivi individualisé et personnalisé des apprenants. Un seuil de 20 étudiants est visé d'ici 2 ans afin de **garantir une stabilisation de la formation et la pérenniser à plus long terme**.

- **Insertion professionnelle** : Le taux devrait s'améliorer grâce à la réorganisation du pilotage de la formation orienté sur les métiers cibles de la formation (Responsable de secteur, Responsable de la vie sociale, Responsable de services en gérontologie, Référent autonomie APA, Coordinateur de parcours, Gestionnaire de cas). Le renforcement des partenariats professionnels et des relations devrait conduire à une augmentation du taux d'insertion à 1 an supérieur à l'actuel de 68% et non à 2 ans. La poursuite d'études est un choix individuel des étudiants et ne correspond pas à un choix de l'équipe pédagogique.

- **Projet tutoré** : « faible volume horaire du projet tutoré (en-deçà du quart réglementaire) », nous notons plutôt que l'art.10 de l'AR du 6 déc. 2019 sur la réforme de la LP, évoque les « mises en situation professionnelles notamment projet tutorés et stages » pour « un tiers des crédits européens du parcours ». À côté de l'UE6 (stage) et l'UE7 (projet tutoré), l'auto-évaluation aurait dû mieux indiquer que le cours LCGE0502 « méthodologie de projet » est le cours relatif au projet tutoré. Et que si l'on cumule UE5+UE6+UE7, nous dépassons même le « tiers » réglementaires (22 ECTS sur 60). Il faudrait en outre encore ajouter l'accompagnement du tuteur pédagogique (5h par étudiants).

- Analyse des perspectives et recommandations

p.5.6 : **pilotage** : Le département Carrières sociales s'est inscrit depuis 4 ans dans une démarche prospective sur l'offre de formation et sur les métiers en lien avec la démarche stratégique de l'IUT2. Dans ce cadre, un travail conséquent de repositionnement, de sélection de cours adaptés aux besoins de la branche professionnelle dans le champ du vieillissement a été réalisé depuis 2 ans. Le **redéploiement de la maquette** sur des enseignements, des suivis sur des compétences « cœur de métiers » a été réalisé, la réorganisation du Conseil de perfectionnement également pour mieux correspondre aux attentes des branches professionnelles et avoir une offre de formation en lien avec les besoins du secteur. Ces changements ont d'ores et déjà eu des effets directs sur l'attractivité de notre formation, notamment pour les publics formation continue et en apprentissage.

Les enseignements en anglais n'ont pas été, à ce jour, mis dans la programmation pédagogique de la formation, dans la mesure où ils n'ont pas d'utilité directe pour la professionnalisation dans le domaine (pas de maîtrise de l'anglais exigée dans les offres d'emplois).

Mention et parcours : Dans le cadre de la réforme en cours autour du Bachelor Universitaire Technologique, à présent, le choix d'inscrire ces formations issues des diplômes d'État du travail social dans un futur BUT Carrières Sociales a été retenu.

Ainsi, **la demande d'un nouveau parcours n'est plus d'actualité**. Le souhait est de maintenir une offre de formation généraliste sur les métiers du social (Diplômes d'État en Travail Social) au niveau département Carrières Sociales à un niveau BUT et de proposer une offre de formation de **Licence professionnelle de "niche" "intervention sociale : Accompagnement de publics spécifiques, Parcours Gérontologie"**, basée sur la licence professionnelle déjà existante. Ce choix s'inscrit également en lien avec les compétences attendues dans ce secteur d'activité, les formations à grade bac +3, niveau 6 RNCP, existant dans le secteur social ne forment que partiellement à ces compétences.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'évaluation reprend les éléments apportés et propose une analyse juste et cohérente. Différents éléments peuvent néanmoins être apportés en retour.

1. La diminution de l'effectif de la formation (p3) : Le nombre d'étudiants est limité sur le site du Cermosem à 45 pour les 3 LP (Guide conférencier / Gestionnaire d'espace naturel de loisirs). Nous constatons ces dernières années des profils plus adaptés sur les deux autres LP. Ce constat nous incite actuellement à travailler l'attractivité nationale de la formation, sa lisibilité et sa communication.
2. Le faible investissement de PR (p3) : L'investissement renouvelé d'enseignants-chercheurs sera recherché dans la future accréditation.
3. La relation à la recherche (p2) : De nombreux travaux de recherche en cours alimentent la formation au travers du cycle de conférences "les jeudis du Cermosem", certains projets tutorés et l'ouverture sur le site d'un fablab social universitaire qui mobilise nos étudiants.
4. Les poursuites d'études (p3) : La poursuite d'étude n'est pas encouragée, le taux d'insertion est de 88% parmi les actifs (cf. données de l'observatoire des formations de l'UGA), mais sur l'effectif quelques uns font le choix en découvrant l'Université via la LP de continuer (hors de l'UGA).

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'évaluation reprend de manière objective les principaux éléments du dossier, les conclusions et recommandations avancées étant pertinentes, constructives, et recoupant l'analyse faite en interne par l'équipe de la mention. Pour détail, on relève 2 erreurs de dénomination dans l'évaluation (alors que les noms sont bien identifiés dans le dossier) : Le laboratoire IGE (Institut des Géosciences de l'Environnement) est appelé dans l'évaluation (p. 2, § Positionnement dans l'environnement) « *Laboratoire de Génie de l'Environnement industriel* » ; le parcours de master IDS (International Development Studies) est appelé dans l'évaluation « *Intervention et développement Social* » (p. 2, § Organisation pédagogique). Par ailleurs, le laboratoire IGE et le laboratoire d'Informatique de Grenoble (LIG) sont notés comme étant extérieurs à Grenoble, alors que ce sont des laboratoires du site grenoblois sur lesquels s'appuie en partie la mention.

Pour reprendre les différentes remarques appelant à précisions de notre part :

1. « **si ces collaborations avec de multiples laboratoires sont bien présentées, le dossier n'explique pas clairement quels laboratoires « portent » la mention** » (cf. p. 2, '**Positionnement dans l'environnement**') : étant donné les diverses orientations et collaborations des différents parcours de la mention, l'objectif n'est pas d'adosser (ou de faire porter) la mention à un seul laboratoire, mais bien de conserver les interventions et interactions avec les principaux laboratoires du site grenoblois collaborant à la mention GAED (en particulier, IGE, LIG, PACTE, IRSTEA-INRAE).
2. « **il semblerait qu'une trop forte rotation des personnels ces dernières années ait nuit à la stabilité et donc à la qualité du pilotage de la formation.** » (cf. p. 3, « **Pilotage** ») : ce problème devrait être réglé car l'ensemble des fusions (établissements et UFR) est enfin fini, et l'équipe en place (binôme responsable de mention + binômes responsables de parcours) s'est engagée à assurer une stabilité sur la prochaine mention.
3. « **Le dossier ne précise pas à quelle fréquence est envisagée la tenue de ce conseil de perfectionnement.** » (cf. p. 3, « **Pilotage** ») : ce conseil de perfectionnement doit se tenir au moins 1 fois par an, mais avec le fonctionnement actuel du renouvellement des représentants étudiants qui changent annuellement (et leur absence au second semestre car en stage), cela complique fortement les convocations (professionnels et étudiants) et réunions du conseil.
4. « **Un certain nombre d'axes d'amélioration émergent de ces enquêtes, identifiés par l'équipe pédagogique et clairement formulés dans le dossier. Mais celui-ci ne dit en revanche pas si des réponses concrètes ont ou vont être apportées à ces demandes formulées par les étudiants.** » (cf. p. 3, « **Résultats constatés** ») : les éléments provenant des enquêtes ont en effet servi à des améliorations pédagogiques et fonctionnelles à l'échelle des parcours, ainsi qu'à des retours spécifiques vers des UE nécessitant des améliorations, mais en effet, ces éléments n'ont pas pour le moment été listés et recensés objectivement.
5. « **Un parcours (MOBAT) largement déconnecté des autres, induisant un fonctionnement à part.** » (p.3, « **Principaux points faibles** ») : ce décalage et problème de positionnement sera réglé dans la prochaine mention, puisque le parcours MOBAT migre dans la mention Urbanisme et Aménagement de l'UFR.
6. « **Il pourrait être pertinent de généraliser les stages obligatoires dans l'ensemble des parcours de M1, et d'ouvrir certains parcours à l'alternance, ce qui permettrait d'amplifier les efforts de**

professionnalisation. » (p. 4, « **Analyse des perspectives et recommandations** ») : la plupart des parcours de M1 avait déjà un stage obligatoire dans la mention actuelle ; ce sera le cas pour l'ensemble des parcours de M1 (et de M2 évidemment) de la prochaine mention, notamment parce que le parcours ITER (qui n'a pas de stage obligatoire en M1 actuellement) n'existera plus. Également pour cette prochaine mention en cours de construction, il est bien prévu d'étudier l'ouverture à l'alternance (notamment pour le futur parcours en géomatique et analyse spatiale) ; mais cela impose aussi des choix, contraintes et mesures d'accompagnement de l'UFR et de l'université en terme de moyens et personnels dédiés.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Le retour HCERES est tout à fait en cohérence avec le rapport d'auto évaluation. Les principaux points forts/points faibles nous paraissent justifiés. Nous nous efforcerons de prendre en compte les recommandations.

Suite aux remarques faites dans le rapport voici quelques précisions :

Composition de jurys : Pour chaque parcours de la mention, les jurys sont composés des deux responsables de parcours et d'au moins deux enseignants supplémentaires. Les enseignants du semestre sont également invités aux jurys.

Les modalités de recrutement : Pour C2ES, une première sélection se fait sur dossier, puis nous recevons les candidats en entretien afin d'évaluer leur motivation. Pour DCISS et WIC les commissions de recrutement sont composées des deux responsables de parcours. Au niveau de DCISS, les candidats sont reçus systématiquement en entretien. La commission WIC recrute les étudiants sur dossier parmi des titulaires de licence avec dominante en informatique ayant au moins obtenu la moyenne dans les matières d'informatique. Cela permet d'évaluer leur motivation étant donné le changement d'orientation qu'entraîne la formation DCISS. Pour le parcours SSD, la commission de recrutement est commune avec celle de la mention mathématiques et applications de l'UFR IM2AG.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Page 1 : Paragraphe Positionnement

La concurrence pour le parcours info-doc à l'échelle régionale, est depuis peu atténuée par la suspension du master Architecture de l'information porté par l'ENS à Lyon. Cet élément de contexte sera pris en compte pour repositionner plus clairement le parcours information-documentation dans la prochaine campagne d'accréditation.

Concernant "la nature des liens avec le milieu socio-professionnel", ce lien est explicité dans 3.4 Place de la professionnalisation (page 6 du rapport), pour le parcours info-doc dans le cadre des cours de projet, les étudiants travaillent avec des professionnels sans rentrer dans le détail mais on peut les lister ici, entre autres associations de Gérontologie d'Auvergne-Alpes ou Pays et Gens du Verdon ayant eu besoin d'une expertise documentaire sur l'architecture de leur site web, la bibliothèque Yves de La Haye (ICM) pour valoriser les archives, la BU de l'ARSH pour une enquête auprès des usagers, le réseau des veilleurs du département de l'Isère pour construire un outil de veille partagée...

Page 2 : Paragraphe Organisation Pédagogique

Concernant le changement de parcours considéré "encore marginal" : nous précisons qu'il nous semble souhaitable que la possibilité de changement existe ET qu'en même temps le nombre de changements reste bas. Nous interprétons positivement le peu de changement puisqu'il signale une orientation réussie et une satisfaction sur la voie prise.

Concernant "la place du numérique est encore réduite" : On distingue trois rôles du numérique dans l'enseignement (Baron & Bruillard): contenu, outil et médium. Dans le cas du Master, les deux premiers rôles sont amplement représentés. En effet, le numérique a toute sa place en tant que contenu. Une grande majorité des cours s'appuient sur des outils informatiques de l'édition et de la documentation et sur les technologies du web. Effectivement il ne semble pas nécessaire dans un rapport d'en faire mention puisque cette dimension est au cœur des formations en documentation et en édition. Ensuite, le numérique a aussi toute sa place en tant qu'outil de production et de gestion dans l'enseignement (Moodle, Diaporama, Bureautique). Cela nous semble aller de soi. Enfin, la place du numérique comme médium proprement dit (multimédia, hypermedia, simulations, exercices répétés, Collecticiels, etc, voir de Vries, 2001) est effectivement réduite. Nous pensons que le résultat sur les trois rôles confondus constitue un bon équilibre machine-humain dans la formation.

Page 2 Paragraphe Pilotage

S'agissant d'un enseignant totalisant 262 HETD : ce volume horaire intègre 46 H qui correspondent à la rémunération complémentaire de l'UFR SHS pour l'encadrement des mémoires. Ces heures alimentent le service d'enseignement mais ne sont pas intégrées au service. Ceci a été acté par le conseil restreint de l'UFR du 29/11/2016 et accompagné d'une note du directeur en date du 14/12/2016 (cf. doc joint). Si l'on retire ces heures, il ne reste que 216 HETD de service effectif. En outre, l'enseignant concerné a dû en urgence, remplacer pour 24H un vacataire ne pouvant plus assurer un enseignement.

Concernant la faible part d'intervenants professionnels relevée par l'HCERES, les ratios proposés ne correspondent pas à l'analyse que nous avons soumise mais à une réinterprétation de la répartition des enseignements entre universitaires et professionnels. Nous attirons l'attention sur le fait que ce calcul confond le taux de participation professionnel avec la professionnalisation, ce qui à notre sens est une erreur. Le Master n'a pas vocation à n'assurer qu'une formation professionnelle : la filière recherche et plus généralement le niveau d'étude implique des enseignements théoriques délivrés par des universitaires dont c'est le métier. Nous défendons en revanche l'hypothèse que les enseignements relevant de connaissances ou de pratiques professionnelles doivent être pris en charge au mieux par des professionnels issus des métiers du livre. Sur cette partie-là des enseignements, les professionnels sont très présents.

Page 3 Paragraphe Résultats constatés

A propos de l'attractivité : le nombre de candidatures reçus par le portail e-candidat est conséquent. Il est supérieur à 300 pour les trois parcours et les deux années confondues et varie selon les années.

A propos du dispositif de suivi des diplômés : l'Observatoire des formations de l'UGA est spécialement dédié au suivi des étudiants après leur formation.

A propos du faible taux d'insertion professionnelle : d'une part, les cohortes entre 2012 et 2016 ne correspondent pas au master MDLE mais au Master PromForc dans lequel la formation était insérée auparavant. Ces données ne sont donc pas pertinentes pour évaluer l'insertion professionnelle de l'actuel Master qui a pas mal évolué. D'autre part, comment la lecture de la fiche fournie a pu aboutir à la remarque que "le taux d'étudiants en emploi (par rapport au nombre de diplômés) est régulièrement inférieur à 50%, chutant à 37% pour la promotion 2014-2015" ? Après vérification, ce calcul prend les non-réponses comme non en emploi. Ainsi, le 37% correspond à une baisse du nombre de répondants par rapport au nombre de diplômés. Les derniers chiffres de l'enquête interne indiquent un taux en emploi (à un an) par rapport aux répondants de 81 % (et par rapport aux diplômés de 59%). Ceci constitue un progrès par rapport à la maquette précédente.

Page 3 Paragraphe Principaux points faibles

Les trois premiers points faibles sont fondés sur des incompréhensions (voir ci-dessus).

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous remercions les experts pour cette évaluation constructive de la mention Psychologie. Certains points complémentaires soulignent des pistes d'améliorations pertinentes. Le détail est précisé plus bas.

Positionnement de la formation

1. Les responsables de mention et de parcours remercient l'expert concernant l'évaluation positive et la mention de l'originalité des différents parcours de la mention. Concernant le parcours de psychologie criminologique l'expert mentionne la centration exclusivement clinique de ce parcours qui en fait sa singularité, mais au détriment d'une approche pluri-disciplinaire qui pourrait impliquer la psychologie scientifique judiciaire, en incluant aussi de la psychologie sociale et de la psychologie cognitive (*page 2, paragraphe 6*). Réponse : Le choix prioritaire d'une orientation clinique du parcours Psychocriminologique est justifié par sa vocation première à diplômer des psychologues cliniciens spécialisés en psycho-criminologie et victimologie dont la fonction est d'assurer la prise en charge clinique des victimes et auteurs. Ce point sera communiqué plus clairement et plus largement. Toutefois, en accord avec la remarque de l'expert, depuis 2019, des rencontres scientifiques entre les étudiants de ce parcours et les étudiants de droit sont organisées sur le thème du judiciaire afin d'initier les étudiants du parcours à cette problématique. Par ailleurs, nous précisons que les étudiants de ce master peuvent par la suite poursuivre sur des DU ouvrant sur le champ plus large de la Psychologie scientifique judiciaire.

Organisation pédagogique

2. Concernant le détail des enseignements (*page 3, paragraphe 1*), les annexes et les tableaux de modalités de contrôles de connaissances demandées par l'HCERES ne contiennent effectivement pas le détail des cours mais ces informations sont disponibles sur demande. Nous allons améliorer la visibilité du contenu des UE sur le site internet de chaque parcours ainsi que l'homogénéité du descriptif de ces présentations. Il en sera de même concernant l'information sur la part des enseignements assurés dans la formation par les professionnels non académiques et les enseignants-chercheurs (*page 4, paragraphe 2*).

3. Concernant l'amélioration de la clarté dans l'organisation pédagogique de la formation (*page 3, paragraphe 2*), la structuration actuelle provient de la réforme du recrutement de M2 qui a été décalée au M1 lors du précédent contrat. Une réorganisation des maquettes est prévue pour le prochain contrat de façon à clarifier et renforcer la spécialisation de chaque parcours dès le M1 pour la nouvelle offre de formation. Une discussion sera engagée notamment sur une amélioration de l'homogénéisation du modèle de présentation des différents parcours de la mention et de leurs enseignements et sur une restructuration éventuelle des UE au niveau du M1 par spécialité.

4. Concernant la procédure de réorientation dans un autre parcours à l'issue du M1 (*page 3, paragraphe 2*), nous expliquons en début d'année que les possibilités de réorientation existent mais restent très exceptionnelles et doivent être faites sur demande avec justifications et sont soumises à l'avis de la commission pédagogique de recrutement de chaque parcours, de façon à ne pas déséquilibrer certains parcours ou éviter des stratégies pour intégrer des parcours plus sélectifs que d'autres. Ceci sera plus explicitement indiqué.

5. Concernant l'UE d'accompagnement des stages qui devrait être général (y compris pour les étudiants des parcours recherche qui souhaitent réaliser un stage, *page 3 paragraphe 3*), elle est dispensée actuellement dans les 3 parcours cliniques (dans le cadre de l'UE "Stage") et dans le parcours "Psychologie du travail et Ergonomie (UE7 Stage et accompagnement professionnel). Une discussion va être engagée sur ce point avec les responsables des autres parcours et plus généralement sur les différents leviers d'accompagnement pédagogique

et de professionnalisation des étudiants à améliorer en concertation avec les différents responsables de parcours dans le cadre de la nouvelle accréditation.

6. Nous remercions le pointage d'un problème soulevé par cet expert sur la difficulté des collègues à s'engager dans les initiatives numériques et de pédagogies innovantes (*page 3, paragraphe 6*) et lié au fort taux de sous-encadrement des filières attractives dont fait partie la psychologie. L'UGA et l'USMB nous ont soutenu récemment par la création de 2 postes dans un contexte difficile lié au GVT. Quelques pédagogies innovantes sont déjà proposées actuellement dans certains parcours telles que, par exemple, l'improvisation théâtrale pour simuler des entretiens ou l'évaluation continue et interactive des étudiants via des portails type moodle. Une discussion sera engagée pour étendre à l'avenir notre formation sur ce point en concertation avec les différents responsables de parcours avec l'aide de la direction récente d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) de l'UGA qui propose une offre diversifiée de formations autour du numérique et audiovisuelle ou des pédagogies actives et des outils de développement.

7. Concernant la nécessité d'UEs et/ou d'enseignements de formation aux méthodes d'entretien et aux techniques d'enquêtes basées sur questionnaires, durant la licence et le Master (*page 3, paragraphe 7 et page 5, dernier paragraphe*), nous confirmons que ce type d'enseignements est bien réalisé dans le cadre de la formation dès la licence et au niveau master, lequel est couplé avec une mise en application progressive de ces outils par les étudiants de la licence à la dernière année de master. Plus précisément, au niveau licence, 3 UE obligatoires pour tous les étudiants font l'objet de ce type d'enseignements : en L2, l'UE "Méthode clinique" aborde, entre autres, les techniques d'entretiens et de mise en situation. En L3, l'UE "Psychologie Sociale 4" (20h CM et 20h TD) implique la réalisation d'une recherche de A à Z par questionnaire avec mise en application. Une UE « Technique d'enquête » est également proposée en L3 à tous les étudiants et consiste en une formation spécifique aux entretiens (26h TD). Au niveau master, tous les parcours de Psychologie clinique proposent une UE sur les méthodologies avancées cliniques en M1 et une UE sur les techniques d'entretien cliniques aux 2 semestres du M2. Les autres parcours proposent une UE sur les méthodologies avancées en sociales et/ou cognitives en M1. Cette UE est complétée au niveau M2 par d'autres UE/enseignements méthodologiques plus spécifiques aux objectifs pédagogiques et professionnels de ces autres parcours: pour exemple, entre autres, l'UE "Méthodologie" du parcours "Neuropsychologie de l'enfant" incluant usage des tests et outils du neuropsychologue, l'UE "Psychologie du travail et gestion des ressources humaines" du parcours "Psychologie du travail et Ergonomie" abordant techniques et pratiques de recrutement, et les UE abordant la méthodologie de recherche et incluant des mises en situation dans les parcours "Recherche en Psychologie" et "Neuropsychologie et Neurosciences cliniques". Au niveau licence et master, d'autres enseignements autour des outils et méthodologies d'évaluation sont également disséminés dans d'autres UE non dédiés spécifiquement afin de mieux appréhender la contextualisation de leur usage.

Compte tenu des retours de l'HCERES, nous allons améliorer la visibilité du contenu de ces UE en détaillant davantage leur descriptif sur le site internet et/ou en adaptant leur titre. Par ailleurs, nous avons obtenu un financement (pour 2020 et 2021) pour une extension de l'expérience pédagogique PsyTech en M2 qui vise à une mise en situation d'entretiens psychologiques. Cette expérience pédagogique a vocation à être pérennisée dans les maquettes si cette innovation est évaluée positivement.

Pilotage de la formation

8. Concernant les taux de réussite (de l'ordre en moyenne d'environ 85-90% sur la mention; taux disponibles jusqu'à 2018 et non 2012 dans le document en annexes) et les taux d'insertion (*page 4, résultats constatés et page 5, "points faibles"*), les statistiques ne peuvent bien sûr être réalisées que sur les répondants mais elles montrent un taux d'insertion très correct à N+1 comme à N+2 avec des taux d'insertion en moyenne de 80% pour la mention jusqu'à atteindre 90% et plus à N+2 pour les dernières promotions de l'évaluation (promotions 2014-2015 et 2013-2014 avec une évaluation N+2 respectivement en 2017 et 2016). Concernant les parcours de professionnalisation à la recherche, il ne serait évidemment pas raisonnable de considérer les étudiants en poursuite d'étude doctorale comme un échec d'insertion (à noter que la grande majorité de nos doctorants sont lauréats de bourses de thèse très sélectives et sont financés à 100% à l'Ecole doctorale ISCE). Les taux d'insertion précisent des taux d'étudiants en recherche d'emploi inférieurs à 10% pour la plupart des parcours. Concernant le parcours neuropsychologie & neurosciences cliniques, et comme mentionné dans le RAE, une grande partie des étudiants de ce parcours sont des médecins ou autres professionnels en complément de formation, ce qui explique les taux inférieurs de réussite et d'insertion directe après le Master dans ce parcours spécifique. Néanmoins, nous entendons bien la possibilité d'un suivi spécifique (complémentaire à celui réalisé par l'UGA)

des taux d'insertion et nous discuterons de la possibilité de mettre cela en place dans la nouvelle maquette à travers des enquêtes automatisés.

9. Concernant les conseils de perfectionnement (*page 4, paragraphe 1 et page 5, "points faibles"*), ils sont effectifs pour les parcours "Psychologie du travail et Ergonomie" et "Neuropsychologie de l'enfant". Ceux des autres parcours sont en cours de mise en place et seront effectifs au plus tard à la rentrée 2020-2021. Une discussion va être engagée également avec les responsables de parcours sur la pertinence de la mise en place d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention pour l'organisation générale de la formation et son contenu.

10. Concernant la scission de la mention unique "Psychologie" en plusieurs mentions (*page 4, premier paragraphe et page 5 "points faibles" et "recommandations"*), nous avons choisi cette option pour différentes raisons : (1) les mentions proposées par le ministère sont déconnectées des réalités de terrain. Elles limitent aussi la possibilité d'innovation sur de nouvelles mentions et de créer les métiers de demain (2) une mention unique facilite la concertation, l'adoption de règles communes (très important dans le contexte de réformes à répétition) et la mutualisation d'UE dans un contexte d'une enveloppe budgétaire restreinte (3) l'UGA est une université généraliste liée à un IDEX, la mention unique a donc vocation de préserver et de garantir la diversité des formations liées à chaque parcours ainsi que leurs interactions et leur enrichissement mutuel dans le cadre de la mention unique (y compris sur de nouveaux parcours innovants qui ne se retrouvent pas dans les mentions proposées au niveau national). Nous allons néanmoins discuter collectivement, lors de la conception de la nouvelle maquette, de la pertinence d'une scission en plusieurs mentions.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'équipe pédagogique du Master de Sciences de l'Education remercie l'HCERES pour son retour sur le dossier d'autoévaluation. Ces éléments seront d'un grand intérêt pour l'élaboration de la maquette de la prochaine accréditation.

Ci-dessous les réponses de l'équipe pédagogique A/ aux points faibles mentionnés en conclusion du rapport et B/ à différents éléments soulevés au fil du rapport.

A/ Réponse point par point (points faibles relevés dans le rapport – dernier paragraphe)

- Part du numérique

Nous partageons pleinement le constat d'une présence trop réduite des enseignements concernant le numérique, et ce à deux titres. De par l'exploitation des possibilités offertes par l'infrastructure UGA pour les enseignements (réalisation de projets) d'une part ; de par l'acculturation de nos étudiants aux outils numériques de la formation professionnelle d'autre part.

Pour le premier aspect (usage des technologies numériques pour la formation), l'équipe pédagogique sera incitée à utiliser plus activement l'ensemble des fonctionnalités offertes par l'UGA pour la gestion des travaux de groupes et pour le suivi des travaux de stage et mémoire.

Nous traiterons le deuxième aspect en deux temps. A très court terme, le recrutement en cours d'un MCF sur un profil de pédagogie du numérique nous permettra d'insérer dès la rentrée 2020, dans la mesure des possibilités de la maquette actuelle, une réactualisation des enseignements liés au numérique (particulièrement en M2 – UE1 conception de modules informatiques de formation). A moyen terme, la prochaine maquette intégrera un enseignement destiné à l'appropriation 1/ des outils numériques de la formation professionnelle et 2/ des méthodes de conception de formation à distance. Cette réflexion autour du « formateur digital » (cf. rapport IGAS, 2017) a déjà fait l'objet de travaux au sein du master afin d'en asseoir empiriquement les éléments (en 2017-2018 : travail d'étude de cas mené par les étudiants du master 2 sur la notion de Formateur Digital : quels rôles, quelles compétences ?).

En conclusion : la faible place du numérique dans la formation est un des axes de travail de l'équipe pédagogique, dans deux dimensions (usage pour nos enseignements et enseignements aux usages professionnels) et selon deux temporalités (amélioration dès pour la rentrée 2020-2021 et présence plus explicite et accrue pour la prochaine accréditation).

- Ouverture internationale

L'ouverture internationale du master est actuellement déséquilibrée : alors qu'on constate une présence forte de l'acculturation aux travaux de recherche internationaux dans les enseignements du master 1 ; le master 2, plus professionnalisant et devant concilier les débouchés professionnels de la formation professionnelle avec ceux de la poursuite d'étude en doctorat, est plus en retrait à ce niveau dans les UE communes. Cependant les étudiants désireux de poursuivre en thèse continuent à fréquenter assidument les travaux internationaux, notamment au cours de leur mémoire.

Nous envisageons d'introduire une dimension internationale plus forte dans l'analyse des dispositifs institutionnels de formation professionnelle. Nous pouvons également promouvoir l'invitation de collègues étrangers pour présenter les contextes particuliers ; et faire intervenir des professionnels d'entreprises internationales.

- Volume des interventions professionnelles

A l'heure actuelle, les interventions de professionnels sont exclusivement positionnées en M2. Ainsi, le ratio pour cette année de formation est-il en fait assez élevé (~40%). Cette très forte disparité est liée à la structuration actuelle du master : M1 très généraliste, M2 plus spécialisé. Un rééquilibrage du master est envisagé pour la prochaine accréditation ; les étudiants seront confrontés dès le M1 aux problématiques professionnelles. Un cycle d'interventions sera organisé (amorcé à la rentrée prochaine, plus étoffé pour la prochaine maquette) auquel les étudiants de M1 et des M2 assisteront. Une meilleure continuité entre le L3 (parcours Formation Professionnelle) et le M1 devra également être réfléchi, en identifiant une UE plus spécifique de l'ingénierie de la formation professionnelle.

- Taux de réussite

Le manque d'analyse des statistiques produites par l'Observatoire, que l'HCERES relève très justement, masque la présence d'étudiants qui suivent le master sur plusieurs années (le plus souvent, deux années universitaires pour une année de formation). Ces étudiants génèrent une population dont le taux de réussite est au mieux de 50%, ce qui explique l'apparent faible taux de réussite.

En outre, les étudiants de M1 soutiennent pour la plupart leur mémoire en 2ème session, du fait du calendrier très contraint de l'université qui clôt le semestre en mai. Nous avons ainsi un taux de réussite très faible en première session du M1.

B/ Réflexions complémentaires

En complément des réponses aux points faibles mentionnés dans le rapport, les éléments suivants répondent à d'autres remarques relevées au fil du rapport.

- Faciliter l'insertion des étudiants en reprise d'études

Nous envisageons de rationaliser l'organisation des enseignements (journées dédiées, créneaux stables, cours groupés, etc.) afin de faciliter la lisibilité et la planification, pour les professionnels et les étudiants salariés, de la formation.

- Accroître les liens avec le tissu socio-économique

Nous instaurons dès la rentrée prochaine un cycle d'interventions de professionnels issus des différents débouchés visés (et atteints – les intervenants sont des anciens étudiants ayant accepté d'y participer) par le master : formation professionnelle ; pédagogie universitaire ; gestion des compétences en structure associative et publique, par exemple.

- Anticiper la professionnalisation

Nous intégrerons dans la prochaine maquette la possibilité (et nous en faciliterons la réalisation) d'un stage facultatif en M1 pour découvrir les métiers de la formation professionnelle, de manière à ce que les étudiants puissent faire un choix d'orientation étayé.

- Accroître l'effectif

Nous menons dès cette année un effort prononcé pour accentuer la visibilité de la formation, en interne (reprise de la plaquette de la formation ; information envers les L3 de sciences de l'éducation et de disciplines connexes) et externe (informations envoyées à des CIOsup d'autres universités, aux entreprises de la région, aux anciens étudiants).

Remarque : la baisse d'effectif d'étudiants en reprise d'étude nous semble être en partie expliquée par la récente réforme du financement de la formation continue.

- Expliciter les modalités de suivi des acquis des étudiants

Ces modalités sont très diversifiées (oraux, présentation de posters, examens terminaux dissertatifs ou sous forme d'étude de cas, dossiers de groupe et écrits individuels...). Nous ferons un effort de communication envers les étudiants à leur propos.

- Faciliter la recherche de stage et l'intégration professionnelle

Instauration d'un annuaire des anciens étudiants : nous avons amorcé cette démarche en menant en décembre 2019 une enquête auprès des anciens étudiants (à partir de la promotion 2006) ; le taux de répondants est de 20%, parmi ceux-là environ 60% sont intéressés pour intervenir dans le master.

Un accès plus aisé des étudiants aux problématiques de mémoire traitées dans les années précédentes est également en cours d'élaboration (site dédié).

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Les réponses de l'équipe pédagogique portent sur 1/ l'appréciation globale de l'évaluation et 2/ les remarques précises sur le rapport.

1/ Avis général

Mention : Plus que des désaccords, il y a des nuances à apporter à l'analyse produite dans le retour. Nous la résumons en deux points que nous validons : l'objectif d'amélioration des résultats d'insertion, et l'objectif d'améliorer l'articulation avec les licences de sociologie et d'économie gestion. Nous ajoutons que le parcours les parcours EMPS et SIRS font partie du projet d'EUR Steen et le parcours VST fait partie du projet d'EUR « Bien vivre Bien vieillir ». L'objectif des trois parcours en participant aux Projets d'EUR est aussi d'améliorer la poursuite des étudiants en doctorat. Ces stratégies d'ouverture à l'apprentissage et d'évolution en école universitaire de recherche sont un élément central pour nous rendre plus attractifs pour les étudiants de licence de l'UGA, mais aussi d'autres formations françaises et internationales.

Parcours EMPS : Pour EMPS qui forme des cadres du secteur social au sens large, il est clair que dans les branches du social on ne confie pas de postes de dirigeants de structures à des débutants. Nous faisons notre depuis longtemps l'objectif d'amélioration de l'insertion professionnelle. Nous avons ouvert la formation en 2019 en apprentissage, les contrats d'apprentissage sont une excellente solution pour améliorer l'insertion. Dès l'année d'ouverture en M2, 15% de la promotion est apprentie. Un flux de nouveaux arrivants en M2 est une caractéristique de la formation en master dans ce secteur qu'il faut maintenir. Le recrutement en M2 de travailleurs sociaux expérimentés de niveau licence permet aussi de former des cadres de l'action sociale. En 2020 nous espérons participer au projet d'EUR Sociétés en Transition Ecologique, Energétique et Numérique STEEN (appel à proposition en cours) qui doit nous permettre de consolider notre offre de formation en nous inscrivant plus nettement comme des spécialistes des politiques sociales dans les sociétés en Transition.

Parcours VST : L'évaluation externe rend bien compte des forces et faiblesses du parcours Vieillesse Sociétés Technologies au sein de la mention de master sciences sociales. Certains points probablement insuffisamment explicités dans le rapport d'autoévaluation, nécessitent quelques précisions que nous avons apportées dans les remarques ci-dessus.

Des documents complémentaires peuvent être fournis sur demande au responsable de la mention :

1. Convention de codiplomation PUC
2. Projet de fiche RNCP master sciences sociales

2/ Remarques concernant l'évaluation externe

Mention

- 1) p. 3 de l'évaluation de l'HCERES, il est dit que « l'admission en M1 et en M2 se fait sur lettre de motivation et entretien pour SIRS et VST pour des étudiants provenant d'autres universités. Il n'y a pas d'uniformité dans le recrutement. ». Or, le rapport d'auto-évaluation que nous avons remis indique p. 13, pour la mention : « L'admission en M1 et en M2 se fait sur lettre de motivation et entretien personnalisé. Dans les parcours SIRS et VST, l'entretien est réservé aux étudiant·e·s venant d'autres formations ou dont les parcours sont très atypiques ou discontinus. » Cela veut dire que la règle générale est la lettre et l'entretien, et que le parcours EMPS la pratique pour tous les candidats.
- 2) p. 3 de l'évaluation, il est écrit que « la fiche RNCP est celle d'un master de l'université Toulouse Jean Jaurès ! ». Or, dans le RAE nous indiquons clairement p. 23 le point suivant : « une fiche RNCP spécifique au master Science Sociales de Grenoble est en cours de finalisation par l'équipe pédagogique du master et à l'UGA (voir ce projet de fiche dans les annexes). La fiche existante au RNCP n'est pas adaptée et l'UGA pilote une demande de révision qui est en cours ». Il n'y a rien de surprenant à ce qu'une fiche RNCP soit élaborée dans un autre master de sciences sociales. Mais ce qui est problématique, et que nous pointons explicitement dans notre rapport, c'est que cette fiche a effectivement été élaborée par un master (celui de Toulouse) qui est plutôt atypique et ne s'est pas préoccupé de produire un document générique pour l'ensemble des masters de sciences sociales. Nous finalisons une fiche plus adaptée pour le RNCP au sein de l'UGA, mais nous restons tributaires de sa validation par le RNCP (qui est en cours).
- 3) p. 4 du retour, il est mentionné que « 1/3 des inscrits est en formation initiale. » Au vu des recrutements des dernières années, cette proportion apparaît incorrecte. En 2018-2019, la proportion des inscrits en formation initiale en M1 est de 95 % et en M2 de 68% pour la mention (annexe « effectifs » du RAE). Les proportions sont assez comparables les années précédentes.
- 4) p. 4 du retour, il est indiqué que le conseil de perfectionnement n'est pas conforme à la réglementation parce qu'il n'est pas ouvert aux étudiants. C'est une évolution facile à mettre en place pour l'avenir, ce que nous allons faire aussi vite que possible.
- 5) P. 5 du retour : les taux de réussite sont assez faibles : C'est assez variable selon les parcours et les modalités d'enseignement. Par exemple pour EMPS, les taux de réussite sont élevés en M2 présentiel et en M1 Présentiel comme le relève le retour. Il y a une spécificité pour l'enseignement à distance qui se gère souvent en accord avec les étudiants sur deux ans par contrat pédagogique. Ceci est dû au fait que les étudiants poursuivent en général une activité professionnelle à plein temps. Cela se traduit mécaniquement par un « échec » en première année, qui reflète plus un défaut de notre statistique qu'un échec pédagogique. VST connaît les mêmes processus en présentiel pour ses formations continues.

Parcours

- 1) p. 3 : le rapport indique qu'en M2, « un stage et un mémoire sont possibles ». Or le parcours VST inclut de façon obligatoire un stage de 210 heures (six semaines) en M1 à visée d'immersion, de compréhension et d'analyse des contextes institutionnels et politiques de l'action gérontologique ainsi que de découverte des problématiques des publics MAIS AUSSI en M2 un stage obligatoire de 420 heures (3 mois) minimum, i.e. stage de conduite de projet en réponse à une commande institutionnelle. En M1, un mémoire d'initiation à la recherche de 40 pages environ et en M2 un mémoire de 80 à 100 pages combinant les dimensions recherche et professionnalisation sont attendus. S'agissant du parcours SIRS, les étudiants doivent également réaliser un mémoire ET un stage obligatoirement. p. 4 : il est indiqué que (« le pilotage des stages n'est pas clairement informé », et que « stages OU mémoires sont obligatoires en M1 et en M2 » au niveau de la mention. C'est là aussi une erreur : le pilotage des stages s'effectue dans le parcours VST par l'enseignante-chercheure co-responsable, référente de la professionnalisation. La mise en stage

s'effectue à partir d'un travail avec l'étudiant sur son projet professionnel en M1, et la recherche de stage est accompagnée. En M2, la mise en stage s'effectue en lien avec le projet de mémoire et à partir des offres de stages proposées par les partenaires locaux. Pour le parcours SIRS, on précise à nouveau (voir remarque 1 ci-dessus) que les étudiants doivent réaliser un mémoire ET un stage obligatoirement. EMPS est un parcours qui met l'accent sur les stages et les projets tutorés qui articulent les approches universitaires et professionnelles. Sur l'ensemble M1 et M2 PR et EAD une trentaine de stages sont construits chaque année en partenariat pédagogique avec nos partenaires. Le rapport de stage et le mémoire de recherche en M2 sont intégrés. Le stage obligatoire est d'une durée de 5 à 6 mois. La réflexion théorique est ancrée sur l'expérimentation en stage et les soutenances sont faites en présence du tuteur ou de la tutrice universitaire, du tuteur ou de la tutrice entreprise et d'un·e membre de l'équipe pédagogique. L'évaluation globale résulte de celle du stage (40%), du mémoire (40%) et de la soutenance (20%). P4 le retour dit que l'évaluation des compétences privilégie la synthèse et l'oral pour EMPS. A nos yeux on ne peut pas dire ça, l'évaluation du stage est centrale dans l'évaluation des compétences en M2, elle donne lieu à un mémoire et à une soutenance qui sont des éléments d'appréciation centraux.

- 2) p. 5 : s'agissant des sous-effectifs du parcours VST, le recrutement externe correspond à une volonté pédagogique de favoriser la pluridisciplinarité et les origines diversifiées (formation initiale et formation continue) des étudiants. Le travail engagé sur la licence de sociologie devrait cependant permettre un meilleur « recrutement » en son sein. Cependant, en l'état actuel, une forte augmentation des effectifs ne pourrait pas être absorbée par le faible ratio d'encadrement au sein de l'équipe pédagogique du parcours VST. S'agissant du parcours SIRS, il est indiqué qu'il « fluctue autour de 15 étudiants en moyenne. » Il serait nécessaire de bien préciser qu'il s'agit d'une moyenne de 15 étudiants en M1 et de 15 étudiants en M2 (et non de 15 au total). P5 du retour « Les effectifs des trois parcours sont tous systématiquement en dessous de leur capacité d'accueil ». Pour EMPS, ramener la capacité de 25 à 20 étudiants en M1 serait plus pertinent. En M2 l'EAD permet un recrutement indépendant du M1 en direction de professionnels des politiques sociales en Formation Tout au Long de la Vie. Le M2 en présentiel attire aussi des personnes en formation continue qui complètent les étudiants issus du M1.
- 3) p. 3 du retour il est dit : « parcours EMPS : convention de codiplomation avec l'université de Sao Paulo. Echanges d'étudiants mais effectifs non renseigné. Apport non argumenté ». Vous trouverez en annexe du RAE la convention de codiplomation avec la PUC de Sao Paulo qui a été renouvelée en 2018. Il y a chaque année depuis dix ans un·e ou deux étudiant·e·s brésilien·ne·s à Grenoble dans le cadre de cette convention, financée par les bourses IDEX de l'UGA. Dans le champ qu'occupe EMPS, la demande de formation à l'international est très importante. Dans beaucoup de pays émergents en voie d'industrialisation, d'une part il y a un processus rapide de construction de la protection sociale, d'autre part la demande d'évaluation des dispositifs est considérable, notamment quand des institutions internationales viennent appuyer et financer les processus. Le point délicat dans l'organisation pédagogique est que les politiques sociales ont une dimension nationale qui est structurante. Le travail avec les étudiant·e·s brésilien·ne·s montre chaque année la force de ces déterminants nationaux, qui sont culturels, linguistiques et législatifs.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

A la lecture du document, il ne ressort :

- aucune incompréhension, ni erreur

- aucun désaccord de fond sur l'interprétation des données ni sur les analyses. Seul le second point faible énoncé à la fin du rapport, relatif au « manque d'éléments sur les postes précis occupés par les diplômés » mériterait peut-être d'être lui aussi plus précis. Certains éléments de réponse sont amenés à la page 7 du rapport d'autoévaluation, la question étant jusqu'à quel niveau de détail faudrait-il aller.

Globalement les analyses, questionnements et préconisations sont pertinents. L'équipe s'attèle actuellement à y apporter des réponses.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)